

CONFERENCE DE BANGKOK SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE: 30 AOÛT - 5 SEPTEMBRE 2012

Les séances informelles supplémentaires du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA), du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) et du Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP) se sont ouvertes aujourd'hui au Centre des conférences de l'ONU de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok, en Thaïlande, et s'y poursuivront jusqu'au mercredi 5 septembre 2012.

La session de l'AWG-KP sera utilisée en vue de résoudre les questions en suspens aux fins d'assurer la réussite des travaux du groupe prévus à Doha, au Qatar, en décembre 2012, en recommandant un amendement, pour adoption, à la Conférence des Parties (CdP) agissant comme Réunion des Parties au titre du Protocole de Kyoto (RdP). Le dit amendement permettrait à la deuxième période d'engagement au titre du Protocole, de commencer immédiatement à partir du 1^{er} janvier 2013.

L'AWG-LCA continuera à travailler sur des solutions pratiques permettant de remplir les mandats spécifiques issus de la CdP 17 à Durban. L'accent sera mis sur les résultats substantiels nécessaires à la conclusion de chaque élément examiné à Doha, sur la manière dont les éléments seront reflétés dans le résultat final de l'AWG-LCA et sur le point de savoir si des travaux supplémentaires pourraient être nécessaires au-delà de la CdP 18, et si cela est le cas, sur la détermination de questions concrètes et savoir si ces questions nécessitent un travail technique ou une considération politique. Les parties doivent entamer la plate-forme textuelle du résultat final de l'AWG-LCA à Doha. Cinq ateliers travaillant sur la base de la décision 2/CP.17 (résultat des travaux de l'AWG-LCA) se réuniront également à Bangkok.

Au titre de l'ADP, les parties devraient discuter de leur vision et leurs aspirations pour l'ADP, des résultats escomptés de ses travaux et de la manière dont ces résultats peuvent être obtenus. Les Parties discuteront également des voies et moyens d'améliorer l'ambition et des possibilités de combler le fossé, du rôle des moyens de mise en œuvre et de la manière de renforcer les initiatives internationales de coopération, ainsi que des éléments qui pourraient former le cadre du travail de l'ADP. Les Parties discuteront également de la façon dont elles envisagent de donner effet aux principes de la Convention.

BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992, qui établit un cadre d'action visant à stabiliser les

concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, aux fins d'éviter « les interférences anthropiques dangereuses » avec le système climatique. La Convention, qui est entrée en vigueur le 21 Mars 1994, compte aujourd'hui 195 Parties.

En Décembre 1997, les délégués à la CdP 3, à Kyoto, au Japon, ont convenu d'un protocole à la CCNUCC, engageant les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché, à atteindre des objectifs de réduction des émissions. Ces pays, connus comme étant les parties visées à l'annexe I de la CCNUCC, ont accepté de réduire leurs émissions globales de six gaz à effet de serre, de 5%, en moyenne, en dessous des niveaux de 1990, durant la période 2008-2012 (première période d'engagement), avec des objectifs particuliers, variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte actuellement 192 parties.

NÉGOCIATIONS À LONG TERME 2005-2009: Tenue à Montréal, au Canada, fin 2005, la première session de la CMP a décidé de mettre en place l'AWG-KP, en vertu de l'Article 3.9 du Protocole, qui donne mandat d'envisager pour les parties visées à l'Annexe I, de nouveaux engagements, au moins sept ans avant la fin de la première période d'engagement. La CdP 11 a aussi créé, à travers une série de quatre ateliers, connus sous le nom de « Dialogue de la Convention », un processus pour examiner la coopération à long terme au titre de la Convention.

En décembre 2007, la CdP 13 et la CMP 3, tenues à Bali, en Indonésie, ont abouti à un accord sur une feuille de route de Bali portant sur les enjeux à long terme. La CdP 13 a adopté le Plan d'action de Bali et a établi l'AWG-LCA chargé de se concentrer sur l'atténuation, l'adaptation, le financement, la technologie et une vision commune d'une action concertée à long terme. Les négociations sur les nouveaux engagements des parties à l'Annexe I, se sont poursuivies dans le cadre de l'AWG-KP. La date butoir pour la conclusion des négociations menées sur deux voies était décembre 2009 à Copenhague. Pour les préparatifs, deux AWG ont tenu plusieurs séances de négociation en 2008-2009.

COPENHAGUE: La Conférence des Nations Unies sur le climat, à Copenhague, au Danemark, a eu lieu en décembre 2009. L'événement de grande envergure a été marqué par des conflits sur la transparence et les procédures. Au cours du débat de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu dans un groupe composé des grandes économies et des représentants des groupes régionaux et autres groupes de négociation. Tard dans la soirée du 18 décembre, les pourparlers ont abouti à un accord politique: « l'Accord de Copenhague » qui a été présenté à la plénière de la CdP pour adoption. Au terme de 13 heures de débats, les délégués ont finalement convenu de « prendre note » de l'Accord de Copenhague. En 2010, plus de 140 pays ont fait part de leur appui à l'Accord. Plus de 80 pays ont également fourni des informations sur leurs objectifs et mesures de réduction nationaux. Les parties ont également décidé de proroger les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, respectivement jusqu'à la CdP 16 et la RdP 6.



CANCUN: La Conférence des Nations Unies sur le climat, tenue à Cancun, au Mexique, a eu lieu en décembre 2010, date à laquelle les parties devaient finaliser les Accords de Cancun. Prise au titre de la Convention, la décision 1/CP.16 a reconnu la nécessité de réduire les émissions mondiales aux fins de limiter l'élévation de la température mondiale à 2°C en moyenne. Les parties ont convenu de maintenir l'objectif mondial à long terme sous examen régulier et de considérer son renforcement au cours de l'examen qui en sera effectué en 2015, notamment par rapport à l'objectif proposé de 1,5°C. Elles ont pris note des objectifs de réduction des émissions et des mesures d'atténuation appropriées prises au niveau national (NAMA), communiqués respectivement par les pays industrialisés et les pays en développement, (FCCC/SB/2011/INF.1/Rev.1 et FCCC/AWGLCA/2011/INF.1, publiés, tous deux, après Cancun). La Décision 1/CP.16 a également porté sur d'autres aspects de l'atténuation, tels que: la quantification, la notification et la vérification (QNV) et la REDD+.

Les Accords de Cancun ont également créé plusieurs nouvelles institutions et nouveaux processus, y compris le Cadre de Cancun pour l'adaptation et le Comité de l'adaptation, ainsi que le Mécanisme de la technologie, qui comprend le Comité exécutif de la technologie et les Centre et Réseau de la technologie climatique. Le Fonds vert pour le climat (FVC) a été créé et désigné comme nouvelle entité opérationnelle du mécanisme de financement de la Convention, dirigée par un conseil de 24 membres. Les parties ont convenu de mettre en place un Comité de transition chargé de la conception du Fonds, et un Comité permanent pour aider la Conférence des Parties en ce qui concerne le mécanisme de financement. Les parties ont également reconnu l'engagement pris par les pays industrialisés à fournir 30 milliards de dollars de financement pour le démarrage rapide durant la période 2010-2012, et à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an, d'ici 2020.

Dans le cadre du Protocole, la RdP a exhorté les parties à l'Annexe I à élever le niveau d'ambition en vue d'atteindre des réductions d'émissions globales compatibles avec la gamme identifiée dans le Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et a adopté la décision 2/CMP.6 sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie.

Les mandats des deux groupes de travail spéciaux ont été prorogés jusqu'à la Conférence des Nations Unies sur le climat à Durban.

DURBAN: La Conférence des Nations Unies sur le climat, tenue à Durban, en Afrique du Sud, a eu lieu du 28 novembre au 11 décembre 2011. Les résultats de Durban couvrent un large éventail de sujets dont, notamment, la création d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, une décision en faveur d'une action concertée à long terme au titre de la Convention, et un accord sur l'opérationnalisation de la FVC. Les parties ont également convenu de lancer une nouvelle ADP ayant pour mandat « l'élaboration d'un protocole, un autre instrument juridique ou une solution concertée ayant force de loi au titre de la Convention, applicable à toutes les Parties. » Le nouveau processus de négociation, qui a débuté en mai 2012, devrait se terminer en 2015. Le résultat devrait entrer en vigueur et être mis en œuvre à partir de 2020.

Les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP ont de nouveau été prorogés jusqu'à Doha.

CONFÉRENCE DE BONN DE 2012 SUR LE

CHANGEMENT CLIMATIQUE: La Conférence de Bonn sur le changement climatique a eu lieu du 14 au 25 mai 2012 à Bonn, en Allemagne. La conférence a englobé les 36^{èmes} sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique. Elle a compris également l'AWG-LCA 15, l'AWG-KP 17 et la première session de l'ADP. Dans le cadre de l'AWG-KP, l'accent a été mis sur les questions à finaliser pour l'adoption d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto et sur le besoin, pour l'AWG-KP, de conclure ses travaux à la RdP 8. Beaucoup de questions restent en suspens dont, notamment, la durée de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto et le report des unités en surplus.

Dans le cadre de l'AWG-LCA, après l'accord sur l'ordre du jour, les débats ont continué sur les questions nécessitant un examen, afin que l'AWG-LCA puisse achever ses travaux à la CdP 18. Les pays industrialisés ont parlé de « progrès significatifs » et ont mis en exergue les diverses nouvelles institutions établies à Cancun et à Durban. De nombreux pays en développement ont parlé de la nécessité de poursuivre les discussions sur les questions requises pour remplir le mandat du plan d'action de Bali.

Dans le cadre de l'ADP, les discussions ont porté sur l'ordre du jour et sur l'élection des membres du bureau. Au terme de quasiment deux semaines de discussions, la plénière a adopté l'ordre du jour de l'ADP, lançant deux axes de travail: l'un portant sur les questions liées aux paragraphes 2 à 6 de la Décision 1/CP.17 (régime post-2020) et l'autre, sur les paragraphes 7 et 8 (amélioration de l'ambition en matière d'atténuation durant la période pré-2020) et a convenu de l'élection des membres du bureau, au cours de la dernière journée de la conférence.

FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE INTERSESSIONS ATELIER DE LA CCNUCC SUR LE FINANCEMENT

A LONG TERME: Cet atelier a eu lieu à Bonn, en Allemagne, du 9 au 11 juillet 2012. Cent quarante représentants des gouvernements, des grandes institutions financières, des entités du secteur privé et de la société civile, ont pris part à l'atelier. Les participants ont discuté de questions clés concernant l'accroissement de la mobilisation du financement pour la lutte contre le changement climatique.

11^{ÈME} RÉUNION BASIC SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: La 11^e Réunion ministérielle BASIC sur les changements climatiques a eu lieu à Johannesburg, en Afrique du Sud, les 12 et 13 juillet 2012, en présence de représentants du Brésil, de l'Afrique du Sud, de l'Inde et de la Chine (BASIC). Conformément à l'approche « BASIC-Plus », des représentants d'autres groupes de négociation ont également participé à l'événement. La réunion s'est terminée par une déclaration conjointe, réaffirmant que le processus et les résultats de l'ADP devraient être inscrits dans le cadre de la Convention et en pleine conformité avec l'ensemble de ses principes et dispositions.

DIALOGUE DE CARTHAGÈNE: Le Dialogue de Carthagène pour une action progressive (Dialogue de Carthagène) s'est déroulé à Douchanbé, au Tadjikistan, les 19 et 20 juillet 2012, pour l'examen des questions clés avant les sessions informelles supplémentaires des groupes de travail spéciaux et la CdP 18. Au sujet de l'ADP, les participants ont abordé, entre autres: la façon dont la session de Bangkok peut être utilisée pour démarrer les travaux de l'ADP; les attentes concernant les éléments que la CdP 18 devrait fournir au sujet du nouvel accord juridiquement contraignant; et les éléments qui devraient être inclus dans l'organisation des travaux de l'ADP. Au sujet des questions de financement, les participants ont examiné, entre autres: le type de discussions sur le financement que les parties prévoient après la CdP 18, compte tenu de la clôture de l'AWG-LCA; et la manière d'inclure des sources de financement innovantes et le financement privé dans les négociations, pour apporter plus de clarté sur leur potentiel de contribuer à réaliser l'objectif de 2020 concernant le financement.

PREMIÈRE RÉUNION DU FONDS VERT POUR LE

CLIMAT: La première réunion du conseil du FVC, qui a eu lieu du 23 au 25 août 2012 à Genève, en Suisse, a examiné le plan de travail du Conseil, et a lancé les travaux visant à rendre opérationnel le Fonds. Zaheer Fakir (Afrique du Sud) et Ewen McDonald (Australie) ont été élus co-présidents du Conseil pour un mandat d'un an. Les participants ont également adopté une décision portant sur la façon de choisir le pays hôte du FVC, sur la base des offres suivantes: Bonn, en Allemagne; Mexico, au Mexique; Windhoek, en Namibie; Varsovie, en Pologne; Songdo City, en République de Corée; et Genève, en Suisse. Le Conseil a décidé de tenir sa deuxième réunion à Songdo, en République de Corée, du 18 au 20 octobre 2012, où une décision sur le pays d'accueil devrait être transmise à la CdP 18.

LES FAITS MARQUANTS DES POURPARLERS DE BANGKOK SUR LE CLIMAT: JEUDI 30 AOUT 2012

Les séances informelles supplémentaires de l'AWG-LCA, de l'AWG-KP et de l'ADP se sont ouvertes à Bangkok, en Thaïlande. Le groupe de contact de l'AWG-KP s'est réuni dans la matinée. Dans le cadre de l'AWG-LCA, un atelier sur les options de financement pour la mise en œuvre complète des mesures touchant à la REDD+, y compris les modalités et les procédures de financement, a eu lieu tout au long de la journée. L'après-midi, la table ronde sur le premier axe de travail de l'ADP consacré à la vision de l'ADP. Le groupe de contact de l'AWG-LCA s'est réuni l'après-midi et a abordé les thèmes de l'adaptation et de la technologie, et un groupe informel sur la vision commune s'est également tenu. Le sous-comité de l'AWG-KP sur les chiffres / textes s'est réuni dans l'après-midi.

L'AWG-KP

LA PLENIERE : Ouvrant la session, la présidente de l'AWG-KP, Madeleine Diouf (Sénégal), a encouragé les parties à progresser sur les questions en suspens, y compris: la longueur de la seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto; les objectifs chiffrés de limitation et de réduction (QELRO); les implications du report d'unités excédentaires des quantités attribuées (UQA); l'accès aux mécanismes pour les partis qui ne participent pas à la deuxième période d'engagement; et les thèmes juridiques permettant de s'assurer d'une transition en douceur entre la première et la deuxième période d'engagement.

LE GROUPE DE CONTACT: L'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a encouragé les parties à l'Annexe I à élever leur niveau d'ambition, et a exhorté les parties qui n'ont pas encore avancé des objectifs chiffrés, à le faire. La République de Corée, au nom du GIE, a exprimé son soutien en faveur d'une deuxième période d'engagement de huit ans, mettant l'accent sur la conduite d'un examen à mi-parcours des objectifs chiffrés et sur la nécessité d'adopter un processus souple.

L'UE a souligné que la deuxième période d'engagement n'est qu'une partie du "paquet de Durban", a soutenu l'idée d'une deuxième période engagement de huit ans, et a proposé une révision du niveau d'ambition des nouveaux engagements des parties, en 2015, conformément à la procédure d'examen adoptée dans le cadre de l'AWG-LCA.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a fait part de sa préoccupation au sujet des éléments de "façade", tels que les astuces comptables et les conditionnalités, et a plaidé pour une période d'engagement de cinq ans.

Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à un niveau d'ambition plus élevé; à une période d'engagement de cinq ans; à une résolution rapide de la question du report des UQA excédentaires; et à la limitation des mécanismes de souplesse aux seules parties qui entrent dans une deuxième période d'engagement.

La Gambie, au nom des PMA, a appelé à une conclusion réussie de l'AWG-KP, en vue de permettre la réalisation de progrès sur le nouveau protocole à l'ADP, et a soutenu une deuxième période d'engagement de cinq ans.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a appelé les pays industrialisés à poursuivre le caractère juridiquement contraignant de leurs obligations et à éviter le décalage entre les périodes d'engagement.

Le Venezuela, au nom de l'ALBA, a appelé les pays industrialisés à se montrer à la hauteur de leurs responsabilités historiques à travers l'adoption d'une deuxième période d'engagement "claire et compréhensible", à Doha.

L'Afrique du Sud, au nom du groupe BASIC, a encouragé l'élévation du niveau d'ambition des engagements actuels, et a déclaré que l'adoption d'amendements au Protocole est "la pierre angulaire" pour une issue heureuse à Doha.

Le délégué des Philippines, au nom d'un groupe de "pays en développement aux vues similaires", a mis en garde contre l'adoption d'une approche basée sur des promesses, soulignant la nécessité d'un système global, d'une comptabilité commune et d'une comparabilité des efforts.

SOUS-COMITE DES CHIFFRES/TEXTES : Deux exposés ont été présentés à la réunion informelle tenue l'après-midi. L'Ukraine a parlé de sa récente soumission d'un QELRO, et le Secrétariat a présenté un document technique sur des objectifs chiffrés exprimés sous forme de pourcentage de l'année de référence et des niveaux d'émission absolus." Les délégués ont également examiné: le champ d'activité du sous-comité, des efforts de consolidation des propositions relatives à la question du report d'unités; de la relation des objectifs chiffrés et de la portée du GIEC; et de l'état d'avancement actuel du document compilé par le Secrétariat.

L'AWG-LCA

LA PLENIERE : Le président de l'AWG-LCA, Aysar Tayeb (Arabie Saoudite), a ouvert la plénière informelle de l'AWG-LCA, signalant que les tâches incombant au groupe à Bangkok comprennent la poursuite des travaux pratiques et l'exploration d'autres décisions qui pourraient s'avérer nécessaires; et l'élaboration d'une plate-forme textuelle pour le résultat de l'AWG-LCA qui doit être finalisé à Doha. Il a présenté les



éléments préparatoires programmés : un tableau matriciel qui donne un aperçu des questions issues du mandat du PAB et a identifié les progrès accomplis et les notes informelles produites sur les questions qui rendent compte par ailleurs des différents niveaux de maturité des divers articles.

L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE, a déclaré qu'aucune décision supplémentaire n'était nécessaire à l'AWG-LCA pour conclure à Doha. Le délégué a encouragé la détermination des domaines où un consensus pourrait être possible, faisant observer que les questions en suspens ne recueilleront pas toutes un consensus, et a souhaité en savoir davantage sur le résultat ou le produit envisagé à l'issue de la session de Bangkok.

L'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a souligné la nécessité : d'un équilibre entre l'atténuation et l'adaptation; et d'un financement permettant d'assurer l'amélioration de l'ambition, mettant en exergue l'importance du financement public à long terme et du non transfert de la charge financière aux pays en développement. L'UE a préconisé la détermination de l'instance la plus appropriée pour faire avancer les travaux sur les questions spécifiques lorsque l'AWG-LCA sera clôturé à Doha, et l'évitement de leur transfert à l'ADP. La représentante a indiqué que les décisions relatives à la clôture de l'AWG-LCA ne doivent pas retarder la réalisation de progrès dans l'ADP.

Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAIN, a appelé à la réalisation, dans les pays industrialisés, d'avancées sur les promesses de conversion des promesses en objectifs de réduction des émissions, s'étendant sur l'ensemble des secteurs économique; et avec la Gambie, au nom des PMA, s'est dit préoccupé par l'absence de projections claires du financement à moyen terme. L'Équateur, au nom du groupe ALBA, a qualifié l'atténuation devant être réalisée par les pays industrialisés de problème critique en attente du PAB. Le délégué a identifié le principe des responsabilités communes mais différenciées (RCMD) et les capacités respectives comme étant l'élément principal pour guider le travail du groupe, et a appelé à un examen du texte du projet de décision par le groupe. L'Afrique du Sud, au nom du groupe BASIC, a fait état des questions en suspens, dont notamment, l'équité, les droits de propriété intellectuelle (DPI) et les mesures commerciales unilatérales. L'Égypte, au nom du GROUPE ARABE, a appelé à : l'affirmation des principes de la Convention; à une mise en œuvre effective du PAB; et à l'examen de la façon de faire avancer les travaux inachevés de l'AWG-LCA.

La République démocratique du Congo, parlant également au nom de l'Algérie, de l'Argentine, de la Bolivie, de la Chine, de Cuba, de l'Équateur, de l'Égypte, du Salvador, de l'Inde, de l'Irak, du Koweït, de la Malaisie, du Nicaragua, des Philippines, de l'Arabie Saoudite, du Sri Lanka, du Soudan, de la Thaïlande et du Venezuela, a déclaré que la clôture de l'AWG-LCA, à Doha, ne devrait se produire qu'après la conclusion d'un accord sur tous les éléments du mandat de PAB. Le délégué a souligné les questions en suspens, notamment : l'amélioration de l'entente commune sur les "éléments contextuels", comme la responsabilité historique, l'accès équitable au développement durable et les droits de propriété intellectuelle, l'amélioration de l'ambition d'atténuation pour la deuxième période d'engagement, et la nécessité de s'assurer de la comparabilité des efforts de pays qui ne sont pas parties au Protocole. Le Costa Rica, au nom de la Coalition des Nations de la forêt pluvieuse, a souligné le besoin de parvenir à un accord sur les mécanismes du marché et d'accroître les investissements dans la REDD +.

Le Nicaragua, au nom du SICA, a déclaré que parvenir à un résultat consensuel sur l'ensemble des piliers du PAB constituait une condition préalable à la clôture de l'AWG-LCA et a fait état des questions en suspens concernant, entre autres, le financement à long terme et la vision commune.

Clôture de la session, le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a encouragé les délégués à mettre par écrit leurs idées sur la façon de résoudre les questions en suspens.

LE GROUPE DE CONTACT DE AWG-LCA : Adaptation : Le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a ouvert le groupe de contact de l'AWG-LCA et a invité les parties à examiner une note informelle sur "l'action renforcée pour l'adaptation", soulignant les éléments d'ossature et les questions découlant de la session Bonn, y compris : le soutien à l'adaptation; les plans nationaux d'adaptation; le renforcement du rôle de catalyseur de la Convention; et la diversification économique permettant de renforcer la résilience. Il a également présenté un tableau matriciel illustrant les décisions et les mesures prises en matière d'adaptation depuis la CdP 13 jusqu'aux SB 36.

L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, le Bangladesh, au nom des PMA, et d'autres pays ont souligné la nécessité de renforcer et d'intensifier les moyens de mise en œuvre des mesures d'adaptation. La Bolivie, au nom d'un certain nombre de pays, a proposé l'établissement d'un processus par le biais du comité d'adaptation, en collaboration avec le Comité permanent; d'élaborer, avec les organes de la Convention et d'autres, des recommandations sur les voies et moyens d'inciter à la mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'organiser en parallèle avec les SB 38, un atelier sur les voies et moyens de promouvoir d'une manière cohérente la mise en œuvre de l'action renforcée pour l'adaptation.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé à la mise en œuvre conjointe de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique, et a souligné la nécessité de renforcer les institutions au niveau national.

La NORVEGE a fait état des décisions pertinentes soutenant et étayant le travail qui sera effectué sur l'adaptation. Le délégué des États-Unis a fait observer que des mécanismes appropriés, tels que le comité d'adaptation, ont été mis en place, faisant part, toutefois, de préoccupations sur la façon dont ces mécanismes pourraient fonctionner. Il a souligné que la question des moyens de mise en œuvre a été examinée par le groupe sur le financement. Les discussions se poursuivront.

La technologie : Le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a présenté une note informelle intitulée "Action renforcée en matière de développement et de transfert technologique", portant notamment sur : les éléments de charpente; les fonctions du Centre et le réseau des technologies climatiques (CRTC) et le Comité exécutif de la technologie (TEC); et les liens avec le mécanisme de financement et d'autres organes thématiques. Il a également présenté un tableau matriciel regroupant les décisions technologiques prises depuis l'adoption du PAB. Dans le débat qui a suivi, les parties ont présenté leurs points de vue concernant, notamment : la relation entre le CET et le CRTC; les fonctions et mandat de ces nouveaux organismes; la nécessité de discuter des points au-delà de ceux qui ont été décidés à Durban; du champ d'application des décisions nécessaires à Doha, et du point de savoir s'il ya lieu d'aborder les questions de DPI au titre de la CCNUCC.

ATELIER DE SESSION : Options de financement pour la mise en œuvre complète des actions touchant à la REDD +, y compris les modalités et procédures de financement: cet atelier a été modéré par Yaw Osafo (Ghana).

L'exposé général : Le Secrétariat a présenté un document technique (FCCC/TP/2012/3) sur les modalités et procédures du financement des actions touchant à la REDD +.

Les exposés techniques : La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des nations de la forêt pluvieuse, a présenté les éléments clés d'un nouveau mécanisme fondé sur le marché qui soit : envisagé uniquement pour le financement de la phase 3 des activités de la REDD +; d'échelle nationale appropriée; et doté d'une approche "hybride" de négociation, de sorte qu'un niveau de référence national soit défini ex-ante et qu'une allocation équivalente soit émise.

Le BRESIL a présenté le Fonds pour l'Amazonie comme l'exemple d'une approche simple et transparente, qui permet l'intégrité environnementale et l'autonomie nationale pour le soutien des activités, en fonction des priorités nationales. Le délégué a suggéré d'éviter des exigences techniques indues pour le financement de la REDD +, prenant en considération d'autres domaines d'atténuation, et a souligné qu'une approche de marché appropriée du mécanisme ne comprenait pas de mécanismes de compensation.

Le délégué de la BOLIVIE a souligné que son pays a récemment adopté la "loi de la Terre-Mère et le développement intégral pour bien vivre", qui crée le Mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrée et durable des forêts. Il a déclaré que le mécanisme est basé sur le financement ex-ante, et a suggéré, entre autres : la création d'un guichet FVC pour le mécanisme, et l'établissement d'un groupe consultatif d'experts sous la direction du SBSTA.

Le Soudan, au nom des PMA, a déclaré que le financement public doit être la principale source du financement de la mise en œuvre de la REDD +, et a souligné la nécessité : de traiter la REDD + dans le cadre du développement socio-économique, et de prendre en compte, de manière adéquate, les avantages non-carboniques et les risques de la mise en œuvre nationale.

L'INDONESIE a encouragé l'élaboration de différentes options de financement à différentes phases de la REDD +, y compris le comblement des lacunes entre le financement de démarrage rapide et le financement à long terme. La représentante a souligné qu'un cadre de la REDD + devrait fournir de multiples avantages au-delà des réductions d'émissions vérifiées.

Le délégué des États-Unis a donné un aperçu des instruments financiers possibles, y compris : le financement à l'avance ou à posteriori, tels que subventions et prêts, et des outils de réduction des risques, y compris l'assurance des risques commerciaux et politiques. Le MEXIQUE, au nom de la Colombie, du Costa Rica et du Honduras, a élaboré sur les éléments d'un arrangement financier national pour la REDD +, en introduisant le concept d'unité équivalente à une tonne de dioxyde de carbone de la REDD +, qui devrait être émis sur la base : des mesures QNV; de la mise en place de niveaux de référence forestiers; d'un système d'information garanti; et d'un registre national de la REDD +.

Les PHILIPPINES et la SUISSE ont souligné la nécessité de veiller à ce que les expériences nationales éclairent le cadre du financement de la mise en œuvre intégrale des mesures conformément aux garanties de la REDD +.

Les discussions approfondies : Les participants y ont discuté des options de financement, des sources et conditions favorables connexes et des considérations nécessaires à l'extension des financements pour la mise en œuvre intégrale des mesures. Certaines parties ont souligné, entre autres: que les finances publiques doivent être la principale condition favorable permettant aux pays de s'engager dans les phases 1 et 2 du système de la REDD +; et les brèches, les facteurs additionnels, les capacités locales et les cadres nationaux adéquats de gouvernance sont essentiels pour la phase 3 de la REDD +. Une partie a signalé que les éléments de base étaient déjà identifiés dans la décision 2/CP.17 (résultat des travaux de l'AWG-LCA),

y compris les stratégies ou plans nationaux, les systèmes de surveillance, les niveaux de référence nationaux et les systèmes d'information en matière de garanties.

Les discussions ont ensuite porté sur le rôle du secteur privé dans les investissements dans la REDD + et, en particulier, sur les conditions qui pourraient être élaborées dans le cadre de la CCNUCC, pour inciter à de tels investissements. De nombreuses parties ont souligné la nécessité d'augmenter le niveau d'ambition des objectifs de réduction des émissions, aux fins d'envoyer un signal positif au secteur privé. Certains ont souligné le besoin : de mettre un prix sur le carbone; de s'assurer la prévisibilité des investissements et d'un environnement réglementaire favorable; de promouvoir les partenariats du secteur privé et un éclaircissement des modalités et des méthodologies. De nombreux pays en développement ont souligné que le rôle du secteur privé dans le financement de la REDD + ne peut remplacer ni les obligations de financement des parties à l'Annexe I, ni le financement public. D'autres suggestions ont englobé : une concentration sur les programmes nationaux; des incitations pour les gouvernements des pays en développement à traiter avec le secteur privé; ainsi que des garanties sociales, environnementales et de gouvernance, pour faciliter la participation du secteur privé.

Les parties ont ensuite discuté des éléments du cadre devant régir le financement de la mise en œuvre complète des mesures touchant à la REDD +, en se focalisant sur les aspects politiques, la gouvernance et les exigences institutionnelles, les rétributions liées aux mesures touchant à la REDD + et aux activités qui vont au-delà des réductions d'émissions vérifiées, et les liens avec d'autres options financières et institutions.

D'autres éléments clés abordés comprenaient la nécessité : de veiller à la mise en place d'un guichet consacré à la REDD +, relevant du FVC; d'élaborer des mécanismes de coordination pour l'organe d'administration de la REDD + dans le cadre de la CCNUCC; et faciliter les liens entre le registre national et le registre international. Les parties ont également discuté des activités assurant des avantages non-carboniques.

L'ADP

LA PLENIERE: Le co-président de l'ADP, Harald Dovland, a ouvert la séance plénière informelle de l'ADP, soulignant que les travaux de cette semaine seraient entrepris sous forme de tables rondes portant sur les deux axes de travail, à savoir le travail de l'ADP et l'ambition. Il a souligné que les tables rondes devraient être de nature interactive, promouvoir des discussions franches et transmettre des idées concrètes.

Le G-77/CHINE a déclaré que la plate-forme de Durban : doit s'assurer des liens solides entre l'atténuation, l'adaptation et les moyens de mise en œuvre; et inclure les principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées. La Suisse, au nom du GIE, a déclaré que Doha doit établir un plan de travail jusqu'en 2015, y compris les étapes.

Le GROUPE AFRICAINE a appuyé l'utilisation limitée des marchés du carbone et a souligné la nécessité d'établir, entre autres mesures, des règles comptables et des processus de transfert de technologie. L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE, a déclaré qu'une aide devrait être fournie par le biais des mécanismes existants, a appelé à un régime juridiquement contraignant applicable à toutes les parties, et a souligné la nécessité d'actualiser le régime existant, en phase avec les réalités du 21^e siècle.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a demandé si l'adaptation pouvait constituer une solution suffisante aux impacts du changement climatique dans les PEID et si le FVC pouvait se permettre de couvrir de telles mesures, et a appelé à accorder une priorité à l'atténuation dans le cadre de l'ADP. La représentante s'est

opposée à une table ronde dédiée spécifiquement aux principes, précisant les principes qui doivent guider les travaux des deux axes de travail.

La République dominicaine, au nom de la Coalition des nations de la forêt pluvieuse, a déclaré que le comblement de l'écart relatif à l'ambition, nécessitait un mécanisme de la REDD + dans le futur régime climatique. L'Afrique du Sud, au nom du groupe BASIC, a souligné que le résultat de l'ADP doit être en pleine conformité avec tous les principes de la Convention et, en particulier, avec ceux des responsabilités communes mais différenciées et d'équité.

L'ARGENTINE, parlant pour l'Algérie, la Bolivie, la Chine, Cuba, la République démocratique du Congo, l'Équateur, l'Égypte, le Salvador, l'Inde, le Koweït, la Malaisie, le Mali, le Nicaragua, le Pakistan, les Philippines, l'Arabie Saoudite, le Sri Lanka, le Soudan, la Thaïlande et le Venezuela, a réaffirmé que tous les travaux de l'ADP relevaient de la Convention, et doivent respecter les principes de la Convention, et a précisé qu'universalité de l'application n'est pas uniformité de l'application. Il a indiqué que l'ADP ne doit pas devenir un moyen servant aux pays industrialisés de "quitter le navire" de leurs engagements juridiquement contraignants au titre de la Convention. Il a déclaré que le travail de fond devant être effectué par l'ADP sur les questions encore à l'étude au sein de divers groupes de travail spéciaux ne devrait pas être entrepris avant la conclusion réussie des travaux de ces organes. L'UE a souligné la nécessité de discuter de la manière dont les principes de la Convention seront appliqués dans un cadre post-2020 afin que toutes les parties prennent des engagements, et que tout travail allant de l'avant doit adhérer aux deux axes de travail. La Bolivie, au nom de l'ALBA, a appelé les pays industrialisés à assumer leur responsabilité historique. Le Nicaragua, au nom du SICA, a déclaré que le cadre du travail de l'ADP doit inclure tous les piliers du PAB.

SINGAPOUR a exhorté les pays industrialisés à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales, et à accueillir et à reconnaître les circonstances nationales.

CLIMATE ACTION NETWORK a appelé: à un accord sur le RCMD dans le dispositif QNV; et à un programme de travail de l'ADP, englobant des options pour la répartition équitable des responsabilités dans les efforts devant être consentis au niveau mondial. Le RESEAU JUSTICE CLIMATIQUE a exprimé sa préoccupation au sujet du passage de la charge de mesures d'atténuation aux pauvres, et a déclaré que le travail de l'ADP ne doit pas nuire aux négociations entreprises par d'autres groupes de travail.

TABLE RONDE: Le co-président de l'ADP, Jayant Moreshwar Mauskar (Inde), a invité les participants à la table ronde consacrée au premier axe de travail de l'ADP à examiner: la vision pour les principaux contours et éléments du travail de l'ADP et les travaux nécessaires à effectuer d'ici 2015, et en particulier d'ici 2013, pour atteindre ces résultats.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé au comblement de l'écart d'atténuation pré-2020 aux fins de déterminer si des mesures d'adaptation devraient faire face à une augmentation de température de moins de 1,5 ° C, par rapport aux niveaux de la période préindustrielle, ou à des augmentations de 3 ° C ou plus.

La CHINE a encouragé les parties à combler l'écart d'atténuation pré-2020 en termes d'engagements des pays industrialisés en faveur de la réduction des émissions, ainsi qu'à accroître l'offre de financements et de technologies pour les pays en développement Parties.

SINGAPOUR a encouragé l'examen des "trois C" des pays: leurs différents contextes, contraintes et contributions.

La BOLIVIE a appelé à un système de respect des obligations pour les pays qui sortent du Protocole de Kyoto, afin de s'assurer qu'ils réduisent leurs émissions, et a souligné l'équité et le droit au développement. L'UE a soutenu un nouveau protocole à la Convention, dans lequel toutes les parties prennent des engagements. La représentante a souligné que le contexte dans lequel les principes de la Convention sont appliqués a changé et que l'atténuation doit être au cœur de la nouvelle convention.

GRENADE a soutenu l'élaboration d'un nouveau protocole, et a reconnu les diverses interprétations de la décision 1/CP.17. La représentante a souligné l'importance de traiter tous les piliers du PAB, de combler l'écart d'atténuation et d'élever l'ambition. Le JAPON a souligné l'applicabilité à toutes les parties, une solution durable et une structure souple et dynamique. Le délégué a soutenu la prise en compte des circonstances nationales. En ce qui concerne les travaux d'ici 2015, il a proposé la tenue d'un atelier de session ou d'une table ronde ministérielle de Doha sur les éléments du futur cadre, des séances de brainstorming impliquant les différentes parties prenantes, et le passage d'une discussion d'ordre général à une discussion plus structurée, en 2013.

La SUISSE a déclaré que mettre l'accent sur le régime climatique post-2020 ne réduit pas l'importance de la nécessité de résoudre la question des niveaux d'ambition de la période pré-2020, et a encouragé les délégués à considérer les deux axes de travail de l'ADP comme étant d'appui mutuel. Il a exhorté l'ADP à œuvrer pour un régime post-2020 efficace qui soit ambitieux, équitable, reflète la dynamique économique et sociale et fournit l'assurance d'un avenir à faibles émissions de carbone pour les investisseurs.

Le délégué des PHILIPPINES a souligné l'importance: de la cohérence entre les deux axes de travail de l'ADP; du renforcement d'une approche intégrée pour le financement; la technologie et la capacité; et la réaffirmation de la primauté de la CCNUCC.

DANS LES COULOIRS

A leur arrivé au vaste édifice de la CESAP, à Bangkok, les délégués se mettent à courir, pour pouvoir prendre part à nombre de discussions et événements parallèles, dans un effort visant à tirer le meilleur parti des derniers jours de négociation qui restent avant la Conférence des Parties de Doha.

Les sentiments et les attentes étaient mitigés, certains délégués de pays en développement indiquant que les discussions de l'ADP ne pourraient pas vraiment "prendre leur envol" avant une conclusion satisfaisante des travaux de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, craignant que les promesses de Bali ne soient jamais réalisées. Comme l'a souligné l'un d'eux: "Les nouveaux traités sont une promesse, pas un fait. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que d'autres sautent d'un avion, avec uniquement des promesses qu'un parachute leur sera livré sur le chemin vers le bas".

D'autres ont émis des observations sur le fait que divers pays aux vues similaires se réunissent, de manière de plus en plus fréquente, pour exprimer leurs opinions sur des questions particulières, peut-être, comme l'a noté un observateur chevronné, signalant "une divergence de plus en plus importante entre les positions des pays en développement à mesure que les discussions avancent sur la mise en œuvre".

En détente à la réception, après une dure journée de travail, certains délégués ont pris refuge dans un peu d'humour noir, évoquant les efforts d'aménagement territorial fournis par un pays particulier pour diminuer l'utilisation de gaz naturel (importé), et augmenter l'utilisation de charbon (domestique) - tout en continuant à élaborer sa stratégie pour une économie sobre en carbone.

LES FAITS MARQUANTS DES NÉGOCIATIONS DE BANGKOK SUR LE CLIMAT: VENDREDI 31 AOÛT 2012

Dans la matinée, un atelier en session s'est déroulé au titre de l'AWG-LCA, sur un cadre pour diverses approches. Au titre de l'ADP, une table ronde consacrée au deuxième axe de son travail et portant sur le thème de l'ambition, a été convoquée. L'après-midi, au titre de l'AWG-LCA, un atelier en session sur un nouveau mécanisme fondé sur le marché, a eu lieu, et les travaux de la table ronde consacrée au premier axe de travail de l'ADP, portant sur le thème de la vision de l'ADP, entamés jeudi, se sont poursuivis. La matinée et l'après-midi ont également vu la tenue d'un certain nombre de groupes de contact et de consultations informelles de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA.

L'AWG-LCA

L'ATELIER DE SESSION: UN CADRE POUR DIVERSES APPROCHES: Alexa Kleysteuber (Chili) a présidé l'atelier. Niclas Svenningsen, du Secrétariat de la CCNUCC, a présenté un document technique (FCCC/TP/2012/4) fondé sur les exposés présentés au cours de récents ateliers et débats, ainsi que les soumissions faites par les parties suite aux paragraphes 79-86 de la Décision 2/CP.17 (résultat des travaux de l'AWG-LCA).

Groupe de discussion 1: Les principes et relations fondamentaux: Hugh Sealy, Grenade, a souligné les attentes de l'AOSIS de voir le cadre: définir les relations entre les approches de la CCNUCC et d'autres et les approches marchande et non marchande; offrir des avantages réels en matière d'atténuation; et ne pas permettre aux pays de se soustraire à leurs obligations relevant de la Convention.

Matt Paterson, Nouvelle-Zélande, a déclaré que le cadre pourrait être une « bibliothèque d'approches » ou une instance qui coordonne les efforts, et qu'il ne serait ni en concurrence avec, ni dupliquer les mesures disponibles de la CCNUCC. Il a proposé d'inviter les pays à fournir des données et des exemples pratiques de régimes qu'ils ont adoptés ou qu'ils peuvent adopter.

Alex Hanafi, Environmental Defense Fund, a suggéré que le cadre pourrait fournir aux juridictions nationales et infranationales, des directives concernant le commerce international des émissions, et a qualifié la transparence d'élément clé pour assurer l'intégrité de l'environnement et

du marché. Il a déclaré que le cadre pourrait encourager une large participation dans les efforts d'atténuation, mais au risque d'avoir un faible niveau d'ambition. Il a suggéré que les parties aient accès au FVC pour peu qu'elles se dotent d'un système harmonisé de QNV.

Sealy a demandé si les principes de complémentarité et de partage des avantages feraient partie du cadre, et a mis en garde de ne pas négliger le potentiel des mécanismes non marchands.

Groupe de discussion 2: Les outils devant servir à rendre le cadre opérationnel: Ce groupe de discussion a abordé: les éléments clés nécessaires au bon fonctionnement du cadre et les options pratiques pour le fonctionnement de ces éléments; la nécessité de s'assurer de l'intégrité environnementale des activités; et les processus ou modèles qui doivent être appliqués dans les activités d'approbation ou de rejet, et la question de savoir si elles doivent être centralisées ou dirigées et administrées par le pays.

Yuji Mizuno, Japon, a parlé des principes de base et du système de rapports qui doivent être établis par la CdP, mettant l'accent sur le besoin: de critères d'admissibilité bien définis; d'un système de surveillance faisable, pas trop lourd et tenant compte des circonstances nationales, en veillant à la transparence et aux normes élaborées par les parties d'exécution.

Tarsicio Granizo, Equateur, a parlé du mécanisme net de son pays d'évitement des émissions, à travers lequel les activités qui augmentent les émissions seraient réduites ou interrompues en échange d'une compensation. Il a souligné l'importance d'avoir un cadre cohérent, coordonné et transparent à la fois pour les mécanismes marchands et non marchands, privilégiant la performance environnementale sur la fongibilité. Il a recommandé de se conformer aux normes strictes communes pour s'assurer de l'intégrité environnementale et un mécanisme de notification et des registres. En ce qui concerne les modèles ou processus, il a suggéré, entre autres, une structure robuste, la participation au niveau national, un comité de pilotage, un conseil exécutif et la désignation d'autorités nationales.

Andrew Prag, OCDE, a parlé du suivi et de la communication des mouvements unitaires dans un format uniforme, de l'utilisation des registres et du besoin de s'assurer de la mise en place des règles comptables. Il a décrit les différents niveaux éventuels d'évaluation internationale et de gouvernance, tels que: pas d'implication directe de la CCNUCC; l'approbation des mécanismes par les organes de la CCNUCC; ou une



implication plus directe dans l'émission des procédures, similaire à l'approche du MDP. Il a vu le modèle du MDP se poursuivre pour les pays qui ne souhaitent pas passer à d'autres options, et a souligné la nécessité d'utiliser une monnaie commune pour les unités.

Au cours du débat qui a suivi, des questions ont été soulevées, entre autres, au sujet: des règles de la comptabilité courante et du besoin de veiller à l'intégrité environnementale; de la nécessité d'améliorer les rapports afin d'éviter le double comptage des unités; la manière et l'entité qui permettrait d'éviter le double comptage; le besoin de s'assurer que les pays participant à la compensation bilatérale remplissent les obligations de la Convention; et l'importance d'une approche harmonisée permettant de s'assurer que les choses continuent à marcher plutôt au sein de la Convention que dans d'autres mécanismes de compensation.

ATELIER DE SESSION: LE NOUVEAU MECANISME FONDE SUR LE MARCHÉ: Cet atelier était présidé par Alexa Kleysteuber (Chili). Le Secrétariat a présenté le document technique sur diverses approches, y compris les possibilités de recourir aux marchés pour améliorer et promouvoir le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation, en gardant à l'esprit les circonstances différentes des pays industrialisés et des pays en développement (FCCC/TP/2012/4).

Le champ d'application et la participation: Les thèmes présentés aux participants ont porté sur les options pour définir les activités susceptibles d'être admissibles au titre du NMM, les conditions d'hébergement et les avantages découlant de ces activités.

Comparant le NMM au MDP, Artur Runge-Metzger, UE, a déclaré que le NMM implique une participation plus active des gouvernements des pays dans la création d'incitations pour les réductions d'émissions, à travers l'élaboration de politiques idoines au niveau national. Il a suggéré que les parties passant de l'approche du MDP à celle du NMM, auraient besoin pour mettre en œuvre une phase de transition aux fins d'éviter le double comptage.

Carola Borja, Equateur, a présenté la proposition de son pays concernant le mécanisme d'évitement des émissions. Parmi les conditionnalités devant être posées aux activités d'accueil, elle a suggéré que la partie devra avoir des mesures ou des engagements d'atténuation officiellement déclarés au titre de la Convention.

Au sujet du rôle de la CCNUCC dans la NMM, David Hone, World Business Council for Sustainable Development, a déclaré qu'elle devrait encourager et soutenir les pays dans la mise en œuvre des mesures choisies. Il a ajouté que la CCNUCC devrait générer des marchés et stimuler la demande d'émissions de carbone comme le fait le Protocole. Il a indiqué que mettre un prix sur le carbone est un élément essentiel pour la réorientation des investissements privés, ce qui peut être accompli à travers des systèmes de plafonnement et d'échange et des mécanismes basés sur des projets.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont abordé, entre autres: le droit souverain de chaque pays à entreprendre des activités pertinentes; la manière de s'assurer de l'intégrité environnementale et d'éviter le double comptage; et les moyens possibles pour mettre en œuvre le NMM.

La Comptabilité et le Suivi unitaire: Au sujet de la gouvernance des approches de marché, relevant du cadre pour diverses approches, Andrew Prag, OCDE, a souligné

l'importance de s'entendre sur les règles comptables communes applicables aux émissions et aux objectifs. Reconnaisant que la forme globale du NMM n'est pas encore claire, il a déclaré que la prise d'une décision sur un point de référence valable est une étape cruciale pour la gouvernance du NMM, suggérant que des points de référence généraux pourraient être utiles à la prise en compte des circonstances et politiques propres à chaque pays, tout en étant également soumis à l'évaluation internationale.

Mandy Rambharos, Afrique du Sud, a souligné la nécessité d'élaborer un mécanisme permettant de convertir les crédits nationaux en crédits reconnus au niveau international, qui pourrait englober: l'Admissibilité des secteurs; la conversion des méthodologies et des directives sur les critères minimaux régissant la participation au marché international. Elle a suggéré une manière centralisée pour le suivi des unités internationales, et a signalé qu'il est possible d'utiliser les structures existantes, telles que l'ICA et l'IRA.

Sveinung Kvalo, Norvège, a appelé à un système de suivi des unités qui soit centralisé et soumis à la vérification de la CCNUCC, et à un registre d'émission unique et au suivi des transactions de crédits internationaux. Il a souligné la nécessité: d'un processus de QNV plus détaillées et plus strictes que ce que le CIA et l'IRA pourraient donner, un cadre pour la comptabilité des unités communes, doté de règles ex ante pour tous les pays participants et l'établissement de points de référence conservatrices, aux fins de s'assurer l'intégrité environnementale.

Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont abordé, entre autres questions, les chevauchements entre l'axe de travail consacré à l'élaboration d'un cadre pour diverses approches et le NMM.

GROUPE DE CONTACT: Le financement: Les discussions sur le financement se sont déroulées le matin et l'après-midi. Les Parties ont examiné une note informelle portant sur « l'action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour le soutien des mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique », mettant en relief les éléments d'ossature et les questions concernant: le financement au cours de la période 2012-2020; les liens avec d'autres organismes et institutions financières; le processus de QNV; une mise en application rapide du financement; le FVC et le financement à long terme. Un tableau matriciel a également été introduit, illustrant les décisions et les mesures prises depuis la CdP 13. Le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a invité les parties à examiner la question de savoir si le texte du projet de décision sur le financement est nécessaire.

Des vues divergentes ont été exprimées, les pays industrialisés pointant du doigt les décisions de Cancun et Durban, en soutenant que l'AWG-LCA a déjà obtenu des résultats significatifs et que d'autres arrangements avaient été mis en place, dans le cadre desquels les discussions sur le financement se poursuivront. Plusieurs pays industrialisés ont indiqué que l'AWG-LCA n'est pas l'instance appropriée pour discuter du financement à mi-parcours. Appelant à la prise d'une décision sur le financement à Doha, les pays en développement se sont dits préoccupés par le déficit du financement à moyen terme, et ont souligné la nécessité d'envisager la QNV du soutien financier et d'accroître la transparence de sa mise à disposition.

CONSULTATIONS INFORMELLES: l'atténuation par les pays en développement: le modérateur Gary Theseira (Malaisie) a présenté deux outils de modération: un tableau matriciel présentant « une vue aérienne » du travail accompli

sur les MAAN par les pays en développement parties depuis la CdP 13, et une note informelle contenant des éléments d'ossature, des éléments sur les MAAN communiquées par les parties, et les éléments de soutien à l'élaboration et à l'application des MAAN.

Les ÉTATS-UNIS, la NOUVELLE ZELANDE, la NORVEGE, le CANADA, l'UE, l'AUSTRALIE, la SUISSE, et les îles Marshall, au nom de l'AOSIS, ont souligné que le mandat du groupe est de continuer à clarifier les engagements d'atténuation par les pays en développement Parties, élément essentiel pour le renforcement de la confiance et la détermination de solutions pratiques permettant d'aller de l'avant. Ils ont encouragé les parties qui n'ont pas encore soumis leurs promesses, à le faire, et ont demandé une compilation plus structurée des mesures déjà soumises.

La CHINE, le BRESIL et l'AFRIQUE DU SUD ont souligné que des travaux supplémentaires sont nécessaires sur la question du processus de QNV du soutien devant être apporté aux pays en développement. S'opposant à cela, l'UE a signalé que la question était à l'étude ailleurs, et a appelé à l'évitement de la duplication du travail. La CHINE a souligné que les données pertinentes sur les MAAN ont été compilées dans le Registre. Le MALI a appelé à un soutien par le biais d'ateliers régionaux et un manuel sur l'élaboration et la mise en œuvre des MAAN, pour la CdP 18.

L'atténuation par les pays industrialisés: le modérateur Andrej Kranjc (Slovénie) a présenté une note informelle et un tableau matriciel reflétant les décisions prises depuis Bali. De nombreux pays industrialisés parties ont mis en exergue les progrès accomplis dans des domaines tels que la clarification des engagements et des IRA, et de nombreux pays en développement parties ont fait part de leur déception face, entre autres: au manque de résultats concrets; au faible niveau d'ambition dans les engagements disponibles des pays industrialisés et aux lacunes dans la comparabilité des efforts. La NORVEGE, appuyée par l'AUSTRALIE et l'UE, a suggéré des règles comptables communes à toutes les parties, proposition contrée par le BRESIL, la CHINE, l'INDE et le KENYA.

L'AWG-KP

CONSULTATIONS INFORMELLES: Deuxième période d'engagement: Les parties ont examiné les options et approches permettant de combler l'écart entre les deux périodes d'engagement, y compris: la ratification régulière; l'application à titre provisoire; des déclarations unilatérales; et des décisions du CMP. Plusieurs parties ont souligné que les approches se renforçaient mutuellement et qu'elles ne s'excluaient pas. Des parties ont fait part de leurs préoccupations quant à la nature juridiquement non contraignante des décisions de la CMP, tandis que d'autres ont fait état de difficultés et de contraintes de temps liées à l'application provisoire. Quelques parties ont souligné que toute disposition en deçà de l'application provisoire ne saurait être juridiquement contraignante au niveau international, et ne saurait traiter les conséquences juridiques de l'écart. Certaines parties ont indiqué que les décisions de la CMP pourrait aider, en permettant aux mécanismes de Kyoto de « rouler doucement » au cours de l'écart inévitable. D'autres ont souligné que le Protocole de Kyoto comporte des dispositions qui sont indépendantes de la deuxième période d'engagement.

L'ADP

TABLE RONDE: L'ambition: Le coprésident de l'ADP, Dovland, a invité les participants à combler l'écart en matière d'atténuation et les options et les voies et moyens d'accroître le niveau d'ambition. Socorro Flores (Mexique) a présenté le rapport de l'atelier sur l'augmentation du niveau d'ambition en vertu du paragraphe 8 de la décision 1/CP.17 (mise en place de l'ADP) qui s'est tenue à Bonn, en Allemagne, en mai 2012 (FCCC/ADP/2012/INF.1).

L'AOSIS a souligné que l'axe de travail consacré à l'ambition doit être une priorité dans le cadre de l'ADP. Le porte-parole a proposé de se concentrer sur les politiques et mesures internationales qui sont en train de permettre la mise en place des mesures nationales prises par les pays, aux fins de faciliter des MAAN plus ambitieux des pays industrialisés et des pays en développement. Il a suggéré de traiter la question de l'ambition au cours de tables rondes de haut niveau régulières.

Les PMA ont souligné qu'une augmentation de l'ambition pour la période pré-2020 est indispensable à tout résultat significatif dans le cadre de l'ADP. Le délégué a plaidé pour la tenue d'une session ministérielle de Doha avant, et a appelé les pays industrialisés à supprimer les conditions posées aux engagements et à convertir les engagements en QELROs juridiquement contraignantes et en engagements comparables. Il a encouragé les pays en développement à mettre en avant les MAAN, notant que les PMA l'ont fait.

L'UE a déclaré que les pays industrialisés doivent prendre l'initiative dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, à travers la prise de mesures nationales ambitieuses, et a encouragé les pays en développement à fournir des MAAN à travers, entre autres, les multiples institutions mises en place à Cancun et Durban. Soulignant que les parties ne pourront probablement pas renforcer les objectifs et promesses disponibles, cette année, elle a appuyé la tenue d'un forum de haut niveau avant Doha et l'idée d'axer ses travaux sur des questions telles que celles des HFC, des combustibles de soufre, de la REDD+, des subventions aux combustibles fossiles et du financement du secteur privé.

L'INDE a appelé au maintien de « l'équilibre délicat » de Durban, y compris les éléments concernant l'achèvement de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP. La représentante a mis en garde contre les mesures unilatérales prises par les pays « au nom du climat ».

Le COSTA RICA, parlant pour le Chili, la Colombie et le Pérou, a encouragé la CCNUCC à davantage d'engagement avec d'autres organismes multilatéraux, notamment l'OACI et l'OMI. Le délégué a demandé aux pays en développement de mettre en avant les MAAN, notant qu'ils ont des opportunités « non perdantes ».

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné qu'il n'y a « pas d'ambition sans engagement » et a souligné que le travail sur l'ambition dans le cadre de l'ADP ne remplace pas des engagements pris au titre du Protocole de Kyoto et les négociations de l'AWG-LCA sur l'atténuation. Le délégué a préféré fonder le travail plutôt sur une approche historique que sur une approche de « boule de cristal » qui tente de deviner « où les parties seront dans dix ans ». Il a proposé de se concentrer sur la façon de combler l'écart, de traiter les domaines qui incluent l'atténuation, l'adaptation et les moyens de mise en œuvre, pour soutenir les contributions des pays en développement.

Le délégué des États-Unis a reconnu l'existence d'un « fossé générique » et a déclaré que l'objectif relatif à la température est « une vision » vers laquelle il va falloir essayer de travailler, mais qu'il existe de nombreuses voies pour atteindre 2°C. Il a présenté différentes approches permettant de faire avancer les ambitions, y compris: la présentation des engagements par les pays qui ne l'ont pas encore fait, soulignant que certains d'entre eux pourraient agir, mais qu'il ont choisi de ne pas le faire, et l'encadrement des efforts fournis dans le contexte des engagements existants à travers des mesures volontaires.

Le GROUPE AFRICAÏN a déclaré que les efforts visant à réduire les émissions découlant des activités menées dans le cadre d'autres organismes multilatéraux devraient être reconnus par la Convention. Le délégué des États-Unis a déclaré que l'amélioration de l'ambition à travers des activités extérieures au processus, tels que des initiatives bilatérales, devrait être encouragée, mais non soumise à la reconnaissance ou à l'approbation de la CCNUCC. Le GROUPE AFRICAÏN a précisé que sa proposition portait sur l'imputabilité et la transparence, et qu'il ne prétend pas dicter d'autres initiatives. L'UE a souligné le rôle de la CCNUCC en matière de transparence des mesures prises en dehors de la Convention.

TABLE RONDE: Vision pour l'ADP: Les discussions présidées par le co-président Dovland se sont poursuivies jeudi. L'EQUATEUR a encouragé la lutte contre les effets du changement climatique dans une perspective fondée sur les droits de l'homme, et a proposé que les groupes de travail se réunissent deux fois par an, jusqu'en 2015, pour élaborer des recommandations.

La FEDERATION DE RUSSIE a mis en garde contre l'adoption d'une approche trop étroite qui ne tient pas compte des réalités actuelles. Le délégué a soutenu l'universalité et a appelé les pays à annoncer leurs propres engagements en faveur de l'atténuation. Il a indiqué qu'une feuille de route de l'ADP devrait permettre un examen des questions pertinentes et pas seulement satisfaire les exigences procédurales.

Le CHILI, parlant pour la Colombie, le Costa Rica, la République dominicaine et le Panama, a appelé à la mise en œuvre de moyens permettant de faire face aux besoins, à la fois, de l'atténuation et de l'adaptation. Il a soutenu l'examen du RCMD dans le contexte des questions spécifiques d'atténuation et d'adaptation, suggérant que cet examen ait lieu au sein des deux tables rondes qui correspondent aux axes de travail convenus, et non pas séparément au sein d'une troisième table ronde.

Le délégué des États-Unis a déclaré que l'accord doit être valable pour tout le monde, ou alors il n'y aurait pas d'incitation à s'engager dans le processus. Il a souligné l'importance d'un processus souple, dynamique et transparent qui repose sur des circonstances nationales et des capacités individuelles. S'agissant des étapes à venir, il a suggéré, entre autres, la poursuite du format actuel de tables rondes et d'ateliers sur des thèmes techniques qui pourraient surgir. Il a proposé une réflexion sur les thèmes et l'exploration d'options réalisables avant l'élaboration du texte.

L'Australie a appuyé l'idée de parvenir à un accord « efficace sur le climat » qui soit: applicable à tous; capable d'évoluer au fil du temps aux fins de promouvoir l'augmentation de l'ambition à mesure que les capacités des pays et la confiance grandissent; et qui incite les pays à entreprendre des mesures.

Le délégué a précisé que les principes de la Convention sont durables, mais dynamique, et a souligné la « différenciation actionnable » dans le cadre du nouvel accord.

La NORVEGE a déclaré que le nouvel accord doit être efficace, juste, réaliste, souple et fondé sur la science, et qu'il doit englober des engagements d'atténuation en rapport avec leurs responsabilités et leurs capacités. Le délégué a dit qu'il prévoyait un régime juridiquement contraignant, fondé sur des règles multilatérales qui traitent la « différenciation dynamique ».

Le PAKISTAN a signalé que des éclaircissements ont été demandés sur l'ensemble des objectifs, principes fondamentaux et leur application, et sur les enseignements à en tirer. Le délégué a souligné que l'applicabilité à toutes les parties ne doit pas outrepasser la RCMD et la notion d'équité. Il a souligné: l'absence d'une entente commune sur la façon dont beaucoup de circonstances ont évolué; le maintien de la structure différenciée disponible; et un mécanisme efficace. Il a suggéré de traiter ces éléments à travers des ateliers, des études ou des groupes d'experts.

L'INDE a encouragé une différenciation fondée sur l'équité, des responsabilités communes mais différenciées et la responsabilité historique. La représentante a recommandé que les arrangements post-2020 soient quantifiés et que des termes particuliers appelant les pays industrialisés à fournir un appui aux pays en développement, dans le cadre d'un « régime de facilitation » qui assure le transfert de technologies respectueuses de l'environnement. Elle a indiqué que l'ADP doit être souple pour permettre l'examen de nouveaux éléments, y compris ceux émanant du GIEC, de l'examen 2013-15 et d'autres groupes de travail spéciaux.

Le délégué des PMA a appelé à un nouveau protocole et à un processus de QNV solide pour s'assurer du respect et de la transparence. Le GROUPE AFRICAÏN a déclaré que le futur résultat juridique devrait être une nouvelle expression des engagements énoncés dans la Convention, tels que les engagements de financement pour les pays en développement, le partage approprié du fardeau, l'intégration des outils et mécanismes opérationnels, et l'acceptation de toutes les sources de financement.

DANS LES COULOIRS

Les trois groupes de travail travaillant à plein régime au deuxième jour de la réunion, les délégués des groupes de l'AWG-LCA ont eu de nouveaux outils pour la facilitation de leurs travaux, y compris certaines matrices nouvellement produites, et des notes informelles retraçant les progrès accomplis à ce jour depuis Bali et indiquant que d'autres travaux seront nécessaires. » Ce fut une bonne idée car il étale vraiment tout, de manière claire, afin que nous puissions voir où nous en sommes », a déclaré un participant.

Dans l'intervalle, dans les débats des tables rondes de l'ADP, les pays en développement étaient aux prises avec l'application des principes énoncés dans la CCNUCC pour la perspective à venir. Un négociateur expérimenté a appelé à lever le « pare-feu notoire » entre les pays industrialisés et les pays en développement. Ayant de nombreuses questions à régler par Doha pour l'achèvement des deux groupes de travail spéciaux, beaucoup craignaient le risque de voir l'ADP devenir un nouveau « dépôt pour les questions non résolues », au lieu de permettre la réalisation de progrès réels ou de combler les lacunes pour un futur régime climatique.

LES FAITS MARQUANTS DES NÉGOCIATIONS DE BANGKOK SUR LE CLIMAT: SAMEDI 1ER SEPTEMBRE 2012

Samedi, l'ADP s'est réuni toute la journée pour examiner l'ambition et la vision de l'ADP. Les séances du matin et l'après-midi ont vu se dérouler un certain nombre de groupes de contact et de consultations informelles de l'AWG-KP et l'AWG-LCA.

L'ADP

TABLE RONDE: L'ambition: Les discussions sur l'ambition se sont poursuivies à partir de là où elles avaient été laissées vendredi. De nombreux pays en développement ont souligné que l'ambition doit traiter de l'adaptation, de l'atténuation et des moyens de mise en œuvre. Beaucoup ont souligné la nécessité pour les parties qui ne l'ont pas encore fait, de présenter leurs engagements.

La REPUBLIQUE DE COREE a souligné la nécessité : d'une approche holistique pour renforcer les actions nationales et la coopération internationale ; et d'un équilibre entre l'atténuation et l'adaptation. Le délégué a suggéré que les parties qui ont présenté des engagements devraient supprimer les conditions qui les accompagnent et passer à une gamme d'engagement supérieure.

L'ARABIE SAOUDITE a souligné la nécessité de régler l'ambition en matière d'adaptation, notamment à travers les engagements pris par les parties, la mise en place d'un registre et la tenue d'un atelier consacré à la discussion de ces questions. La BARBADE a déclaré que l'accroissement de la participation à travers les engagements est essentiel, soulignant que la question ne concerne pas l'écart au niveau de la participation, mais de l'écart au niveau de l'ambition.

La SUISSE, appuyée par la NORVEGE, a déclaré que les axes de travail ne doivent pas être considérés comme étant concurrentiels, mais plutôt comme étant complémentaires. La BARBADE a souligné que l'ambition des axes de travail doit être abordée de manière urgente.

La SUISSE a souligné les aspects qui entravent les progrès sur la question du relèvement de l'ambition, à savoir : une compréhension technique du potentiel des mesures conjointes et individuelles, ainsi que celui de volonté politique. Le délégué a appelé à la tenue de discussions techniques sur l'ambition, se concentrant sur l'échange d'expériences et l'analyse du potentiel d'accroissement de l'ambition dans différents secteurs. Le délégué des ILES SALOMON a déclaré que l'échange d'expériences ne serait pas utile si les moyens de mise en œuvre de l'amélioration des MAAN ne sont pas assurés. Le délégué des ILES MARSHALL a déclaré que l'engagement avec les acteurs non étatiques devrait être amélioré, ciblé et interactif.

Le JAPON a appelé à une meilleure transparence sur les mesures d'atténuation et d'amélioration de la coopération, y compris en dehors de la CCNUCC. La NORVEGE a déclaré que le relèvement de l'ambition exige de la clarté sur la comptabilité de la réduction des émissions, pour comprendre ce que font les pays et à quelle hauteur, précisant que cela est facile à réaliser pour les partis ayant pris des engagements au titre du Protocole de Kyoto.

SINGAPOUR a souligné trois aspects en rapport avec le relèvement de l'ambition : approfondissement du train de mesures à prendre et, notamment de l'ambition dans le cadre du Protocole de Kyoto et de la gamme des promesses ; élargissement de la gamme des mesures, précisant que les initiatives complémentaires sont pertinentes, mais qu'elles doivent renforcer le système multilatéral et respecter les différentes compétences des organisations multilatérales; et, élargissement de l'éventail des acteurs.

La BOLIVIE a souligné la réticence de certaines parties à se joindre à une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et a demandé pourquoi les partis veulent "tuer" un système qui fonctionne pour beaucoup. Le délégué a souligné la nécessité d'un système prévoyant des règles comptables claires, un niveau élevé d'ambition et d'engagement. L'EQUATEUR a proposé un régime de respect des obligations, relié à la Cour internationale de Justice.

La CHINE a mis l'accent sur la mise en œuvre, l'engagement et la réduction des inégalités. Le délégué a souligné : l'importance d'avoir une approche globale et équilibrée pour relever le niveau d'ambition de tous les piliers du PAB; que cette ambition n'est pas une question de possibilité, mais de la responsabilité; l'importance des séances d'information ou des rapports provenant d'autres processus pertinents, portant notamment sur le financement à long terme et sur l'atelier consacré à l'accès équitable au développement durable ; et que toute référence à des mesures complémentaires ne doit pas servir d'excuse pour prendre des mesures unilatérales.

L'AUSTRALIE a souligné : le renforcement de l'entente sur des questions telles que celle de savoir ce qui motive et qui peut inciter à l'ambition, à travers le partage d'expériences, des bonnes pratiques et des initiatives réussies; l'effet catalyseur et démonstratif important des activités complémentaires qui se déroulent en dehors de la CCNUCC; l'écoute des parties sur ce dont elles ont besoin pour relever l'ambition; et le développement des marchés de carbone crédibles. L'UE a proposé la tenue d'une discussion sur : la manière dont la CCNUCC peut assurer la transparence et catalyser l'action dans d'autres organismes multilatéraux. Le délégué a suggéré que le Secrétariat élabore un document technique comportant des options structurées et quantifiées concernant des initiatives complémentaires.



Le BRESIL a souligné : l'équité et l'ambition qui se renforcent mutuellement ; l'importance des accords attractifs, montrant des exemples possibles à prendre pour guide, tels que l'OMC et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (traité de désarmement); le fait que "aucune partie ne quitte le Protocole de Kyoto pour faire plus"; et l'importance de reconnaître l'ambition, pointant vers les pays en développement qui ont mis en avant les MAAN comme exemple. Le délégué a souligné le paradoxe d'avoir à produire des MAAN pour obtenir un soutien, et suggéré que les pays industrialisés sont réticents à fournir un soutien qui pourrait donner lieu à une concurrence de la part des pays en développement. Le délégué des Etats-Unis a souligné l'absence de différenciation entre les parties dans le traité sur le désarmement, évoqué par le Brésil.

La SUISSE a indiqué que les réunions ministérielles ne doivent pas être galvaudées et qu'elles devraient être rapides et bien organisées pour assurer la productivité. Le délégué des PHILIPPINES a rappelé que l'ambition des pays en développement est liée au soutien fourni par les pays industrialisés, et que l'ambition des pays industrialisés en matière d'atténuation est en rapport avec les débats des groupes de travail spéciaux.

La COLOMBIE a suggéré que les discussions sur le changement climatique soit encadrée dans un contexte plus large, préconisant que le changement climatique est une question de sécurité mondiale et qu'il devrait figurer à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. La représentante a indiqué que l'adaptation devrait être la pièce maîtresse et a affirmé qu'il "n'y a pas d'option de retour en arrière" du changement climatique pour ce qui concerne les réfugiés climatiques. Les Etats-Unis ont rappelé les discussions sur le climat au sein du Conseil de sécurité. La MICRONÉSIE, soutenue par les Etats-Unis, a souligné l'importance des initiatives extérieures, comme celles qui sont axées sur les HFC, le carbone noir, le méthane et l'ozone troposphérique. La représentante a souligné que, dans le but de combler l'écart en matière d'ambition, les mesures extérieures doivent être complémentaires aux promesses actuelles. Nauru, au nom de l'AOSIS, a déclaré que les discussions de la semaine prochaine devraient se concentrer, entre autres, sur: les résultats de Doha ; le plan de travail de 2013, et le comblement de l'écart relatif à l'ambition en 2013.

TABLE RONDE: Vision concernant l'ADP: Les discussions se sont poursuivies à partir de là où elles avaient été laissées vendredi. Réaffirmant que l'ADP doit être négocié dans le cadre de la Convention, le BRESIL a indiqué que la négociation d'un nouvel instrument juridique pour 2020 est le principal objectif de la plate-forme de Durban. Mettant en garde contre un démarrage précoce de la négociation de l'instrument, le délégué a précisé que cela contaminait les résultats "réels", attendus pour Doha, qui devraient être la clôture de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA. La BARBADE a signalé, entre autres choses, que le nouvel accord juridiquement contraignant doit : avoir une portée globale et traiter de l'adaptation, de l'atténuation, du financement et de la technologie.

Le Venezuela, au nom du groupe ALBA, a exprimé sa préoccupation au sujet du fait que certaines parties sont en train de remettre en question la validité de la convention, après 20 ans, et de réinterpréter certains termes. Le délégué a souligné qu'un système souple d'accords bilatéraux et multilatéraux risquait de désarçonner le système multilatéral fondé sur des règles.

L'UE a souligné la nécessité d'établir un plan de travail visant à l'adoption d'un accord juridiquement contraignant en 2015, applicable à tous, et a invité les parties à présenter leurs observations et à commencer à discuter de façon informelle de ce que cela signifie en termes pratiques.

La NOUVELLE-ZELANDE a déclaré qu'une participation universelle apporterait un meilleur niveau d'ambition et qu'elle serait la meilleure plate-forme pour l'édification. La TANZANIE a souligné que le soutien aux pays touchés par les impacts du changement climatique est une question d'équité.

La REPUBLIQUE DE COREE a recommandé la souplesse dans l'accord sur la période post-2020, des incitations à la participation des pays en développement, qui doit tenir compte des circonstances nationales, comme le taux de croissance et la densité démographique ; les sources d'énergie ; la dotation des énergies renouvelables ; et l'étendue de la côte.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a souhaité voir l'axe de travail consacré à l'ambition constituer une priorité, aux fins de parvenir à un accord sur un nouveau protocole, et s'est opposé à la tenue d'une table ronde dédiée spécifiquement aux principes, en disant: elles ne doivent pas être examinées isolément.

Le MEXIQUE a proposé que le résultat post-2020 ayant force de loi collabore avec un groupe d'instruments connexes qui ont des dimensions contractuelles, normatives et de facilitation distinctes. Le délégué a exprimé sa déception devant le "silence assourdissant" sur la situation à mi-parcours du financement. Le délégué des ILES MARSHALL a suggéré que la "répartition binaire" entre les pays de l'AWG-KP pourrait être remplacée par un certain nombre de listes comportant un terrain d'entente plus différencié, à partir duquel les pays pourraient "sortir" des exigences plus strictes.

Le délégué des EMIRATS ARABES UNIS a déclaré que le principe des responsabilités communes mais différenciées pourrait être renforcé, tout en permettant à un groupe de parties, plus large, de jouer "un rôle équitable" dans la réduction des émissions, compte tenu de la démographie des pays, des ressources disponibles et d'autres facteurs. L'ARABIE SAOUDITE a souligné la nécessité d'une meilleure entente mutuelle dans les négociations.

L'AWG-KP

CONSULTATIONS INFORMELLES : La deuxième période d'engagement : Les parties ont continué à discuter des options permettant de s'assurer de la continuité entre les première et deuxième périodes d'engagement. Plusieurs parties ont réitéré leurs préoccupations que l'application provisoire de l'amendement au Protocole de Kyoto ne puisse pas être rendue opérationnelle de manière suffisamment rapide pour combler l'écart, et conférer ainsi au Protocole "une base juridique solide".

DANS LES COULOIRS

Samedi, les tables rondes sur les axes de travail de l'ADP ont été clôturées. Pendant ce temps, dans le groupe de l'AWG-LCA et ses groupes de contacts informels, les délégués ont continué à "cogner contre les murs". Le but de l'AWG-LCA, ici, à Bangkok, était de mettre "des textes sur du papier pour Doha", comme l'a formulé un délégué. Mais même placer des textes sur du papier semble être une tâche difficile. "Durban a clairement mandaté uniquement la poursuite des travaux sur des questions spécifiques, et nous ne pouvons pas accepter des textes ou des décisions de Doha sur une quelconque autre question", a déclaré le représentant d'un pays industrialisé. "Les autres questions ont déjà été retenues pour examen par les organes subsidiaires ou les institutions créées à Cancun et Durban", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, les pays en développement ont identifié nombre de questions non résolues dans le cadre du Plan d'action de Bali, qui doivent être traitées dans l'AWG-LCA. "Les décisions concernant ces questions sont nécessaires pour s'assurer d'une conclusion réussie de l'AWG-LCA à Doha. Dans le cas contraire, quel en sera le sort ? Nous ne pouvons pas les laisser en suspens, et supposer, maintenant que l'ADP est vide, qu'elles y seront ramassées", a déclaré un délégué.

Face à ces deux points de vue divergents, certains espéraient voir un terrain d'entente être trouvé. Nous ne pouvons pas avoir un "dictionnaire de questions en suspens", mais nous ne pouvons pas non plus "avoir rien du tout", a déclaré un participant aux discussions de l'AWG-LCA.

LES FAITS MARQUANTS DES NÉGOCIATIONS DE BANGKOK SUR LE CLIMAT:

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2012

Dimanche matin, un atelier de l'AWG-LCA sur les objectifs quantifiés de réduction des émissions dans l'ensemble des secteurs de l'économie, adoptés par les pays industrialisés parties, a eu lieu. L'après-midi a vu se dérouler un atelier de l'AWG-LCA sur l'approfondissement de la compréhension de la diversité des MAAN par les pays en développement parties, les hypothèses sous-jacentes et le soutien nécessaire à la mise en œuvre de ces mesures.

AWG-LCA

ATELIER DE SESSION : OBJECTIFS QUANTIFIÉS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DANS L'ENSEMBLE DES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE, ADOPTÉS PAR LES PAYS INDUSTRIALISÉS : Groupe de discussion

1: Approches pour mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs par les pays industrialisés parties:

Andrej Kranjc (Slovénie) a ouvert l'atelier, se référant à la dernière version actualisée du document technique du Secrétariat sur les objectifs et les approches (FCCC/TP/2012/5). Thelma Krug, du GIEC, a modéré la séance.

La SUISSE a souligné que la clarification des approches ne doit pas être considérée comme relevant du respect des obligations ou du suivi des activités, mais comme un moyen de comprendre l'intention des parties, suggérant que les organes subsidiaires reprennent cette discussion. SAINTE-LUCIE a déclaré que la mesure des progrès sert à savoir : "ce que voit l'atmosphère" et ce que chaque pays est en train de faire. La représentante a suggéré d'utiliser les règles du Protocole de Kyoto, vu qu'elles ont été négociées par toutes les parties. L'AFRIQUE DU SUD a proposé de tenir, avant Doha, un atelier technique sur le thème de la comparabilité.

Le délégué des ETATS-UNIS a indiqué que de multiples façons de réaliser une comptabilité robuste sont mentionnées dans les décisions de Durban. Il a souligné le risque de double comptage, faisant observer que certains pays en développement ont fait part de leur intention de compter les unités qu'ils ont vendues au niveau international dans le cadre de l'accomplissement de leurs engagements nationaux.

La NOUVELLE-ZÉLANDE a souligné que l'harmonisation des approches fondées sur les règles peut impliquer un compromis avec la participation, car certaines parties peuvent s'éloigner de la coopération.

Le débat : Au cours du débat qui a suivi, un participant a appelé à la suppression du "syndrome de la peur", des goulots d'étranglement dans les méthodologies et des brèches, et a souligné l'importance d'une approche, équitable, harmonisée et fondée sur des règles. L'UE a demandé aux Etats-Unis des éclaircissements : sur les Etats qui ont, comme la Californie, l'intention d'utiliser des mesures compensatoires, et sur la manière dont ils allaient s'y prendre pour éviter le double comptage ; sur les éventuels encaissements et emprunts prélevés des années précédentes en cas d'utilisation d'un objectif assorti

d'une année de référence, et sur le point de savoir quelles règles seraient utilisées pour le traitement des perturbations naturelles et si les règles du protocole de Kyoto devaient être utilisées. Le délégué des Etats-Unis a répondu que les services bancaires et les emprunts sont incompatibles avec leur approche en matière d'inventaire.

SAINTE-LUCIE a déclaré que les règles et l'harmonisation devraient encourager, et non décourager, les parties à prendre des mesures, et qu'aucun crédit international ne devrait revenir à des pays disposant d'une comptabilité assortie d'une année de référence.

La NOUVELLE-ZÉLANDE a établi une distinction entre un ensemble commun de règles et une harmonisation complète, signalant que cette dernière risquait de ne pas être possible pour les marchés et pour l'UTCATF. La représentante a appelé : à une souplesse dans le processus de notification, afin de permettre une prise en compte des circonstances nationales ; et à un équilibre entre la participation, le contrôle et le respect des obligations. Elle a reconnu la nécessité d'éviter la fragmentation du marché et a parlé des difficultés de son pays à réaliser ses objectifs de réduction d'émission sans de grandes mesures compensatoires, vu que la moitié de ses émissions proviennent du secteur agricole.

Plusieurs pays ont plaidé pour la tenue d'un atelier technique avant Doha, tandis que d'autres ont souligné qu'un atelier conjoint, impliquant, à la fois, les pays industrialisés et les pays en développement, serait incompatible avec les décisions de Durban.

Au sujet des règles supplémentaires, le délégué des Etats-Unis a souligné la nécessité d'un système capable de les accueillir toutes, de façon à maximiser à la fois l'effort et la participation.

Groupe de discussion 2. Ambition des engagements pris par les pays industrialisés parties et les hypothèses et conditions connexes : John Christensen, du PNUE, a modéré le débat.

Au sujet des voies et moyens de renforcer l'ambition des engagements, la NORVEGE a souligné : la participation de tous les grands pays émetteurs, la clarté des engagements des pays grands émetteurs et un niveau d'ambition collectif.

Le BELARUS a souligné que la route vers une augmentation substantielle de l'ambition passe plutôt par une politique sociale et des stratégies économiques appropriées et durables, que par des réformes techniques.

Le BRESIL a souligné : que certains pays n'ont pas avancé d'objectifs inconditionnels ; que d'autres ont présenté des conditions qui sont dépassées, imprécises ou d'ordre qualitatif ; et que les objectifs de nombreux pays ne comprennent pas les voies d'accomplissement.

Réaffirmant que l'ambition pré-2020 relative à l'atténuation est une priorité absolue pour l'AOSIS, le délégué des ILES MARSHALL a souligné la nécessité de fournir des occasions de réunions de haut niveau régulières, qui placent la question de la suppression de toute condition au sommet de l'ordre du jour politique.

Soutenant que le Protocole de Kyoto fonctionne, la BOLIVIE a présenté des chiffres qui démontrent que l'UE, le Japon et d'autres pays ont réduit leurs émissions entre 1990 et 2010.



La FEDERATION DE RUSSIE a suggéré de prendre en considération les enseignements tirés du Protocole de Kyoto, à savoir : les règles convenues doivent être remplies ; et la nécessité d'une souplesse pour permettre aux parties désireuses de participer, de pouvoir le faire.

L'Australie a souligné que certaines grandes économies doivent encore soumettre leurs engagements, et a souligné que le processus de clarification des engagements ne doit pas être conflictuel. Le délégué a parlé du plan de son pays de plafonner les émissions, précisant que cela s'est réalisé avant l'examen des arrangements internationaux dans lesquels il va adhérer.

La Chine a déclaré que la comparabilité doit tenir compte : de la nature juridique des engagements ; de l'ampleur des objectifs d'atténuation ; et des systèmes de respect des obligations. Le délégué a souligné que c'est seulement à travers des règles comptables communes rigoureuses qu'il sera possible de montrer que les pays industrialisés ont pris l'initiative.

L'UE a déclaré que les réductions des émissions dans le secteur de l'aviation ne sont pas comptées dans ses engagements pris au titre du Protocole de Kyoto. Le délégué a souligné que des règles comptables communes doivent être au cœur de la période post-2012.

Le Mali a appelé à trois décisions de Doha : l'établissement d'un programme de travail sur l'élaboration de règles comptables communes ; la conversion des promesses en des trajectoires d'émissions ; et la mise en place d'un groupe de travail sur le respect des obligations.

Le débat : Le Japon a souligné le rôle potentiel des rapports biennaux de l'IRA dans l'amélioration de la comparabilité. Le Canada a signalé qu'il n'appuyait pas les limitations sur l'utilisation des services bancaires ou des mécanismes de marché internationaux, bien que son pays n'ait pas l'intention d'utiliser ces mécanismes.

ATELIER DE SESSION: POUR FAVORISER LA COMPREHENSION DE LA DIVERSITE DES MAAN PAR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT, LES HYPOTHESES SOUS-JACENTES, ET L'AIDE NECESSAIRE A LA REALISATION DE CES MESURES:

Groupe de discussion 1: Les hypothèses et méthodologies sous-jacentes, les secteurs et les gaz couverts, les valeurs du potentiel de réchauffement global (PRG) utilisées, et les résultats d'atténuation estimés : John Christensen, du PNUE, a modéré ce groupe de discussion.

Au sujet des défis méthodologiques à relever dans l'élaboration et la mise en œuvre des MAAN, l'Indonésie a mentionné, entre autres : "l'élaboration de projections fondée sur le statu quo" et la détermination des lignes de référence ; la sélection de mesures d'atténuation et de systèmes financiers efficaces et efficaces ; et l'engagement des parties prenantes.

Reconnaissant que les MAAN varient et qu'elles sont à l'initiative des pays, l'UE a déclaré que les hypothèses prises en compte dans l'élaboration d'une MAAN doivent être élaborées par le pays lui-même. La représentante a énuméré les défis à relever, tels que : l'établissement de lignes de référence ; l'intégration des secteurs, des gaz et des valeurs du PRP ; et le rôle des compensations. Elle a proposé qu'en 2013, le SBSTA réponde aux besoins d'information de chaque type de MAAN, en vue de réduire l'incertitude et d'assurer la transparence, tout en préservant la diversité.

L'Afrique du Sud a souligné que les MAAN devraient être conçus pour : assurer une "souplesse maximale" ; respecter la diversité des mesures prises ; favoriser la prise de nouvelles mesures ; et intégrer les objectifs de réduction de la pauvreté par-delà la réduction des émissions. Le délégué des Maldives a parlé des défis rencontrés dans l'établissement du système de QNV, signalant que les approches du MDP se sont avérées "axées sur des projets" et coûteuses.

Le Mexique a parlé des hypothèses retenues dans la conception et la mise en œuvre de MAAN crédibles et responsables, y compris : l'existence d'un organisme de certification national ; l'élaboration de lignes de référence sectorielles ; et la disponibilité du financement et de la technologie à travers des prêts bonifiés, les budgets nationaux et les sources du secteur privé.

Le Japon a parlé des limitations dans la disponibilité des données dans les pays en développement, de la difficulté de mettre en place des systèmes de QNV et du double comptage potentiel des crédits compensatoires.

Le débat : Plusieurs pays en développement ont souligné que des instruments de transparence, comme l'ICA et les rapports biennaux de mise à jour, ont été élaborés dans le cadre de l'AWG-LCA, et que, par conséquent, ils ne voyaient pas la nécessité de processus supplémentaires. L'Afrique du Sud, avec le Brésil, la Chine et Singapour, a souligné que

les MAAN sont à l'initiative des pays, qu'elles sont diverses et qu'elles doivent respecter des circonstances nationales, et a exprimé des réserves au sujet de leur normalisation.

Les Etats-Unis et l'UE ont souligné la valeur d'une transparence accrue sur la question des MAAN, à travers l'expression des hypothèses sous-jacentes, telles que la croissance du PIB et les émissions de référence. En réponse à une question posée par Climate Action Network, de nombreuses parties ont reconnu l'utilité potentielle de l'élaboration d'indicateurs de progrès, applicables à la mise en œuvre des MAAN.

Groupe de discussion 2: Soutien des MAAN : La deuxième table ronde a été modérée par M. Youba Sokona, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Soulignant les initiatives d'atténuation de son pays dans le secteur des énergies renouvelables, l'Uruguay a déclaré que le soutien de l'opérationnalisation est essentiel pour l'élaboration des MAAN et la mise en place du registre des MAAN.

Présentant une initiative nationale de mesures d'atténuation dans le secteur des énergies renouvelables, le délégué des Philippines a décrit le rôle de l'aide internationale dans la couverture des coûts marginaux des mesures d'exécution comme, par exemple, la nécessité de fournir un soutien international pour couvrir les surcoûts de l'extension d'un réseau électrique pour les énergies renouvelables.

Le délégué du Mali a déclaré que son pays est en train d'élaborer une stratégie de croissance verte couvrant plusieurs secteurs, suggérant qu'un manuel pour l'élaboration de MAAN et des ateliers régionaux seraient utiles pour fournir des orientations aux pays élaborant leurs MAAN.

Reconnaissant l'importance du financement climatique international pour le soutien de la mise en œuvre des MAAN, l'UE a souligné, entre autres, la nécessité pour les pays de contribuer à leur propre financement.

L'Australie a souligné que les MAAN devraient cadrer avec la stratégie nationale plus large de développement sobre en émissions.

Le débat : Les discussions ont porté, entre autres, sur : le besoin de ressources financières nouvelles et supplémentaires pour les MAAN ; l'opérationnalisation du soutien à travers le Registre ainsi que la coordination des bailleurs de fonds. Les pays en développement ont souligné les défis à relever dans les domaines des capacités humaines, technologiques et institutionnelles et, soutenus par Climate Action Network, ont suggéré que la CCNUCC organise des ateliers régionaux consacrés au renforcement des capacités et permettre aux pays d'adhérer.

DANS LES COULOIRS

Dimanche, les couloirs du Centre de Conférence des Nations Unies étaient plus calmes que d'habitude, avec uniquement les ateliers consacrés au thème de l'atténuation, à l'ordre du jour officiel.

Dans les réflexions sur les jours de travail qui restent, l'attention était tournée vers l'ADP. "Les tables rondes ont été certainement un exercice utile, et je pense que nous avons une meilleure compréhension de nos positions réciproques sur la vision et sur l'ambition, mais il y a manque de clarté sur la suite", a déclaré un délégué. Dans l'intervalle, les coprésidents de l'ADP étaient prétendument occupés à mener des consultations informelles en vue de recueillir les points de vue des parties sur la façon dont l'ADP devrait aller de l'avant avec ses travaux.

Considérant les défis à relever sur la route de Doha, un autre délégué a parlé du dilemme de la poule et de l'œuf qui leur est posé d'achever simultanément l'AWG-LCA et l'AWG-KP, les pays industrialisés désireux de conclure l'AWG-LCA et les pays en développement encourageant la conclusion de l'AWG-KP d'abord. "Outre ce casse-tête, il y a le fait que le contenu de l'ADP reste peu clair", a déclaré un observateur. "Nous devons parvenir à une conclusion réussie de ces organes avant que ne commence sérieusement le travail sur l'ADP, afin de savoir ce avec quoi nous travaillons", a-t-il ajouté. Attirant l'attention sur l'atmosphère de méfiance qui prévaut, notamment en raison du fait que certaines promesses faites dans le cadre du Plan d'action de Bali ne sont toujours pas honorées, certains ont cité une phrase entendue en séance plénière "Il ne faut jamais confondre une obligation et une concession en négociation."

Sur une note plus optimiste, la société civile a organisé un certain nombre d'actions à l'extérieur du centre de conférence des Nations Unies, dont, notamment, l'initiative "Cyclistes pour le climat" qui encourage des modes de transport alternatifs.

LES FAITS MARQUANTS DES NÉGOCIATIONS DE BANGKOK SUR LE CLIMAT : LUNDI 3 SEPTEMBRE 2012

Lundi matin, le président désigné de la CdP 18/RDP8 a convoqué des consultations officieuses ouvertes à tous sur les attentes des parties et observateurs de Doha. L'après-midi a vu se dérouler la table ronde consacrée à l'axe de travail 1 de l'ADP sur la vision de l'ADP. Le groupe de contact de l'AWG-LCA sur le bilan des travaux s'est réuni l'après-midi. Le groupe de contact de l'AWG-KP s'est également réuni dans l'après-midi. Des groupes de contact et des consultations informelles de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA ont eu lieu tout au long de la journée.

L'ADP

TABLE RONDE: Vision de l'ADP : Au cours de cette discussion, les délégués ont abordé les questions posées par les coprésidents concernant : ce que l'on entend par "circonstances nationales" et la façon dont elles pourraient être intégrées dans des travaux de l'ADP ; la compréhension du terme "applicable à tous"; la mesure dans laquelle l'élargissement de la participation peut être encouragée ; l'intégration de la "souplesse" dans le travail de l'ADP ; et la manière dont les principes de la Convention doivent être appliqués dans le cadre de la vision de l'ADP.

Un certain nombre de pays a souligné qu'universalité de l'application ne signifie pas uniformité de l'application. Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé à un résultat " climatique efficace" et a déclaré que les discussions en cours ne devraient pas préjuger de toute discussion future, les échanges actuels n'étant que le début d'une longue conversation.

SINGAPOUR a souligné l'importance de comprendre le contexte et les contraintes des situations nationales avant de parler des contributions des parties. Le délégué a indiqué que ce modèle implique : qu'il n'y aura pas de formule ou de "taille unique" ; que les mesures d'atténuation seront déterminées

au niveau national et non imposées du niveau international, et qu'elles seront sans préjudice pour la question de la forme juridique ; et que la participation universelle doit reconnaître les circonstances nationales et doit en tenir compte.

GRENADE a souligné que la souplesse a permis une "participation différenciée" et que "l'adaptation ambitieuse" est la voie qui joint la lutte contre le changement climatique et le développement durable.

L'UE a mis l'accent sur : la nécessité de découpler émissions et croissance économique ; le besoin de mesures d'atténuation à moindre coût abordant tous les moteurs d'émissions ; la nécessité d'objectifs absolus de réduction d'émissions impliquant tous les secteurs de l'économie, pour les plus capables ; et le besoin de rendre compte du champ d'application et de la rigueur traduit dans un "spectre d'engagements".

Le PAKISTAN a souligné que le terme "applicable à tous" doit prendre en compte à la fois les circonstances nationales et les principes de la Convention. Au sujet de l'élargissement de la participation, il a demandé des éclaircissements quant à savoir si cela concerne uniquement l'atténuation ou également l'adaptation et le financement. La Gambie, au nom des PMA, a déclaré qu'une participation plus large ne peut être efficace que si les pays industrialisés font preuve de leadership. Le délégué des PHILIPPINES a mis en exergue l'importance des moyens de mise en œuvre dans la réalisation d'une participation plus large.

L'ARABIE SAOUDITE a apporté son appui à Singapour sur la question de la centralité des circonstances nationales, et a ajouté que les contributions des pays "étaient, sont et seront décidées à l'échelle nationale".

Au sujet de la souplesse du cadre futur, le JAPON a souligné la nécessité d'équilibrer la participation plus large à travers l'intégration des initiatives entreprises hors CCNUCC et l'efficacité environnementale. Le délégué a appelé à une interprétation des principes de la Convention en fonction de l'évolution des situations socio-économiques.



L'INDE a souligné l'importance des principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées, en tant que "normes" permettant de déterminer les obligations ainsi que la nature et le niveau des efforts. Soulignant l'importance de l'universalité, la BARBADE a déclaré qu'elle ne devrait pas impliquer une "course vers le bas" en termes de forme juridique ou de règles, et a appelé à un équilibre bien étudié entre conception d'un accord efficace pour le climat, qui soit juste et qui jouisse de la confiance des toutes les parties.

Le délégué des ETATS-UNIS a souligné : que la diversité réside dans les mesures elles-mêmes et non dans le point de savoir si une partie agit ; que la participation universelle, les nouvelles technologies et le fait de lier la politique climatique au développement, entre autres, encouragent la prise de d'avantage de mesures et la mise en place d'un instrument souple et résistant à l'épreuve du temps. Selon lui, les principes ne doivent pas constituer des motifs de division artificielle entre les pays industrialisés et les pays en développement, et que l'accord doit être acceptable pour tous.

Faisant état de la pauvreté persistante et de l'absence d'accès à l'énergie et à l'assainissement dans les pays en développement, la BOLIVIE a signalé un manque de capacités et a déclaré que l'action nécessite un soutien technologique et financier et que l'accès à cette aide doit être facilité. Le délégué a rappelé que le document final de Rio+20 réaffirme les principes de la Convention, en particulier ceux d'équité et de responsabilités communes mais différenciées. Il a affirmé que les questions des capacités et des priorités sont liées à celle des circonstances nationales.

En vue de garantir les objectifs climatiques, le CHILI a déclaré que le RCMD ne doit pas être interprété d'une manière qui bloque l'ambition ou qui esquive la responsabilité, et que le développement et la protection du climat doivent être considérés comme étant des objectifs complémentaires et non conflictuels. Le délégué a mis en relief la souplesse de la façon dont les engagements individuels sont remplis ; les incitations à l'élévation de l'ambition et les récompenses pour la concrétisation de cette ambition ; et une compréhension commune de l'équité et de justice.

En conclusion, le coprésident de l'ADP, Dovland, a déclaré qu'il attendait avec impatience les idées des parties sur la manière d'organiser et de structurer les travaux du PAAF à Doha, et que la suite des discussions sur ce point, auront lieu mercredi.

L'AWG-LCA

GROUPE DE CONTACT : L'après-midi, les délégués ont entendu les rapports des modérateurs de sous groupes, sur les progrès réalisés dans les négociations.

Au sujet de la vision commune, le président de l'AWG-LCA, Aysar Tayeb, au nom du modérateur, Zou Ji, a rapporté une divergence sur la question de savoir si le contexte ou les chiffres

d'un objectif mondial et le calendrier du pic devaient être traités en premier. Il a signalé que les parties n'ont pas encore discuté de l'organe qui se chargera de cette question, après la clôture de l'AWG-LCA.

Au sujet de l'atténuation par les pays industrialisés, le modérateur Andrej Kranjc a rapporté qu'un échange utile a eu lieu sur les questions de fond et sur la voie à suivre, ajoutant que les parties ont convenu de la nécessité de continuer à participer à des discussions sur la clarification des objectifs et des approches de la mesure des progrès.

Au sujet de l'atténuation par les pays en développement, le modérateur Gary Theseira a indiqué que le sous groupe a examiné une note portant sur les éléments pouvant faire partie d'un résultat à Doha, précisant que les éléments déterminés par les parties englobaient : une réitération des appels à des MAAN et à la mise à disposition d'un soutien amélioré ; la poursuite des discussions sur la compréhension de la diversité des MAAN ; l'élaboration de directives régissant le système de QNV du soutien ; et des propositions pour le renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des MAAN, notamment par le biais d'ateliers régionaux, de directives et de manuels.

Au sujet du financement de la REDD +, le modérateur Yaw Osafo a rapporté que les discussions de groupe se sont fondées sur les travaux de l'atelier en session consacré à la REDD +, et qu'elles ont porté, entre autres, sur : les principes directeurs ; l'instauration des conditions nécessaires à l'intensification et à la facilitation du financement ; les questions nécessitant un examen approfondi ; et les signaux de Doha nécessaires à l'incitation du financement de la mise en œuvre complète de la REDD +. Le délégué a rapporté de riches échanges sur les dispositions institutionnelles nécessaires, y compris la mise en place d'un comité directeur de la REDD +, de registres, d'un mécanisme d'assurance ou de réserve et d'organes d'examen et de régulation. Il a indiqué qu'une note actualisée informelle serait élaborée pour examen par les parties.

Au sujet des approches sectorielles, le modérateur George Wamukaya a rapporté que les parties ont procédé à un échange de vues sur quatre options retenues pour le cadre général, et que des divergences subsistent. Au sujet des combustibles de soute, il a signalé que les discussions ont porté sur cinq options et que les efforts continuent à tenter d'en réduire le nombre.

Au sujet des diverses approches, la modératrice Alexa Kleysteuber a signalé que les discussions de groupe étaient basées sur une note informelle contenant une carte des éléments devant être pris en compte. Au sujet du cadre des diverses approches, elle a indiqué que les parties ont procédé à un échange de vues sur les objectifs et sur les rôles. Au sujet du NMM, elle a signalé que des échanges fructueux ont eu lieu sur les modalités et les procédures.

Le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a présenté un rapport sur l'état d'avancement des questions abordées dans le cadre du groupe de contact de l'AWG-LCA. Au sujet des mesures d'intervention, il a rapporté que les points de vue étaient divergents sur la question de savoir si le texte de la décision devait être prêt pour Doha et quel l'organe devrait examiner la question des mesures unilatérales.

S'agissant de l'adaptation, il a indiqué que les parties ont déterminé les questions nécessitant davantage de travail, dont, entre autres, celles : des moyens de mise en œuvre de l'adaptation ; du financement à l'horizon 2013-2015 ; des liens avec le financement, les plans nationaux d'adaptation pour les pays autres que les PMA, et le rôle catalyseur de la Convention. Il a signalé que des divergences de vues continueront sur le point de savoir si l'AWG-LCA devait continuer à examiner ces questions et si des décisions supplémentaires y sont nécessaires.

Au sujet de la technologie, il a indiqué que les parties ont déterminé les questions en suspens, telles que : la relation entre le CTCN et le TEC ; les éventuelles fonctions supplémentaires des deux organes ; et les DPI. Il a rapporté la conclusion d'un accord sur la nécessité d'examiner plus avant ces questions, mais que les désaccords sur la façon et le moment de le faire persistaient.

Au sujet du financement, il a indiqué que les discussions ont porté, entre autres, sur la période de financement entre 2012 et 2020, sur le financement rapide et sur le système des QNV du soutien financier. Il a parlé de la subsistance d'un désaccord sur les questions de savoir si d'autres décisions de l'AWG-LCA étaient nécessaires et sur la manière et les domaines où le problème de financement pourrait être pris en considération.

Au sujet du renforcement des capacités, il a déclaré que les points de vue ont divergé sur les domaines et la manière d'aborder les questions en suspens, et si l'AWG-LCA devait fournir des indications supplémentaires.

Au sujet de l'examen, le modérateur Gertraud Wollansky a signalé que deux options intéressant le champ d'application de l'examen sont sur la table, l'une, fondée sur le paragraphe 138 de la Décision 1/CP.16 (révision) et l'autre, élargissant la définition du champ d'application de manière à y intégrer l'évaluation de la mise en œuvre des engagements pris au titre de la Convention, y compris les moyens d'exécution fournis aux pays en développement. Au sujet de l'examen des contributions, par des experts, il a souligné que deux options sont à l'étude : un groupe d'experts sur l'examen, qui doit être établi à Doha, et un groupe de contact conjoint du SBSTA et du SBI.

Au sujet de l'IET et des pays dont la situation particulière était reconnue par la CdP, il a signalé que des consultations étaient en cours, sous la conduite du vice-président de l'AWG-LCA.

Le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a conclu que les progrès accomplis dans les négociations de Bangkok étaient limités, signalant que des divergences de vues demeurent sur le point de savoir si la poursuite des travaux sur les questions était nécessaire au-delà de Doha et si cet organe était adapté pour y faire face.

La SUISSE, au nom de la GIE, a mis les parties en garde de "ne changer ni l'orientation ni le caractère" du groupe de contact, a appelé les parties à se concentrer sur les énergies sur les discussions menées au sein des sous-groupes et a indiqué que les sujets de discussion abordés dans le sous-groupe doivent compléter "le résultat convenu" au titre de l'AWG-LCA. Il a énuméré les accomplissements de l'AWG-LCA, y compris les engagements de 87 pays en faveur de l'atténuation, et le recentrage sur l'adaptation, la technologie et le financement.

L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE, a déclaré que l'édification de "foyers permanents" pour le financement, la technologie et les capacités, a été un véritable exploit, et a souligné que ce travail se poursuivra à travers les nouveaux mécanismes établis.

La représentante des PHILIPPINES a encouragé les parties à examiner les domaines où des progrès qui ont ou qui n'ont pas été réalisés sur la mise en œuvre du PAB, soulignant que le travail de l'AWG-LCA n'est pas achevé. Elle a souligné l'importance de fournir des moyens d'exécution, pour permettre aux pays en voie de développement de remplir les obligations découlant de la Convention.

L'UE a souligné la nécessité de construire "une meilleure compréhension technique" de l'échelle de l'écart au niveau de la mise en œuvre, demandant un éclaircissement des engagements pris, et des progrès accomplis dans le financement de la REDD + et des combustibles de soute.

La COLOMBIE a déclaré que le PAB a établi "un horizon à long terme", et n'a pas de point final déterminé. Elle a recommandé d'explorer une transition vers un scénario post-AWG-LCA.

Le Kenya, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à un processus visant à faire avancer les questions techniques, précisant qu'une décision "très exhaustive" à ce sujet sera nécessaire à prendre à Doha.

L'INDE a recommandé de recenser les questions techniques et politiques qui risquent de ne pas être achevées à Doha, y compris un calendrier pour le pic des émissions et les questions du financement à long terme et des aspects des DPI touchant au commerce, aux fins de déterminer la manière de faire avancer ce travail. Il a signalé qu'une "clôture réussie" de l'AWG-LCA est un élément clé de la décision de Durban.

L'AFRIQUE DU SUD a parlé d'un manque de clarté sur des éléments clés, tels que la comparabilité, le financement, la technologie et l'adaptation. Le délégué a indiqué que les

institutions établies à Cancun et à Durban ne sont pas la bonne plateforme pour discuter des engagements au titre de la Convention, et a encouragé la tenue d'un débat de fond sur ces questions, pour les amener à une conclusion logique à Doha.

SINGAPOUR a indiqué que les mises à jour dressent un "triste tableau" de la réalité de ce qui se passe au sein de l'AWG-LCA, que "nous avons cristallisé nos divergences" et que nous n'avons pas beaucoup avancé vers la convergence. Le délégué a signalé qu'une décision est nécessaire pour la clôture de l'AWG-LCA à Doha. Le délégué des ETATS-UNIS a déclaré qu'une décision de clore l'AWG-LCA n'est pas nécessaire, mais qu'une décision formelle serait nécessaire pour sa prolongation.

L'ARABIE SAOUDITE a déclaré qu'une convergence doit être atteinte dans les domaines où il y a encore des désaccords, et que des moyens innovants pour y remédier doivent être trouvés, autrement ils continueront à "revenir" à l'avenir.

En conclusion, le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a déclaré que la clôture d'un point de l'ordre du jour ne signifie pas que la discussion sur ce sujet est terminée ou que le travail ne peut pas continuer et que tout le monde veut la fin du travail de l'AWG-LCA.

L'AWG-KP

GROUPE DE CONTACT: L'après-midi, le président de l'AWG-KP, Diouf, a organisé une réunion consacrée au bilan. Jürgen Lefevère, co-moderateur du sous-groupe sur les chiffres/textes a indiqué que bien qu'il semble y avoir un objectif commun en faveur du relèvement du niveau d'ambition, des vues divergentes demeurent sur la manière et le moment de le faire. Au sujet des consultations informelles consacrées à la question de la deuxième période d'engagement, le vice-président de l'AWG-KP, Jukka Uosukainen, a fait état d'un plus grande clarté dans les éléments nécessaires au comblement du hiatus entre les périodes d'engagement à Doha, soulignant que le moment est venu, pour les parties, d'enrichir les débats et d'élaborer des propositions textuelles sur ces éléments.

L'UE a demandé le texte issu de Bangkok afin de garantir un mandat clair de la part des capitales, pour Doha. L'AUSTRALIE a déclaré que l'examen doit inclure toutes les parties et que le dépassement des objectifs ne doit pas être pénalisé dans les limites de report. Sainte-Lucie, au nom de l'AOSIS, a fait enregistrer sa profonde préoccupation face au manque d'ambition, signalant que les conséquences d'un monde de 3 ° C n'étaient pas pleinement appréciées. La SUISSE a indiqué que la question du report doit être abordée dans une perspective globale, et que l'alternative au MDP est "le far-ouest sauvage" des marchés du carbone disparates. L'UE, la NOUVELLE ZELANDE, la SUISSE et l'AUSTRALIE ont souligné l'importance du maintien la demande de crédits MDP.

La FEDERATION DE RUSSIE a déclaré que les parties qui ne joignent pas à une deuxième période d'engagement ne doivent pas être isolées, afin d'assurer une transition facile dans le régime juridique applicable à la période post-2020. L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAIN et de l'AOSIS a déclaré que seules les parties à une deuxième période d'engagement devraient avoir accès à des mécanismes de souplesse. La NOUVELLE-ZELANDE a déclaré que l'accès au MDP n'est pas, en soi, une incitation pour les pays à rejoindre la deuxième période d'engagement. Le Sénégal, au nom des PMA, a souligné que sans avancées sur la voie tracée de Kyoto, d'autres voies risquent de ne pas voir d'avancées significatives.

Le délégué des ILES MARSHALL a déclaré que sa position favorable à une période d'engagement de cinq ans est motivée par l'ambition d'atténuation et non par la symétrie entre les voies de négociation. Il s'est dit préoccupé par les processus volontaires face à l'ambition d'atténuation croissante.

DANS LES COULOIRS

Au sujet de l'ADP, certains ont estimé que les consultations informelles tenues dimanche avec les co-présidents ont été utiles et productives. "La partie la plus difficile interviendra mercredi, quand nous commencerons à examiner la manière d'avoir des discussions plus structurées à Doha", a déclaré un délégué qui était au fait des discussions informelles. Il s'est demandé si la question du plan de travail pour 2013 allait être étoffée, suggérant qu'une série d'ateliers pourrait être la voie la plus appropriée à suivre. Cependant, un autre a confié avec un soupir : "Certains délégués ne sont tout simplement pas prêts à négocier, et sont au point mort. Personnellement, je ne vois encore pas très bien l'objet de cette réunion, ici à Bangkok".

Le président désigné qatari de la CdP 18/RdP 8 a mené, dans la matinée, des consultations informelles ouvertes à tous, très fréquentées, sur les attentes des parties et des observateurs, suivies d'une "réunion des vœux". Alors que les séances plénières d'ouverture tenues plus tôt ont été axées sur chacun des groupes de travail spéciaux, séparément, ces consultations ouvertes ont donné aux participants l'occasion de relier leurs attentes pour l'ensemble des GTS, en vue d'un renforcement mutuel. Après avoir écouté l'exposé présenté par le président entrant de la CdP et les interventions des parties, un couple d'observateurs a été surpris en train de se demander si certains pays arabes allaient pouvoir bientôt soumettre des MAAN. "Certains sont vraiment prêts à franchir le pas et n'attendent qu'un soutien politique plus élevé leur pays", a prédit un observateur plein d'espoir.

LES FAITS MARQUANTS DES NÉGOCIATIONS DE BANGKOK SUR LE CLIMAT : MARDI 4 SEPTEMBRE 2012

Mardi matin, a vu se tenir la table ronde consacrée à l'axe de travail 2 de l'ADP sur le thème de l'ambition. Des groupes de contact et des consultations informelles de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA ont eu lieu tout au long de la journée.

L'ADP

TABLE RONDE : l'ambition pour l'ADP : Au cours de ce débat, les délégués ont examiné les questions posées par les coprésidents du PAAF : sur la manière dont le travail de l'ADP doit être en rapport avec les travaux pertinents menés à l'intérieur et à l'extérieur de la CCNUCC ; sur le point de savoir quelles initiatives internationales en matière de coopération a le potentiel de fournir des réductions d'émissions importantes pour combler l'écart et sur la façon dont elles peuvent être soutenues et élargies ; sur la manière dont le plan de travail peut aider à élargir et à intensifier le soutien au renforcement des mesures d'atténuation prises par les pays en développement ; et sur la façon dont les principes de la Convention doivent être appliqués dans le cadre de cet axe de travail.

Un certain nombre de pays a appuyé la tenue, avant et durant la réunion de Doha, de tables rondes ministérielles sur les questions touchant au thème de l'ambition. Nauru, au nom de l'AOSIS, appuyée par le VENEZUELA, a accueilli favorablement l'idée de mener des activités complémentaires pour élever l'ambition, mais a souligné que ces dernières ne doivent pas détourner l'attention des activités relevant de la CCNUCC.

Le délégué des ILES MARSHALL a appelé à "des données précises, éventuellement assorties de chiffres" sur ce qui pourrait arriver si les moyens et les technologies nécessaires à la mise en œuvre n'étaient pas accessibles.

L'UE a déclaré que les initiatives complémentaires doivent être reconnues par la CCNUCC et que leurs impacts doivent être quantifiés. Le délégué a appelé : à des observations par les parties, avant Doha, sur les initiatives possibles, telles que celles relatives aux gaz fluorés, à la REDD+, aux combustibles de source et aux énergies renouvelables ; à un résumé de ces données, établi par le Secrétariat ; et à la tenue d'ateliers inter sessions consacrés à la poursuite du traitement de ces questions.

Le délégué de la BARBADE, appuyé par le BRESIL et l'INDE, s'est dit préoccupé par les discussions potentiellement limitatives menées sur ces questions, soulignant le "mandat plus expansif" de l'axe de travail. Il a recommandé de se concentrer sur les options de réduction des émissions fixées dans le rapport du PNUE sur l'écart en matière d'émissions, options qui comprennent le renforcement des règles de l'UTCATF, l'évitement du double comptage et la concrétisation des moyens de mise en œuvre. Citant le rapport du PNUE, la BOLIVIE a souligné qu'il existe un potentiel d'atténuation important dans les différents secteurs, mais que des moyens de mise en œuvre sont requis pour sa concrétisation.

La NOUVELLE-ZELANDE a proposé d'accroître le dialogue technique avec le secteur privé et les groupes de réflexion, et de discuter les moteurs et les contraintes internes des parties. Le délégué des ETATS-UNIS a suggéré que la CdP soit un lieu

de catalyse et d'encouragement de mesures complémentaires, y compris celles entreprises par des acteurs non étatiques. Le délégué a souligné les domaines de progrès potentiels, tels que la REDD+, les HFC et les stratégies de développement à faibles émissions.

La SUISSE a souligné que le travail technique thématique doit être complété par un dialogue politique plus fréquent, signalant que le point de départ devrait être plutôt l'estimation des coûts possibles et la préparation à l'action, que l'évaluation de la question de savoir si telle ou telle action est "à l'intérieur ou à l'extérieur" de la Convention.

L'OACI a parlé des récentes mesures prises dans quatre domaines clés : l'élaboration d'une norme de certification de CO2 pour les avions ; l'élaboration et la mise en œuvre de mesures opérationnelles plus efficaces ; les carburants alternatifs durables pour l'aviation ; et un plan-cadre global pour des mesures fondées sur le marché.

Le BRESIL a mis l'accent sur la question de l'exode rural, signalant : que les citoyens ont moins d'émissions par habitant ; que les initiatives municipales et de la ville sont plus souples que les initiatives nationales ; et que les solutions innovantes des villes ne seront mises en œuvre à l'échelle nationale qu'à un stade ultérieur. Au sujet des initiatives internationales de coopération, rappelant les résultats de Rio +20, le délégué a souligné que les objectifs de développement durable (ODD) ont offert l'occasion extraordinaire de se pencher sur les modes non durables de production et de consommation, affirmant qu'elles exercent un impact fort sur le changement climatique. La COLOMBIE a souligné que le processus des ODD offre une voie à suivre, mais a déclaré que le processus ne doit pas être "contaminé" à travers l'introduction des négociations sur le climat.

Au sujet de l'augmentation et de l'intensification du soutien, le BRESIL a déclaré que l'incertitude liée au déficit financier de la période 2012-2020 doit être surmontée, et a fait observer que certains pays non visés à l'Annexe I font plus d'atténuation que les pays inscrits à l'Annexe I. L'INDE a souligné que l'ambition doit également porter sur les moyens d'exécution et sur le système de QNV du soutien destiné à s'assurer d'une large participation, et a déclaré que les difficultés à court terme ne doivent pas "lier les mains" quant à l'ambition. Au sujet des initiatives internationales de coopération, il a souligné que l'accès et le transfert de technologie sont la clé de toutes les actions futures, et que la question plus large des droits de propriété intellectuelle doit être examinée.

La COLOMBIE a indiqué que les moyens de mise en œuvre sont fondamentaux pour la réalisation des mesures, et a appelé à la prévisibilité et à des signaux clairs de soutien. La représentante a encouragé la création d'incitations pour le secteur privé, aux fins de permettre aux pays en développement d'accéder aux technologies.

Le JAPON a souligné la nécessité d'examiner les activités et initiatives entreprises en dehors de la CCNUCC afin de déterminer la façon de les encourager, et de connaître celles qui seront utiles à l'ambition, citant, à titre d'exemples, les efforts visant à éliminer progressivement les HFC, la coopération régionale et les initiatives volontaires entreprises par l'industrie. Le délégué a suggéré que les parties présentent des observations sur leurs propres activités et initiatives pour permettre au Secrétariat de les compiler pour Doha.



La BOLIVIE a déclaré que la période 2012-2020 ne devrait pas être une période consacrée à l'élaboration des règles, des systèmes et des règlements, mais à la mise en œuvre de mesures concrètes.

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAIN, a déclaré que certaines mesures d'atténuation, comme la résolution de la question de l'efficacité énergétique, ne relèvent pas des mandats des organismes multilatéraux disponibles, et a suggéré que le CRTC pourrait travailler sur les questions d'efficacité énergétique. Le délégué a appelé à davantage de clarté sur la façon dont le travail ADP est en rapport avec la révision 2013-2015 et les travaux entrepris sur d'autres voies.

SINGAPOUR a souligné que, dans le but de renforcer le système multilatéral fondé sur des règles, la CCNUCC doit respecter, et non dicter, les mandats d'organisations, telles que l'OMI et l'OACI. Le délégué a proposé : l'organisation d'un forum consacré à l'échange d'informations entre les organisations internationales et l'entreprise d'initiatives concrètes visant à encourager davantage de pays à soumettre des promesses de dons.

La NORVEGE a déclaré que le plan de travail de l'ADP sur l'ambition en matière d'atténuation, devrait considérer à la fois les engagements et les initiatives complémentaires. La représentante a appelé : à des règles communes de comptabilisation pour 2020 ; à une solide clarification des engagements ; à des options techniques concrètes pour les initiatives complémentaires ; et à la mise en œuvre de mesures complémentaires au niveau national. Elle a indiqué qu'il ne devrait y avoir aucun "rideau de fer" entre les engagements et les initiatives complémentaires. L'ARABIE SAOUDITE a souligné que les initiatives outre et au-delà des mesures nationales devraient être encouragées, en particulier, dans le domaine du piégeage et du stockage du carbone. Le NIGERIA a déclaré que le plan de travail de l'ADP doit être solide, concret et inscrit dans un calendrier précis.

Le PAKISTAN a souligné que : le déficit en matière d'ambition ne se limite pas à l'atténuation, mais s'étend également aux moyens de mise en œuvre et aux aspects juridiques.

Le délégué des PHILIPPINES a souligné que l'ambition doit être abordée dans le cadre des mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, et que travailler à l'extérieur des risques de la CCNUCC qui désarçonnent le processus multilatéral, donne lieu à une prolifération d'institutions et de structures désaffectées et favorise les inégalités. Au sujet du plan de travail de l'ADP, il a souligné la nécessité : de poursuivre l'examen des apports financiers et l'évaluation des besoins ; de mobiliser les ressources ; et d'améliorer le suivi de la performance du financement destiné à la lutte contre le changement climatique, notamment, par le biais d'un mécanisme transparent pour la publication des données.

La CHINE a proposé de se concentrer sur la "réduction" du déficit de l'ambition, avant son "comblement". Le délégué a proposé d'inclure dans le plan de travail, un processus ou un mécanisme spécifique pour l'extension d'un soutien intensifié aux pays en développement et la nécessité d'un financement à moyen terme couvrant la période allant jusqu'en 2020.

La COLOMBIE a encouragé le besoin de "sortir des sentiers battus" et, avec l'UE, a suggéré d'explorer les questions dans des cadres plus informels, tels que des sous-groupes.

Le coprésident Mauskar a conclu la séance en indiquant que des consultations informelles avec les parties seront organisées aux fins de recueillir des indications supplémentaires sur les prochaines étapes, et qu'une note de réflexion sera élaborée

L'AWG-LCA

GROUPE DE CONTACT: Le financement : Les délégués ont poursuivi les discussions sur la nouvelle note élaborée par le président de l'AWG-LCA, qui présente diverses options pour les questions suivantes : la continuité du financement de la lutte contre le changement climatique durant la période comprise entre 2013 et 2020 ; le financement rapide ; le système de QNV ; et les arrangements établis entre le FVC et la CdP.

Au sujet des arrangements entre le FVC et la CdP, les délégués ont examiné : le point de savoir si le FEM a été un bon modèle ; le besoin de s'assurer de la tenue d'un vrai dialogue entre le FVC et la CdP et de fournir au Comité permanent des orientations sur l'élaboration de dispositions pour le FVC. L'Australie a déclaré que ce n'est pas le lieu approprié pour débattre de cette question. La BARBADE a déclaré qu'une décision devrait être prise en fonction du pays hôte du FVC, des arrangements établis entre la CdP et le FVC ; et une capitalisation initiale, pour fournir un certain degré de certitude.

Au sujet de la continuité du financement climatique durant la période 2013-2020, certains pays en développement ont demandé l'élaboration de réassurances par les pays industrialisés. Le délégué des ETATS-UNIS a établi une distinction entre fournir une réassurance sur la continuité du financement après 2012 et avoir un objectif numérique, précisant que son pays était en train d'accroître son financement. Tout en faisant l'éloge du travail

accompli, la COLOMBIE a déclaré que cela n'a pas fourni une réassurance que l'objectif de 100 milliards de dollars sera respecté.

L'AWG-KP

CONSULTATIONS INFORMELLES : Deuxième période d'engagement : Les parties ont poursuivi les discussions sur la transition vers la deuxième période d'engagement, facilitées par un document officiel élaboré par le vice-président de l'AWG-KP, Uosukainen. Le document, intitulé "éléments possibles d'une décision adoptant les amendements au Protocole de Kyoto", comprend les propositions avancées par les parties sur : le préambule ; l'adoption des amendements figurant dans l'annexe à la décision ; l'encouragement des parties à ratifier rapidement les amendements, en vue de faciliter leur entrée en vigueur dans les meilleurs délais ; l'application provisoire ; toute langue supplémentaire liée à la continuité juridique ; la continuité opérationnelle et technique ; et les révisions en suspens découlant des décisions précédentes de la RDP, y compris à travers l'établissement d'un lien avec tout travail remarquable mené dans le cadre du SBSTA ; et "autres". De nombreuses parties ont appelé à un projet de texte révisé, consolidant les propositions des parties, devant être produites à Bangkok. Plusieurs parties ont également souligné la nécessité de décisions qui assurent la continuité opérationnelle et technique des mécanismes de souplesse en 2013.

Les chiffres/textes : L'après-midi, les parties travaillant dans le sous-groupe ont examiné un document officiel présenté par les co-moderateurs sur les «propositions d'amendement au Protocole de Kyoto». Les délégués ont procédé à des échanges de vues sur : l'organe qui devrait mener l'évaluation de la seconde période d'engagement ; le lien entre l'évaluation de la deuxième période d'engagement et l'évaluation de 2015 ; et la nécessité de davantage de discussions politiques pré-CdP. Certaines parties ont fait part de leurs difficultés à aller de l'avant avec la question de l'évaluation à Bangkok. Le BRÉSIL a proposé un amendement qui permettra aux parties d'élever le niveau d'ambition de leurs engagements à n'importe quel moment où elles souhaiteraient le faire, avec effet immédiat, en vertu du droit international. Les co-moderateurs ont précisé que le document officiel avait besoin d'être travaillé davantage et de contributions des parties, mais qu'il présente néanmoins un point de départ structuré, pour Doha.

DANS LES COULOIRS

Dans le déroulement des négociations de Bangkok sur le climat, les délégués et les observateurs ont adopté une variété d'approches innovantes pour naviguer sur le statut officiel de ces pourparlers, faisant circuler des notes rapides comportant des puces, des "notes officielles" comportant des intitulés préfigurant le libellé à ajouter éventuellement au texte de la décision, et des questions à débattre pour encourager la concentration sur les thèmes pertinents, tout en s'abstenant de solidifier le texte proprement dit.

Certains observateurs ont estimé qu'un plus grand degré de convergence est en cours de réalisation, tandis que d'autres étaient aux prises avec une sémantique se référant à un texte qui, techniquement, pour l'instant, n'existe pas encore. Un délégué a fait précéder les observations qu'il a présentées au modérateur de son groupe par "Merci pour le document officiel, avec ses puces officielles qui ont un statut officiel, je pense que tout le monde comprend que ..."

L'ordre du jour correspondait à une journée entière de diverses discussions informelles, mais une réunion prévue sur l'adaptation, au moins, n'a pas eu lieu, les participants ayant, croit-on savoir, estimé que d'autres discussions, à ce stade, seraient peu productives. Dans l'intervalle, des "bribes de textes officiels" passaient tranquillement de main à main et ont circulé d'une file d'attente à une autre devant le poste du courrier électronique. La véritable action, a dit un vétéran du processus, s'est déroulée dans les réunions bilatérales et autres petits cercles formés dans les couloirs.

Certains délégués impliqués dans les discussions du Protocole de Kyoto ont fait observer que davantage de progrès ont été accomplis au cours des cinq derniers jours à Bangkok, que durant les deux semaines à Bonn, soulignant que le statut officiel des pourparlers de Bangkok a fourni un espace pour l'élaboration d'une structure et d'une approche de résolution des problèmes, qui pouvaient être satisfaisantes pour toutes les parties concernées.

Les séances de mercredi, selon certains, vont révéler les processus qui seront entrepris d'ici la réunion de Doha.

COMPTE RENDU FINAL DU ENB : Le numéro du Earth Negotiations Bulletin consacré au résumé et analyse de la Conférence de Bangkok sur le changement climatique sera disponible en ligne dès le samedi 8 septembre 2012 à l'adresse: <http://www.iisd.ca/climate/ccwg17i/>

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS DE BANGKOK SUR LE CLIMAT: 30 AOÛT - 5 SEPTEMBRE 2012

Les séances informelles supplémentaires du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA), du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) et du Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP) ont eu lieu au Centre de conférences des Nations Unies de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok, Thaïlande, du 30 août au 5 septembre 2012.

Dans le cadre de l'ADP, les parties se sont réunies dans des séances de tables rondes pour discuter de leur vision et aspirations pour l'ADP, des résultats escomptés de son travail et de la façon dont ces résultats peuvent être réalisés. Les parties y ont également débattu de la façon d'améliorer l'ambition, du rôle des moyens de mise en œuvre et de la manière de renforcer les initiatives internationales de coopération, ainsi que des éléments qui pourraient encadrer le travail de l'ADP.

La session de l'AWG-KP a été consacrée à la résolution des questions en suspens en vue d'assurer la réussite des travaux du groupe à Doha, au Qatar, en décembre 2012, en recommandant à la Conférence des Parties (CdP) agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (RdP), un amendement pour adoption. Cet amendement permettrait une deuxième période d'engagement au titre du Protocole qui commencerait immédiatement à partir du 1^{er} janvier 2013. L'AWG-KP a produit un document officiel décrivant les éléments d'une décision de Doha sur adoption de l'amendement au Protocole de Kyoto. Beaucoup de parties ont salué les progrès accomplis à Bangkok, en particulier la clarté accrue sur les options retenues pour la conduite de la transition vers une deuxième période d'engagement.

L'AWG-LCA a continué à travailler sur des solutions pratiques pour remplir des mandats spécifiques issus de la CdP 17 à Durban. L'accent y a été mis sur les résultats qui pourraient être nécessaires pour l'achèvement des travaux du groupe à Doha, sur la manière dont les éléments seront reflétés dans le résultat final de l'AWG-LCA, et sur le point de savoir si des travaux supplémentaires allaient être nécessaires au-delà de

la CdP 18 et, si oui, l'identification de questions concrètes et savoir si ces questions allaient exiger un travail technique ou une considération politique. Cinq ateliers fondés sur la décision 2/CP.17 (résultats des travaux de l'AWG-LCA) ont été également organisés à Bangkok. Le travail de l'AWG-LCA a été saisi dans une note informelle sommaire de la présidente de l'AWG-LCA en vue d'aider à clarifier les points de convergence. Certaines parties se sont dites préoccupées par l'absence de distinction entre les éléments mandatés pour un nouvel examen à Durban et les autres éléments du Plan d'action de Bali (PAB), et par le fait que le document du Président n'ait pas rendu pleinement compte des discussions menées durant la session.

Certains ont déclaré craindre que la réunion n'ait pas réalisé des résultats satisfaisants dans la perspective de Doha, mais d'autres ont salué les progrès accomplis, en particulier dans le cadre des discussions menées au titre du Protocole de Kyoto.

BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992, qui établit un cadre d'action visant à stabiliser les

DANS CE NUMÉRO

| | |
|--|----|
| Bref historique de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto . . . | 1 |
| Compte-rendu de la réunion | 3 |
| Le groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée | 3 |
| Le groupe de travail spécial des nouveaux engagements des parties de l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto | 9 |
| Le groupe de travail spécial pour une action concertée à long terme au titre de la Convention | 11 |
| Brève analyse de la réunion | 16 |
| Réunions à venir | 19 |
| Glossaire | 21 |



concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, aux fins d'éviter « les interférences anthropiques dangereuses » avec le système climatique. La Convention, qui est entrée en vigueur le 21 Mars 1994, compte aujourd'hui 195 Parties.

En décembre 1997, les délégués à la CdP 3, à Kyoto, au Japon, ont convenu d'un protocole à la CCNUCC, engageant les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché, à atteindre des objectifs de réduction des émissions. Ces pays, connus comme étant les parties visées à l'annexe I de la CCNUCC, ont accepté de réduire leurs émissions globales de six gaz à effet de serre, de 5%, en moyenne, en-dessous des niveaux de 1990, durant la période 2008-2012 (première période d'engagement), avec des objectifs particuliers, variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte actuellement 192 parties.

NÉGOCIATIONS À LONG TERME 2005-2009: Tenue à Montréal, au Canada, fin 2005, la première session de la CMP a décidé de mettre en place l'AWG-KP, en vertu de l'Article 3.9 du Protocole, qui donne mandat d'envisager pour les parties visées à l'Annexe I, de nouveaux engagements, au moins sept ans avant la fin de la première période d'engagement. La CdP 11 a aussi créé un processus pour l'examen d'une coopération à long-terme au titre de la Convention à travers une série de quatre ateliers, connus sous le nom de « Dialogue de la Convention ».

En décembre 2007, la CdP 13 et la CMP 3, tenues à Bali, en Indonésie, ont abouti à un accord sur une feuille de route de Bali portant sur les enjeux à long terme. La CdP 13 a adopté le Plan d'action de Bali et a établi l'AWG-LCA chargé de se concentrer sur l'atténuation, l'adaptation, le financement, la technologie et une vision commune d'une action concertée à long terme. Les négociations sur les nouveaux engagements des parties à l'Annexe I, se sont poursuivies dans le cadre de l'AWG-KP. La date butoir pour la conclusion des négociations menées sur deux voies était décembre 2009 à Copenhague. Pour les préparatifs, deux AWG ont tenu plusieurs séances de négociation en 2008-2009.

COPENHAGUE: La Conférence des Nations Unies sur le climat, à Copenhague, au Danemark, a eu lieu en décembre 2009. L'événement de grande envergure a été marqué par des conflits sur la transparence et les procédures. Au cours du débat de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu dans un groupe composé des grandes économies et des représentants des groupes régionaux et autres groupes de négociation. Tard dans la soirée du 18 décembre, les pourparlers ont abouti à un accord politique: « l'Accord de Copenhague » qui a été présenté à la plénière de la CdP pour adoption. Au terme de 13 heures de débats, les délégués ont finalement convenu de « prendre note » de l'Accord de Copenhague. En 2010, plus de 140 pays ont fait part de leur appui à l'Accord. Plus de 80 pays ont également fourni des informations sur leurs objectifs et mesures de réduction nationaux. Les parties ont également décidé de proroger les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, respectivement jusqu'à la CdP 16 et la RdP 6.

CANCUN: La Conférence des Nations Unies sur le climat, tenue à Cancun, au Mexique, a eu lieu en décembre 2010, date à laquelle les parties devaient finaliser les Accords de Cancun. Prise au titre de la Convention, la décision 1/CP.16 a reconnu la nécessité de réduire les émissions mondiales aux fins de limiter l'élévation de la température mondiale à 2°C en moyenne. Les parties ont convenu de maintenir l'objectif mondial à long terme

sous examen régulier et de considérer son renforcement au cours de l'examen qui en sera effectué en 2015, notamment par rapport à l'objectif proposé de 1,5°C. Elles ont pris note des objectifs de réduction des émissions et des mesures d'atténuation appropriées prises au niveau national (NAMA), communiqués respectivement par les pays industrialisés et les pays en développement, (FCCC/SB/2011/INF.1/Rev.1 et FCCC/AWGLCA/2011/INF.1, publiés, tous deux, après Cancun). La Décision 1/CP.16 a également porté sur d'autres aspects de l'atténuation, tels que: la quantification, la notification et la vérification (QNV) et la REDD+ (Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement).

Les Accords de Cancun ont également créé plusieurs nouvelles institutions et nouveaux processus, y compris le Cadre de Cancun pour l'adaptation et le Comité de l'adaptation, ainsi que le Mécanisme de la technologie, qui comprend le Comité exécutif de la technologie et les Centre et Réseau de la technologie climatique. Le Fonds vert pour le climat (FVC) a été créé et désigné comme nouvelle entité opérationnelle du mécanisme de financement de la Convention, dirigée par un conseil de 24 membres. Les parties ont convenu de mettre en place un Comité de transition chargé de la conception du Fonds, et un Comité permanent pour aider la Conférence des Parties en ce qui concerne le mécanisme de financement. Les parties ont également reconnu l'engagement pris par les pays industrialisés à fournir 30 milliards de dollars de financement pour le démarrage rapide durant la période 2010-2012, et à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an, d'ici 2020.

Dans le cadre du Protocole, la RdP a exhorté les parties à l'Annexe I à élever le niveau d'ambition en vue d'atteindre des réductions d'émissions globales compatibles avec la gamme identifiée dans le Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et a adopté la décision 2/CMP.6 sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie.

Les mandats des deux groupes de travail spéciaux ont été prorogés jusqu'à la CdP 17 et la RdP 7 à Durban.

DURBAN: La Conférence des Nations Unies sur le climat, tenue à Durban, en Afrique du Sud, a eu lieu du 28 novembre au 11 décembre 2011. Les résultats de Durban couvrent un large éventail de sujets dont, notamment, la création d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, une décision en faveur d'une action concertée à long terme au titre de la Convention, et un accord sur l'opérationnalisation de la FVC. Les parties ont également convenu de lancer une nouvelle ADP ayant pour mandat « l'élaboration d'un protocole, un autre instrument juridique ou une solution concertée ayant force de loi au titre de la Convention, applicable à toutes les Parties. » Le nouveau processus de négociation, qui a débuté en mai 2012, devrait se terminer en 2015. Le résultat devrait entrer en vigueur et être mis en œuvre à partir de 2020.

Les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP ont de nouveau été prorogés jusqu'à la CdP 18 et RdP 8 à Doha.

CONFÉRENCE DE BONN DE 2012 SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE: La Conférence de Bonn sur le changement climatique a eu lieu du 14 au 25 mai 2012 à Bonn, en Allemagne. La conférence a englobé les 36^{èmes} sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et de l'Organe

subsidaire de conseil scientifique et technologique. Elle a compris également l'AWG-LCA 15, l'AWG-KP 17 et la première session de l'ADP. Dans le cadre de l'AWG-KP, l'accent a été mis sur les questions à finaliser pour l'adoption d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto et sur le besoin, pour l'AWG-KP, de conclure ses travaux à la Rdp 8. Beaucoup de questions restent en suspens dont, notamment, la durée de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto et le report des unités en surplus.

Dans le cadre de l'AWG-LCA, après l'accord sur l'ordre du jour, les débats ont continué sur les questions nécessitant un examen, afin que l'AWG-LCA puisse achever ses travaux à la CdP 18. Les pays industrialisés ont parlé de « progrès significatifs » et ont mis en exergue les diverses nouvelles institutions établies à Cancun et à Durban. De nombreux pays en développement ont parlé de la nécessité de poursuivre les discussions sur les questions requises pour remplir le mandat du plan d'action de Bali.

Dans le cadre de l'ADP, les discussions ont porté sur l'ordre du jour et sur l'élection des membres du bureau. Au terme de quasiment deux semaines de discussions, la plénière a adopté l'ordre du jour de l'ADP, lançant deux axes de travail: l'un portant sur les questions liées aux paragraphes 2 à 6 de la Décision 1/CP.17 (régime post-2020) et l'autre, sur les paragraphes 7 et 8 (amélioration de l'ambition en matière d'atténuation durant la période pré-2020) et a convenu de l'élection des membres du bureau, au cours de la dernière journée de la conférence.

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Les négociations de Bangkok sur le climat se sont ouvertes jeudi matin 30 août 2012. Ce compte rendu résume les discussions informelles des trois organes suivants:

- le Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP);
- le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP); et
- le Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA).

LE GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL SUR LA PLATE-FORME DE DURBAN POUR UNE ACTION RENFORCEE

Coprésidée par Harald Dovland (Norvège) et Jayant Moreshwar Mauskar (Inde), l'ADP a tenu ses premières discussions de fond à Bangkok. Après la séance plénière d'ouverture informelle, jeudi 30 août, le travail de l'ADP a été organisé en tables rondes sur deux axes de travail portant sur la vision de l'ADP et sur l'ambition. Dimanche 2 septembre, les coprésidents de l'ADP ont mené des consultations informelles sur la façon de procéder durant la seconde moitié de la réunion de Bangkok et, sur la base de ces consultations, ont tenu, lundi et le mardi, des tables rondes supplémentaires, pour y poursuivre l'examen de certaines des questions spécifiques soulevées lors de l'échange de vues. Mercredi matin, les coprésidents ont convoqué une consultation informelle afin que les délégués puissent y échanger leurs points de vue sur la manière d'organiser le travail de l'ADP à l'avenir, à Doha et au-delà.

LA PLÉNIÈRE D'OUVERTURE: Le coprésident de l'ADP, Dovland, a ouvert la séance plénière informelle de l'ADP, jeudi, signalant que les travaux seraient entrepris dans des séances de tables rondes sur les deux axes de travail. Il a précisé que les tables rondes devaient être de nature interactive, promouvoir des discussions franches et transmettre des idées concrètes.

L'Algérie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), a déclaré que la plate-forme de Durban doit assurer des liens solides entre l'atténuation, l'adaptation et les moyens de mise en œuvre, et notamment avec les principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées (RCMD). La Suisse, au nom du Groupe de l'intégrité environnementale (GIE), a déclaré que Doha doit établir un plan de travail menant jusqu'en 2015, y compris les étapes à franchir. Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a plaidé pour une utilisation limitée des marchés du carbone, et a souligné la nécessité d'établir, entre autres mesures, des règles comptables et des processus de transfert de technologie.

L'Australie, au nom du Groupe Parapluie, a déclaré qu'une aide devrait être fournie par le biais des mécanismes existants, a appelé à un régime juridiquement contraignant applicable à toutes les parties, et a souligné la nécessité d'actualiser le régime existant en vue de le rendre en phase avec les réalités du 21^e siècle.

Nauru, au nom de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS), a demandé si l'adaptation pouvait constituer une solution suffisante aux impacts des changements climatiques dans les petits Etats insulaires en développement, et si le Fonds vert pour le climat allait pouvoir payer pour de telles mesures, et a appelé à l'octroi de la priorité à l'atténuation, dans le cadre de l'ADP. La représentante s'est opposée à la tenue d'une table ronde dédiée spécifiquement aux principes, faisant état des principes qui devraient guider les travaux à accomplir dans le cadre des deux axes.

La République dominicaine, au nom de la Coalition des Nations des forêts pluvieuses, a déclaré que combler l'écart relatif à l'ambition nécessite un mécanisme de REDD+ dans le futur régime climatique.

L'Afrique du Sud, au nom du Groupe BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine), a souligné que le résultat de l'ADP doit être en conformité avec tous les principes de la Convention, en particulier ceux de responsabilités communes mais différenciées et d'équité.

L'Argentine, au nom de l'Algérie, Bolivie, Chine, Cuba, République démocratique du Congo, Equateur, Egypte, Salvador, Inde, Koweït, Malaisie, Mali, Nicaragua, Pakistan, Philippines, Arabie Saoudite, Sri Lanka, Soudan, Thaïlande et Venezuela, a réitéré que tout le travail de l'ADP relève de la Convention et qu'il doit se conformer à ses principes, et a précisé qu'universalité d'application n'est pas uniformité d'application. Le délégué a déclaré que l'ADP ne doit pas devenir le moyen par lequel les pays industrialisés « quittent le navire » de leurs engagements juridiquement contraignants. Il a indiqué que le travail de fond devant être mené par l'ADP sur les questions encore à l'étude dans d'autres groupes de travail spéciaux, ne doit pas être entrepris avant la conclusion probante des travaux de ces organes.

Chypre, au nom de l'Union européenne (UE), a souligné la nécessité d'examiner la manière dont les principes de la Convention seront appliqués dans le cadre post-2020, de sorte que toutes les parties y prennent des engagements, et que tout travail allant de l'avant doit adhérer aux deux axes de travail. La Bolivie, au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de Notre Amérique (ALBA), a appelé les pays industrialisés à assumer leurs responsabilités historiques. Le Nicaragua, au nom du Système d'intégration centraméricain (SICA), a déclaré que le cadre du travail de l'ADP doit englober tous les piliers du PAB.

Singapour a encouragé les pays industrialisés à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales et d'intégrer et de reconnaître les circonstances nationales.

Climate Action Network a demandé: un accord sur les RCMD dans le processus de QNV; et un programme de travail de l'ADP comportant des options pour la répartition équitable des responsabilités dans les efforts mondiaux.

Climate Justice Network a exprimé sa préoccupation à propos du passage du fardeau des mesures d'atténuation aux pauvres, et a déclaré que le travail de l'ADP ne doit pas porter préjudice aux négociations menées par les autres groupes de travail.

TABLE RONDE: Vision pour l'ADP: Abordant l'axe de travail 1, cette table ronde s'est réunie quatre fois durant la session de Bangkok. Au cours des discussions initiales tenues du jeudi au samedi, les participants ont été invités à examiner: la vision des principaux contours et éléments de travail de l'ADP; et le travail qui est nécessaire à accomplir d'ici 2015 et, en particulier, en 2013, pour atteindre ces résultats.

Au cours des discussions, de nombreux pays ont réaffirmé: la primauté de la Convention dans les travaux de l'ADP; et le fait que le travail de l'ADP ne doit nullement impliquer une réécriture de la Convention.

L'UE a soutenu un nouveau protocole dans lequel toutes les parties prennent des engagements, et a souligné que le contexte dans lequel les principes de la Convention sont appliqués a changé, et que l'atténuation doit être au cœur de la nouvelle convention. Grenade a plaidé pour un nouveau protocole qui serait « efficace contre le changement climatique », et a reconnu les diverses interprétations de la décision 1/CP.17 (mise en place de l'ADP).

Le Venezuela, au nom de l'ALBA, a exprimé sa préoccupation concernant le fait que certaines parties soient en train de remettre en question la validité de la convention après 20 ans et de « réinterpréter » certains termes. Il a averti qu'un système souple d'accords bilatéraux et multilatéraux risque de saper le système multilatéral fondé sur des règles.

La Bolivie a mis l'accent sur l'équité et le droit au développement, l'Equateur a encouragé le traitement des effets du changement climatique dans une perspective de droits de l'Homme, et la Tanzanie a souligné que le soutien aux pays touchés par les impacts du changement climatique est une question d'équité.

L'Inde a encouragé une différenciation fondée sur l'équité, les responsabilités communes mais différenciées et la responsabilité historique, et que les dispositions relatives à la période post-2020 englobent des termes quantifiés et spécifiques concernant le soutien des pays industrialisés aux pays en développement. La représentante a indiqué que l'ADP doit être souple pour

permettre l'examen de nouveaux éléments, y compris ceux transmis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), par l'Evaluation de 2013-15 et par d'autres groupes de travail spéciaux.

Le Chili, parlant également au nom de la Colombie, du Costa Rica, de la République dominicaine et du Panama, a appelé à des moyens de mise en œuvre permettant la prise de mesures à la fois d'atténuation et d'adaptation. Il a appuyé l'idée de discuter des RCMD dans le contexte des questions spécifiques d'adaptation et d'atténuation et dans le cadre des deux axes de travail.

La Suisse a encouragé le besoin de percevoir les deux axes de travail comme étant d'appui mutuel. La représentante des Philippines a souligné l'importance: de la cohérence entre les axes de travail et d'une approche intégrée du financement, de la technologie et du renforcement des capacités. La Barbade a déclaré, entre autres, que le nouvel accord juridiquement contraignant doit traiter de l'adaptation, de l'atténuation, du financement et de la technologie.

Singapour a encouragé la prise en compte des circonstances nationales et des « trois C » des pays: leurs différents contextes, contraintes et contributions. Le Japon a appuyé l'examen des circonstances nationales. Le délégué des Emirats arabes unis a déclaré que le principe de responsabilités communes mais différenciées pourrait être renforcé, tout en permettant à un groupe plus large de parties de jouer « un rôle équitable » dans la réduction des émissions, compte tenu des circonstances nationales, comme la démographie et les dotations en ressources.

La Fédération de Russie a mis en garde contre la négligence des réalités actuelles et a appelé à l'annulation du « pare-feu notoire » placé entre les pays industrialisés et les pays en développement. L'Australie a plaidé pour un accord « efficace contre le changement climatique »: qui soit applicable à tous; qui soit capable d'évoluer au fil du temps pour promouvoir l'ambition à mesure qu'augmentent les capacités et la confiance des pays; et qui fournisse des incitations à la prise de mesures. Signalant que les principes de la Convention sont durables mais dynamiques, il a soutenu l'idée d'une « différenciation pratique » dans le cadre du nouvel accord.

La Norvège a déclaré que le nouvel accord doit être efficace, juste, réaliste, souple et fondé sur la science, et englober des engagements d'atténuation en rapport avec les responsabilités et les capacités. Le délégué a déclaré qu'il envisageait un régime juridiquement contraignant fondé sur des règles multilatérales, qui aborde une « différenciation dynamique ». La République de Corée a appuyé l'idée d'avoir des incitations à la participation des pays en développement, qui tiennent compte de circonstances nationales, telles que le taux de croissance et de densité démographique, le mix énergétique, la dotation des énergies renouvelables, et l'étendue du littoral.

Le porte-parole des PMA a appelé à un nouveau protocole et à un processus de QNV solide pour s'assurer du respect des obligations et de la transparence. Le Groupe africain a déclaré que tout résultat juridique futur doit être une nouvelle expression des engagements énoncés dans la Convention, tels que des engagements de financement pour les pays en développement, de partage approprié du fardeau, et de l'acceptation de toutes les sources de financement.

Le Pakistan a souligné: que l'applicabilité à tous ne doit pas passer outre les RCMD et la notion d'équité; l'absence d'une entente commune sur l'étendue du changement survenu dans les circonstances; le maintien de la structure différenciée disponible; et un mécanisme efficace de respect des obligations.

Au sujet du travail à accomplir d'ici 2015, le Japon a proposé la tenue, à Doha, d'un atelier de session ou d'une table ronde ministérielle sur les éléments du cadre futur, de séances de réflexion impliquant les différentes parties prenantes, et le passage de la discussion d'ordre général à une discussion plus structurée, en 2013. Le délégué des Etats-Unis a suggéré de poursuivre le format actuel des tables rondes et la tenue d'ateliers sur les questions techniques qui peuvent se présenter, et a soutenu l'idée d'une réflexion sur les problèmes posés et d'une exploration des options réalisables avant l'élaboration du texte. Le Brésil a déclaré que commencer trop tôt la négociation de l'instrument risquait de « contaminer » les produits concrets devant être livrés à Doha, qui sont, a-t-il précisé, le travail de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA.

Le délégué des Îles Marshall a suggéré que la « division binaire » des pays dans le cadre du Protocole de Kyoto pourrait être remplacée par des listes ayant des niveaux de différenciation variables, dans lesquelles les pays pourraient « passer » à des exigences plus strictes à mesure que leur situation évolue.

Dimanche, les coprésidents ont tenu des consultations informelles avec les parties sur la manière de poursuivre les travaux dans le cadre de l'ADP, à Bangkok.

Lundi, les délégués ont examiné les questions posées par les co-présidents sur la base de certaines questions soulevées au cours des trois premiers jours de discussions de tables rondes et pour lesquelles une élaboration plus poussée pourrait être utile. Les questions relatives: à ce que l'on entend par « circonstances nationales » et comment elles pourraient être intégrées dans les travaux de l'ADP; à la manière dont il faut comprendre le terme « applicable à tous »; à la façon dont l'élargissement de la participation peut être encouragé; à l'intégration de la « souplesse » dans le travail de l'ADP; et à la manière dont les principes de la Convention doivent être appliqués dans le contexte de la vision de l'ADP.

S'agissant du terme « applicable à tous », les pays ont souligné qu'universalité de l'application ne veut pas dire uniformité de l'application. Le Pakistan a souligné que le terme « applicable à tous » doit prendre en compte, à la fois, les circonstances nationales et les principes de la Convention. La Barbade a déclaré que l'universalité ne doit pas impliquer une « course vers le bas » en termes de forme ou de règles juridiques, et a appelé à l'établissement, avec soin, d'un équilibre entre la conception d'un accord efficace sur le climat qui soit juste et qui bénéficie de la confiance de toutes les parties.

Au sujet des circonstances nationales, Singapour a souligné l'importance de la compréhension du contexte et des contraintes de la situation nationale avant de parler de contributions des parties. Le délégué a indiqué que ce modèle implique: le fait qu'il n'est pas question d'avoir des formules ou des approches « de taille unique »; le fait que les mesures d'atténuation seront définies au niveau national et non imposées à l'échelle internationale, et sans préjudice pour la question de la forme juridique; et le fait que la participation universelle

doit reconnaître et tenir compte des circonstances nationales. Apportant son appui à Singapour, l'Arabie saoudite a ajouté que la contribution d'un pays « est, a été et sera décidée au niveau national ».

Au sujet de l'intégration d'une souplesse dans le travail de l'ADP, Grenade a souligné que la souplesse a permis une « participation différenciée », et que « l'adaptation ambitieuse » est la voie qui fait se rencontrer la lutte contre le changement climatique et le développement durable.

Au sujet de l'élargissement de la participation, la Gambie, au nom des PMA, a déclaré que cela ne peut être efficace que si les pays industrialisés font preuve de leadership. La représentante des Philippines a mis en exergue l'importance des moyens de mise en œuvre pour réaliser une participation plus large. Le Japon a souligné la nécessité d'équilibrer la participation élargie à travers l'intégration d'initiatives extérieures à la CCNUCC.

Au sujet des principes, l'Inde a souligné l'importance des principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées en tant que « normes directrices » dans la détermination des obligations et de la nature et du niveau des efforts. Le Chili a déclaré que le principe des RCMD ne doit pas être interprété d'une manière qui bloque l'ambition ou qui se soustrait de la responsabilité, et que le développement et la protection du climat doivent être considérés comme des objectifs complémentaires et non conflictuels. Le Japon a demandé une interprétation des principes de la Convention en fonction de l'évolution des situations socio-économiques. La Bolivie a rappelé que le document final de Rio 20 a réaffirmé les principes de la Convention, et en particulier ceux de l'équité et des responsabilités communes mais différenciées. Le délégué des Etats-Unis a déclaré que les principes ne doivent pas donner lieu à une division artificielle entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Le Chili a mis l'accent sur l'importance de la souplesse quant à la façon d'honorer les engagements individuels, sur les incitations à une ambition élevée et les récompenses pour la concrétisation de cette ambition, et sur le besoin d'une compréhension partagée de l'équité et de la justice.

L'UE a mis en exergue: le découplage entre émissions et croissance économique; les mesures d'atténuation à moindre coût portant sur tous les facteurs d'émissions; les objectifs absolus de réduction d'émissions pour les plus capables; et le champ d'application et la rigueur rendus dans un « spectre d'engagements ».

Les Etats-Unis ont souligné: que la diversité réside dans les mesures elles-mêmes et non dans la question de savoir si une partie agit; que la participation universelle, les nouvelles technologies et le rattachement d'une politique climatique encouragent l'entreprise à davantage d'actions; et le besoin d'un instrument souple qui résiste à l'épreuve du temps.

Faisant état de la pauvreté persistante et du manque d'accès à l'énergie et à l'assainissement dans les pays en développement, la Bolivie a déclaré que l'action nécessite un soutien technologique et financier, et que l'accès à ce soutien doit être facilité.

Pour clore, le coprésident de l'ADP, Dovland, a déclaré qu'il attendait avec impatience les idées des parties sur la manière d'organiser et de structurer les travaux de l'ADP à Doha, et que de nouvelles consultations sur ce sujet auront lieu le mercredi.

TABLE RONDE: L'ambition: La table ronde sur l'amélioration de l'ambition en matière d'atténuation (axe de travail 2) s'est réunie vendredi et samedi. Les participants ont abordé l'écart d'atténuation et les options et moyens d'accroître le niveau d'ambition. Vendredi, Socorro Flores (Mexique) a présenté le rapport de l'atelier consacré à l'augmentation du niveau d'ambition en vertu du paragraphe 8 de la décision 1/CP.17, tenu à Bonn, en Allemagne, en mai 2012 (FCCC/ADP/2012/INF.1).

L'AOSIS et les PMA ont appelé à l'octroi d'une priorité à cet axe de travail. Le Groupe africain a souligné que ce travail ne doit pas remplacer les engagements pris au titre du Protocole de Kyoto ou les négociations sur l'atténuation menées dans le cadre de l'AWG-LCA.

Les PMA et l'UE ont plaidé pour la tenue d'un forum de haut niveau avant Doha, l'UE suggérant d'y placer l'accent sur des questions telles que les hydrofluorocarbones (HFC), les combustibles de soute, la REDD+, les subventions accordées aux combustibles fossiles, et le financement du secteur privé. Les pays les moins avancés, l'UE, le Costa Rica, le Chili, la Colombie et le Pérou ont encouragé les pays en développement à mettre en avant les MAAN. Le délégué des Etats-Unis a déclaré qu'il pourrait y avoir différentes voies permettant de ne pas dépasser l'objectif de 2°C, dont: la présentation d'engagements par les pays qui ne l'ont pas encore fait; et les mesures volontaires qui, a-t-il précisé, ne doivent pas requérir une reconnaissance ou une approbation dans le cadre de la CCNUCC. Le Groupe africain, appuyé par l'UE, a déclaré que les efforts déployés par d'autres organismes multilatéraux doivent être reconnus par la Convention, à des fins d'imputabilité et de transparence. L'Inde a mis en garde contre la prise de mesures unilatérales « au nom du changement climatique ».

De nombreux pays en développement ont souligné que l'ambition doit traiter de l'adaptation, de l'atténuation et des moyens de mise en œuvre, réitérant l'appel aux parties à présenter leurs engagements si elles ne l'ont pas encore fait, et à fournir des moyens de mise en œuvre aux pays en développement.

Les parties ont en outre discuté de la transparence des mesures d'atténuation, la Norvège et la Bolivie appelant à des règles claires concernant la comptabilité de la réduction des émissions. L'Equateur a proposé un régime de respect des obligations relié à la Cour internationale de justice. Le Brésil a cité l'Organisation mondiale du commerce et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, comme exemples que le régime climatique pourrait prendre en considération, et la Colombie a proposé que le changement climatique soit placé à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Au sujet des initiatives complémentaires, Singapour a indiqué qu'elles sont pertinentes et qu'elles devraient renforcer le système multilatéral. La Chine a averti que le terme « mesures supplémentaires » ne doit pas justifier la prise de mesures unilatérales. L'Australie et les Etats-Unis ont encouragé des activités complémentaires extérieures à la CCNUCC, y compris, par des acteurs non étatiques, les Etats-Unis suggérant que la Conférence des Parties pourrait être le lieu de la catalyse de telles actions. L'Australie a souligné l'importance d'avoir des marchés du carbone crédibles. La Micronésie, soutenue par les Etats-Unis, a souligné l'importance des initiatives extérieures à la CCNUCC, telles que celles qui sont axées sur les HFC, le

noir de carbone, le méthane et l'ozone troposphérique. L'UE a suggéré au Secrétariat de préparer un document technique avec des options structurées et quantifiées pour les initiatives complémentaires.

Mardi matin 4 septembre, les délégués ont abordé les questions posées par les coprésidents sur la base des consultations informelles et des discussions tenues les jours précédents. Les questions relatives: à la manière dont le travail de l'ADP doit se rapporter aux travaux pertinents menés à l'intérieur et à l'extérieur de la CCNUCC; au point de savoir quelles initiatives internationales de coopération ont le potentiel de générer des réductions d'émissions importantes aptes à combler l'écart et à la manière dont elles peuvent être soutenues et élargies; à la façon dont le plan de travail peut aider à élargir et à intensifier l'appui au renforcement des mesures d'atténuation prises par les pays en développement; et à la manière dont les principes de la Convention doivent être appliqués dans le contexte de l'axe de travail consacré à l'ambition.

L'AOSIS et le Venezuela ont accueilli avec satisfaction les activités complémentaires visant à relever le niveau d'ambition, mettant en garde que celles-ci ne doivent pas distraire l'attention que nécessitent les activités de la CCNUCC. L'UE a appelé à des soumissions par les parties, avant Doha, sur les initiatives possibles, à un résumé du Secrétariat et à des ateliers intersessions.

La Barbade a souligné le « mandat étendu » de l'axe de travail consacré à l'ambition, précisant qu'il pourrait s'étendre au-delà de l'action concertée internationale. Le délégué a recommandé de se concentrer sur les options figurant dans le rapport du PNUE sur l'écart en matière d'émission, y compris le renforcement des règles régissant l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF), en évitant le double comptage, et la livraison des moyens de mise en œuvre. Le Brésil a souligné l'importance de l'action des villes, et a souligné l'accord de Rio +20 de créer des objectifs de développement durable (ODD). La Colombie a souligné que le processus des ODD ne doit pas être « contaminé » par les négociations sur le climat.

De nombreux pays en développement ont souligné le déficit enregistré dans le financement à moyen terme et la nécessité de fournir des signaux clairs et une prévisibilité au secteur privé, et de veiller au transfert de technologie et au traitement des questions liées aux droits de propriété intellectuelle (DPI), aux fins d'habiliter et d'encourager une mise en œuvre concrète. Le Groupe africain a proposé que le Centre et Réseau de technologie climatique (CRTC) travaille sur les questions de l'efficacité énergétique. Singapour a proposé un forum pour l'échange d'informations entre les organismes internationaux.

Au sujet du plan de travail de l'ADP, la représentante des Philippines a souligné que l'ambition doit être abordée dans le cadre des mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, et a demandé le suivi des apports financiers et de la performance du financement consacré à la protection du climat, notamment par le biais d'un mécanisme transparent pour la publication des données. Le Groupe africain a appelé à une plus grande clarté quant à la façon dont le travail de l'ADP se rapporte à l'évaluation de 2013-2015. La Chine a proposé d'y inclure un processus ou un mécanisme spécifique pour la mise à l'échelle et l'intensification du soutien aux pays en développement.

LES CONSULTATIONS INFORMELLES: Mercredi matin, le coprésident Dovland a souligné la nécessité d'élaborer des résultats qui détermineront les aspects du travail de l'ADP en 2013, y compris éventuellement le nombre de réunions prévues, les possibilités de contribution, et les réunions et ateliers intersessions. Il a invité les délégués à exprimer leurs points de vue sur la façon dont le travail de l'ADP devrait être organisé à l'avenir, notamment durant la première moitié de 2013.

Les discussions ont tourné autour des modalités de travail durant la période qui précède la réunion de Doha et durant la réunion. Des vues divergentes ont été exprimées concernant, entre autres: la création de groupes de contact sur les deux axes de travail; la tenue de tables rondes ministérielles et/ou d'ateliers durant la période pré-CdP, en République de Corée, fin Octobre, et à Doha; et la tenue d'autres ateliers/réunions intersessions en plus de ceux de la période pré-CdP et de Doha. Les délégués ont également discuté d'autres soumissions ou documents techniques qui pourraient être nécessaires. Beaucoup de participants ont soutenu l'idée de maintenir, séparées, les discussions des deux axes de travail, et que la souplesse du format des discussions et des modalités de travail devrait être maintenue à l'avenir.

Au sujet des groupes de contact, les parties ont appuyé la création, à Doha, de groupes de contact sur les deux axes de travail. D'autres se sont opposés à la création de groupes de contact officiels et ont soutenu l'idée d'explorer davantage les questions dans des ateliers ou de maintenir le format actuel de table ronde. Un certain nombre de parties a proposé la tenue de sous-tables rondes sur certaines questions.

Concernant la tenue de tables rondes ministérielles, beaucoup ont appuyé l'idée de les tenir durant la période pré-CdP et à Doha, tandis que d'autres ont souligné que la tenue de tables rondes ministérielles était prématurée, l'un d'eux réitérant que l'ADP est encore à son « stade natal ». Un pays en développement a déclaré qu'on doit d'abord laisser l'ADP travailler pendant un an et que les ministres doivent concentrer leur attention sur les deux autres voies.

Certains ont suggéré des tables rondes ministérielles sur la vision et sur l'ambition, tandis que d'autres ont déclaré que les tables rondes doivent aussi répondre aux autres groupes de travail spéciaux. Des discussions ministérielles ont également été suggérées sur les initiatives complémentaires et sur l'équité. Une partie a déclaré que les discussions ministérielles à Doha doivent être plutôt exploratoires et visionnaires, qu'exiger le type de résultat formel qui serait attendu des autres groupes de travail spéciaux.

Une partie a déclaré que les discussions ministérielles ont contribué à fournir une visibilité de l'ADP. Une autre a déclaré que l'absence de supervision ministérielle a été l'une des causes des difficultés rencontrées dans les autres groupes de travail spéciaux, et que des directives ministérielles fermes étaient nécessaires vers 2015. D'autres parties ont souligné que les discussions de Doha devraient se concentrer sur la conclusion réussie des travaux de l'AWG-KP et l'AWG-LCA, l'une d'elles mettant en garde que « la réunion de Doha ne doit pas être contaminée par les discussions de l'ADP et vice versa ».

Au sujet de l'ambition, une proposition a appelé à d'autres soumissions sur les initiatives complémentaires qui permettent de quantifier l'atténuation, a soutenu l'idée de les examiner avant la CdP, et a proposé qu'une note technique du Secrétariat soit élaborée avant Doha. Tout en approuvant l'idée que les mesures

complémentaires doivent être incitées, un pays s'est opposé à l'idée d'introduire la question des mesures complémentaires dans le processus.

Les délégués ont également discuté du plan de travail futur, certains exprimant l'espoir que Doha s'accordera sur un plan de travail assorti d'échéances pour 2013. Parmi les propositions avancées pour les travaux futurs, il y a lieu de citer: l'adoption, à Doha, d'un plan de travail pour 2013 et pour les années suivantes; des soumissions, début 2013, de la part des parties et des acteurs non étatiques sur la façon dont l'ADP devrait procéder et sur les éléments à inclure dans le résultat concernant la période post-2020; des ateliers intersessions sur la vision, la différenciation et la manière de saisir le spectre d'engagements, et le découplage entre les émissions et la croissance; la tenue de discussions sur la participation des acteurs non étatiques; et l'élaboration d'un document spécifique sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné.

Certains ont réitéré que le résultat de l'ADP, à Doha, fera partie d'un ensemble indivisible, fondé sur les progrès réalisés dans les autres groupes de travail spéciaux. D'autres ont souligné que les efforts, à Doha, devraient se concentrer sur l'élaboration d'un plan de travail et non sur la négociation et la formulation de textes, l'un d'eux faisant valoir qu'on en est encore à une phase de conceptualisation des idées et de discussion des options.

Certaines parties ont mis en garde contre le risque « d'enlèvement » dans de longues discussions sur le plan de travail, et qu'un plan de travail formel n'est pas nécessaire pour aller de l'avant. Une partie a plaidé pour une approche par étape et a mis en garde contre les emplois de temps et les plans de travail.

Un pays a encouragé l'idée de s'assurer dès le départ que l'adaptation bénéficie d'une importance égale à celle accordée à l'atténuation, tandis qu'un autre a souligné que Doha doit envoyer un message commun fort au sujet de l'atténuation.

Une partie a déclaré que l'ADP a besoin de travailler sur la façon: de garantir la souplesse pour la prise en compte de la situation nationale sans mettre en péril l'ambition; de veiller à ce que le système reste dynamique dans l'évolution des réalités économiques; et de permettre une compréhension mutuelle des engagements des parties de manière à déclencher une ambition accrue.

Au sujet de l'organisation d'autres ateliers, certains pays industrialisés ont plaidé pour la tenue d'ateliers de session à Doha, ainsi que d'ateliers de session et intersessions en 2013, alors que certains pays en développement ont insisté sur des travaux en session afin de permettre une large participation. Certaines parties ont estimé qu'aucun atelier, réunion, présentation ou document technique intersessions n'est nécessaire avant Doha, et qu'il serait plus utile de laisser du temps à la réflexion et à la coordination au niveau national sur le travail accompli à Bangkok. Un pays a déclaré que des sessions supplémentaires n'étaient pas nécessaires d'ici mi-2013.

Certains se sont félicités de l'occasion des soumissions sur la structure du travail de l'ADP, tandis que d'autres ont appuyé l'idée de démarrer le processus de soumission plutôt après Doha. Au sujet de l'ambition, un certain nombre de parties a appuyé l'idée d'avoir de la part des parties des soumissions sur les différentes options offertes pour l'augmentation de l'ambition en matière d'atténuation, et a demandé que le Secrétariat regroupe ces informations dans un document technique avant Doha.

De nombreux pays ont appelé à l'élaboration, par les coprésidents, d'un résumé et d'un document technique synthétisant les discussions de l'ADP à Bangkok, certains d'entre eux précisant que le résumé ne doit pas être pris pour un texte négocié. Un autre a déclaré qu'un tel résumé pourrait être utilisé pour l'élaboration de questions ciblées pour la prochaine phase de discussions, et a proposé d'établir un bilan à la fin du cycle de Doha.

En conclusion, le coprésident Dovland a exhorté les délégués à faire preuve de souplesse en raison de la limite du nombre de réunions parallèles qui peuvent être convoquées à Doha.

LA PLÉNIÈRE DE CLÔTURE: La plénière de clôture de l'ADP a eu lieu mercredi 5 septembre. Le co-président Mauskar a informé les délégués que des résumés de la discussion seront mis à disposition sur le site de la CCNUCC, ainsi qu'une note contenant les réflexions des coprésidents sur la session dans son ensemble et dans la perspective de Doha et de la période au-delà. De nombreux pays ont félicité les coprésidents pour la conduite réussie des discussions de Bangkok.

L'Allemagne a briffé les délégués sur le dialogue climatique qui s'est tenu à Berlin le 16 juillet 2012, impliquant des ministres chargés de la question du climat, venus de 30 pays. La représentante a souligné que l'élévation de l'ambition ne se réfère pas uniquement à l'atténuation, mais englobe la fourniture de moyens de mise en œuvre et le transfert de technologie. Elle a souligné que la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto est considérée comme une étape importante, et que les pays continueront à avoir des responsabilités différentes dans le régime climatique futur, faisant observer que Doha sera le « point de transition qui verra un voyage se terminer et un autre commencer ».

Le G-77/Chine a souligné que l'achèvement des travaux de l'AWG-LCA fournira la base solide nécessaire à la plateforme de Durban, et que l'ADP ne doit pas être « un exercice de réécriture de la Convention » et qu'il doit être en conformité avec les principes d'équité et de RCMD et les capacités respectives. Le délégué a décrit les discussions de l'axe de travail I comme étant toujours dans la phase de clarification des idées conceptuelles, tandis que l'axe de travail 2 requiert un travail plus détaillé pour pouvoir aller de l'avant.

L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a soutenu l'idée d'organiser des tables rondes ministérielles à Doha. Au sujet d'un nouvel accord sur le climat, il a proposé la tenue de discussions ouvertes sur la façon de concevoir un accord: qui tienne compte des circonstances nationales, renforce l'ambition et suscite une large participation; qui intègre les enseignements tirés; qui comprend les facteurs intérieurs des pays, stimule les stratégies de développement sobres en émissions; et qui soit capable de répondre à l'évolution des circonstances. Au sujet de l'ambition, il a souligné la nécessité d'explorer des moteurs du renforcement de l'ambition, en particulier celle des parties qui n'ont pas encore pris d'engagements, et la meilleure façon d'encourager des mesures complémentaires, y compris, par exemple, l'engagement des villes et le secteur privé.

L'UE a appelé à « des initiatives concrètes » et à l'application des jalons clairs, soulignant le besoin urgent d'élever l'ambition. Il a proposé que « suffisamment de temps » soit consacré à l'ADP, l'année prochaine, y compris à travers la tenue de réunions intersessions, précisant que la priorité immédiate doit être accordée à « la clarification et à la saisie » des étapes

à venir en 2013. Le délégué a soutenu l'idée d'élaborer, par le Secrétariat, une compilation des options englobant les implications en termes de réduction des émissions. Avec l'AOSIS, il a approuvé: la tenue de discussions ministérielles sur l'ambition d'atténuation durant la période pré-2020, à la réunion pré-CdP et à Doha; et la création de groupes de contact sur les deux axes de travail, soulignant différentes échelles de temps pour les résultats.

La Suisse, au nom du GIE, a soutenu l'idée d'élaborer un plan de travail comportant les grandes orientations et les jalons à franchir dans la poursuite des travaux d'ici 2015, ainsi qu'un travail technique ciblé et des mesures d'atténuation en plus de ce qui est déjà sur la table.

Affirmant que le travail de l'ADP est essentiel pour l'accord d'ensemble final à Doha, l'AOSIS a déclaré que l'axe de travail sur l'ambition était d'une importance fondamentale et une priorité pour l'AOSIS, et que les voies et moyens d'accroître l'ambition, définis dans le rapport du PNUE sur les lacunes en matière d'émissions, devraient faire partie des conclusions de Doha. Le délégué a souligné: la nécessité, pour les pays industrialisés, d'accroître leurs moyens de mise en application pour permettre aux pays en développement de mettre en œuvre les MAAN disponibles et d'en adopter de plus ambitieux; et le fait que le plan de travail doit soutenir, et non détourner l'attention, du besoin d'élever l'ambition dans le cadre des autres groupes de travail spéciaux.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a déclaré que l'axe de travail 1 devrait aboutir à un régime multilatéral amélioré et fondé sur des règles, et adhérer à la responsabilité historique, au principe des responsabilités communes mais différenciées et aux priorités de développement des pays en développement. Le délégué a indiqué par ailleurs que l'axe de travail 2 devrait mettre l'accent sur les actions d'ambition au-delà des engagements inscrits dans la feuille de route de Bali, et que le plan de travail ne doit pas se substituer aux engagements pris dans le cadre de la Feuille de route de Bali.

La Gambie, au nom des PMA, a plaidé: pour l'établissement de groupes de contact pour faire avancer les délibérations; pour l'approfondissement de la compréhension de la feuille de route de l'ADP devant être adoptée à Doha; pour la tenue de discussions progressives sur un plan de travail sur l'ambition pour 2013. Le délégué a souhaité davantage de précisions sur les mesures complémentaires, sur la contribution de ces initiatives dans le comblement de l'écart et sur la fourniture des coûts et des moyens de mise en œuvre connexes. Il a indiqué que les initiatives proposées doivent bénéficier d'une priorité, et a suggéré que le Secrétariat joue un rôle dans la mobilisation de ces efforts. Il a appuyé la tenue de discussions au niveau ministériel, à Doha.

L'Égypte, au nom du Groupe des États arabes, a déclaré que l'ADP devrait prendre comme point de départ les résultats des autres groupes de travail spéciaux. Le délégué a proposé: que les coprésidents élaborent une matrice intégrant les différents éléments de la décision 1.CP/17, et présentent leurs propositions sur la façon dont ceux-ci pourraient être mis en œuvre début 2013; la tenue, à Doha, de deux tables rondes sur les moyens de mise en œuvre et l'équité; et un exposé sur les conclusions de l'atelier sur le financement à long terme. Il a indiqué que l'équité doit être le « portail de l'ambition » et qu'aucune contradiction n'existe entre les deux.

Cuba, au nom du groupe ALBA, a déclaré: que le protocole de Kyoto doit être préservé; que le sort de Doha dépend du sort de la deuxième période d'engagement; que le nouveau régime ne doit pas être plus faible que celui disponible, et que la responsabilité historique et l'utilisation de l'espace commun ne sauraient être écartées. Le délégué a appelé à des discussions sur des modes durables de consommation et de production et sur l'équité, et a déclaré que les pays en développement font preuve de plus d'ambition que les pays industrialisés, à titre volontaire.

L'Afrique du Sud, au nom du groupe BASIC, a souligné que l'année 2012 devrait se concentrer sur l'amendement du Protocole de Kyoto, sur l'adoption d'un résultat convenu dans le cadre de l'AWG-LCA, et sur le lancement de la plate-forme de Durban. Le délégué a précisé que le travail de l'ADP doit s'appuyer sur celui des autres groupes de travail spéciaux, et a appelé à la poursuite, à Doha, du format de travail fondé sur des tables rondes.

Le Nicaragua, au nom du SICA, s'est dit préoccupé par la lenteur des progrès à Bangkok, et a exhorté toutes les parties à prendre davantage d'engagements et à faire avancer, de manière équilibrée et équitable, la Convention sur les pistes les deux.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des Nations de la forêt pluvieuse, a souligné la nécessité de s'entendre sur un plan d'action clair et ambitieux pour l'ADP, qui doit inclure la mise en œuvre de la REDD+ en tant qu'élément primordial. Se référant aux initiatives internationales de coopération sur la REDD+, la représentante a déclaré que le Partenariat de la REDD+ a échoué dans l'accomplissement de son rôle de déboursement effectif du soutien engagé des phases 1 et 2.

Le Pérou, le Chili, la Colombie, le Costa Rica et la République dominicaine ont souligné le besoin d'une réassurance que les pays industrialisés seront au premier rang à travers la prise de mesures de protection du climat, ambitieuses et contraignantes et l'affectation d'un financement fiable.

La Malaisie, au nom de l'Algérie, de l'Argentine, de la Bolivie, de la Chine, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de la République dominicaine, de l'Equateur, de l'Egypte, du Salvador, de l'Inde, de l'Irak, du Koweït, de la Malaisie, du Mali, du Nicaragua, du Pakistan, des Philippines, de l'Arabie saoudite, du Sri Lanka, du Soudan, de la Thaïlande et du Venezuela ont souligné qu'il est prématuré de lancer des groupes de contact avant de Doha, et de tenir des réunions ministérielles sur l'ADP, à Doha, compte tenu du stade précoce et exploratoire des discussions menées dans le cadre de l'ADP. Il a appelé à l'application des principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées aux travaux menés sur les deux axes de l'ADP, et a souligné que Doha devrait se concentrer sur la conclusion réussie de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP.

La Thaïlande, en tant que pays hôte, a déclaré que les pourparlers de Bangkok étaient un point de départ pour les négociations de Doha. En conclusion, les coprésidents ont indiqué qu'ils réfléchiraient sur les idées soulevées dans les discussions à Bangkok et a salué l'esprit de coopération manifesté par les délégués. La séance plénière informelle de l'ADP a été déclarée close à 16h24.

LE GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES DE L'ANNEXE I AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO

Ouvrant la séance, jeudi 30 août, la présidente de l'AWG-KP, Madeleine Diouf (Sénégal), a encouragé les parties à progresser sur les questions en suspens et, notamment: sur la longueur de la période du deuxième engagement au titre du Protocole de Kyoto; sur la fixation d'objectifs chiffrés de limitation et de réduction (QELRO); sur les implications du report des unités de quantité attribuée (UQA); sur l'accès à des mécanismes, pour les parties non participantes dans la deuxième période d'engagement; et sur les questions juridiques visant à garantir une transition en douceur entre les première et deuxième périodes d'engagement. Un groupe de contact a été convoqué, ainsi qu'une sous-commission sur les chiffres/textes et des consultations informelles sur la deuxième période d'engagement.

LE GROUPE DE CONTACT: Au cours du groupe de contact qui s'est réuni juste après la séance plénière d'ouverture, les délégués ont présenté leurs déclarations d'ouverture. L'Algérie, au nom du G-77/Chine, a encouragé les parties à l'Annexe I à élever leur niveau d'ambition, et a exhorté les parties qui n'ont pas encore avancé d'objectifs chiffrés, à le faire. La République de Corée, au nom du GIE, avec l'UE, a fait part de son soutien pour une deuxième période d'engagement de huit ans, mettant l'accent sur le besoin d'une évaluation à mi-parcours des objectifs chiffrés et la nécessité de suivre un processus souple.

L'UE a souligné que la deuxième période d'engagement n'est qu'une partie de « l'accord d'ensemble de Durban », et a proposé de procéder, en 2015, à une révision du niveau d'ambition des nouveaux engagements des parties, de manière compatible avec l'évaluation de l'AWG-LCA.

L'AOSIS, les PMA et le Groupe africain ont soutenu une période d'engagement de cinq ans. L'AOSIS a fait part de ses préoccupations concernant la « poudre aux yeux », telle que les astuces comptables et les conditions.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a appelé: à un niveau d'ambition plus élevé; à une rapide résolution du problème du report des UQA excédentaires; et à limiter les mécanismes de souplesse aux parties qui adhèrent à une deuxième période d'engagement.

La Gambie, au nom des PMA, a appelé à une conclusion réussie de l'AWG-KP, pour pouvoir avancer sur un nouveau protocole dans le cadre de l'ADP.

L'Arabie Saoudite, au nom du Groupe arabe, a appelé les pays industrialisés à poursuivre le caractère juridiquement contraignant de leurs obligations et à éviter un vide entre les périodes d'engagement.

Le Venezuela, au nom du groupe ALBA, a appelé les pays industrialisés à se hisser à la hauteur de leurs responsabilités historiques en adoptant une deuxième période d'engagement « claire et compréhensible », à Doha.

L'Afrique du Sud, au nom du groupe BASIC, a encouragé l'élévation du niveau d'ambition des engagements actuels, et a déclaré que l'adoption d'amendements au Protocole est « la pierre angulaire » pour une issue heureuse à Doha.

Les Philippines, au nom de l'Algérie, de l'Argentine, de la Bolivie, de la Chine, de Cuba, de la République démocratique du Congo, du Salvador, de l'Equateur, de l'Egypte, de l'Inde, de l'Irak, du Koweït, de la Malaisie, du Mali, du Nicaragua, de

l'Arabie Saoudite, du Sri Lanka, du Soudan, de la Thaïlande et du Venezuela, ont mis en garde contre l'adoption d'une approche fondée sur l'engagement, soulignant la nécessité d'un système global, d'une comptabilité commune et d'une comparabilité des efforts.

LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'ANNEXE I:

Poursuivant ses travaux depuis la réunion de Bonn, un sous-groupe sur les chiffres/textes, co-moderé par Jürgen Lefevere (UE) et Sandea de Wet (Afrique du Sud), s'est réuni tout au long de la semaine. Des questions juridiques et techniques concernant la transition de la première période d'engagement à la seconde ont été examinées dans des consultations informelles modérées par le vice-président de l'AWG-KP, Jukka Uosukainen (Finlande).

Les Chiffres/Textes: Les parties ont examiné un certain nombre de propositions d'amendements qui ont été compilées dans un document par les co-moderateurs. Les parties ont également entendu des exposés du Secrétariat en rapport avec les documents techniques consacrés: aux implications quantitatives sur les options de report; et aux QELRO exprimés en un pourcentage de l'année de référence et des niveaux d'émission absolus. L'Ukraine a présenté un exposé sur les hypothèses justifiant son prochain QELRO.

Au sujet des **QELROs**, les parties ont reçu des informations de la part de l'Ukraine sur les hypothèses qui sous-tendent son objectif de réduction de 20% d'ici 2020, et sur le travail accompli pour transformer l'objectif en un QELRO. Les pays industrialisés qui n'ont pas encore avancé leurs objectifs chiffrés ont été invités à le faire. Dans des consultations bilatérales, les parties ont discuté de possibles soumissions de QELRO de la part de la Biélorussie et du Kazakhstan.

Au sujet de **l'ambition**, de nombreuses parties ont fait part du partage d'un objectif commun d'élévation du niveau d'ambition, mais que des divergences de vues restaient au sujet de la manière et du moment de sa réalisation. De nombreux pays en développement ont exprimé la crainte qu'une période d'engagement de huit ans reste verrouillée dans le faible niveau d'ambition actuel. En vue d'accroître l'ambition des objectifs chiffrés, les parties ont discuté de la conduite d'une évaluation à mi-parcours. Les délégués ont échangé leurs points de vue sur: l'organe qui devrait procéder à l'examen de la deuxième période d'engagement; et la relation entre l'examen de la deuxième période d'engagement et l'évaluation de 2015 au titre de la Convention. En rapport également avec l'ambition, le Brésil a proposé un amendement au protocole qui permettra aux parties d'élever le niveau d'ambition de leurs engagements à tout moment où elles voudraient le faire, avec effet immédiat, dans le cadre du droit international. Les Parties ont souligné la nécessité de discussions au niveau ministériel sur l'ambition et sur la révision, avant Doha.

Au sujet du **report des UQA excédentaires**, les parties ont examiné des propositions de limiter l'excédent par l'AOSIS, par le Groupe africain et par le Brésil, propositions qui ont été regroupées dans une nouvelle proposition présentée par le G-77/Chine, dans laquelle 2,5% de la deuxième période d'engagement constitue le plafond de report. Une option consistant à ne pas limiter le report est également sur la table. Les Parties ont souligné que les implications quantitatives de l'excédent de la première période d'engagement sont importantes, mais qu'elles sont aussi limitées à quelques parties, à savoir l'Union

européenne, la Fédération de Russie et l'Ukraine. Des limites strictes aux reports ont été soutenues par tous les pays en développement, alors que certains pays industrialisés ont indiqué que le régime devrait aborder la question du report dans une perspective globale et veiller à ne pas signaler de dépassement pénalisant au niveau de la réalisation.

Au sujet de **l'admissibilité**, les parties ont examiné la question de savoir si l'accès aux mécanismes de Kyoto doit être possible pour: seuls, les pays qui procèdent à l'application provisoire; les pays qui ont soumis leurs objectifs chiffrés; les pays qui ont indiqué qu'ils se joindront à la deuxième période d'engagement; à toutes les parties au Protocole de Kyoto; ou à toutes les parties à la Convention. La plupart des pays en développement ont soutenu l'idée de limiter l'accès aux mécanismes de souplesse, et surtout au Mécanisme pour un développement propre (MDP), aux pays qui se joignent à la deuxième période d'engagement. De nombreux pays industrialisés ont souligné l'importance de maintenir la demande de crédits MDP, et ont signalé que fait d'assurer la continuité opérationnelle ne suffit pas, sans le fait d'assurer la demande. Certains ont également signalé les dangers de « l'Ouest sauvage » des marchés disparates du carbone.

Au sujet de la **deuxième période d'engagement**, au cours des consultations informelles modérées par le vice-président Uosukainen, les parties ont examiné un certain nombre de propositions de texte pour les décisions de Doha pour régler l'écart entre les périodes d'engagement. De nombreuses parties ont souligné la nécessité d'assurer une « continuation sans faille » du Protocole au-delà de 2012, pour ce qui est, par exemple, des mécanismes de souplesse. Les parties ont examiné les options offertes et discuté des éléments devant figurer dans les décisions de Doha.

Les parties ont examiné des propositions de textes avancées par l'AOSIS, le Groupe africain, le Brésil, l'Australie, l'UE et le Brésil, propositions qui ont été compilées dans un document officiel. Le document a regroupé les différentes propositions en huit catégories, dont: le préambule; l'adoption d'amendements; un paragraphe invitant les parties à ratifier; l'application à titre provisoire; un libellé supplémentaire sur la continuité juridique; la continuité opérationnelle et technique; les révisions découlant de décisions précédentes de la RdP; et d'autres propositions, comme l'accueil favorable de déclarations unilatérales. De nombreuses parties ont souligné que certains éléments proposés s'apportent un appui mutuel et ne s'excluent pas. Au cours des discussions, des parties ont fait part de préoccupations quant à la nature juridiquement non contraignante des décisions de la RdP, tandis que d'autres ont signalé les difficultés et les contraintes de temps liées à l'application provisoire. Quelques parties ont souligné que tout ce qui serait moins que l'application provisoire ne serait pas juridiquement contraignant au niveau international, et ne saurait, de ce fait, traiter les conséquences juridiques de l'écart, soulignant la nécessité d'un « caractère obligatoire maximal assorti d'une couverture maximale ». Plusieurs parties ont déclaré que le texte issu de Bangkok concernant la deuxième période d'engagement est particulièrement important pour assurer un mandat clair, de la part des capitales, à Doha.

LA PLÉNIÈRE DE CLÔTURE: Au cours de la plénière de clôture informelle, mercredi après-midi, la présidente de l'AWG-KP, Diouf, a parlé d'un accord sur l'intégralité du texte proposé. Elle a informé les parties qu'elle publiera un texte intégrant les progrès accomplis à ce jour, qui devrait constituer une étape

importante dans les préparatifs de la réunion pré-CdP prévue à Séoul, et une plate-forme pour les négociations de Doha. Elle a précisé que le texte sera mis à disposition sur le site de la CCNUCC, espérons d'ici début octobre.

L'Algérie, au nom du G-77/Chine, a souligné l'importance d'une deuxième période d'engagement ambitieuse en termes de réduction des émissions et qui commence le 1^{er} janvier 2013. Appelant à un résultat solide et juridiquement contraignant, à Doha, le délégué a souligné que les parties à l'annexe I qui ne prennent pas des engagements juridiquement contraignants dans le cadre de l'AWG-KP, devraient ne pas chercher à tirer avantage de ses mécanismes de souplesse. Il a exhorté les parties qui n'ont pas encore avancé d'objectifs chiffrés, à le faire, et a invité ceux qui l'ont fait, à envisager une grande amélioration de l'ambition de leurs objectifs chiffrés, d'ici Doha.

La Suisse, au nom du GIE, a déclaré que le texte qui sera élaboré par la présidente contient tous les éléments qui permettront une transition en douceur vers une deuxième période d'engagement et une conclusion réussie de l'AWG-KP, à Doha.

L'Australie, au nom du Groupe Parapluie, a souhaité voir les travaux de Doha, se concentrer sur les questions en suspens, y compris la gestion de la transition vers la deuxième période d'engagement le 1^{er} janvier 2013, et s'assurer de la continuation de l'infrastructure et des mécanismes du Protocole de Kyoto.

L'UE a souligné la nécessité: d'adopter un amendement au Protocole, à ratifier; d'inscrire des QELROs dans l'annexe B; et de s'accorder sur une deuxième période d'engagement de huit ans, qui doit être assortie d'un processus d'évaluation. Le délégué a souligné l'importance de permettre la continuation de l'utilisation des mécanismes de Kyoto, en particulier pour les parties adhérant à la deuxième période d'engagement, et a exhorté les parties à l'Annexe B qui ont fait part de leur intention de ne pas participer à la deuxième période d'engagement, à reconsidérer leur position à la lueur des progrès accomplis à Durban vers un accord global unique.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, s'est dit préoccupé par la lenteur des progrès dans les discussions de l'AWG-KP, et a déclaré que les parties visées à l'Annexe I ne devraient pas utiliser « l'excuse » des circonstances nationales et des législations nationales comme justification pour quitter le Protocole, rester en dehors de la deuxième période d'engagement ou ne pas se fixer d'objectifs chiffrés. Déplorant le manque de leadership par les parties visées à l'Annexe I, leurs engagements faibles et leur intention de verrouiller leur faible niveau d'ambition durant la période d'engagement de huit ans, le délégué a jugé cela comme étant « un mépris total des droits de l'homme ».

La Gambie, au nom des PMA et de l'AOSIS, a appelé: les parties à l'Annexe I et, notamment, celles qui n'ont pas pris d'objectifs chiffrés, à élever l'ambition et à soumettre des QELROs juridiquement contraignants à un seul chiffre, sans conditions, pour inclusion dans une version modifiée de l'Annexe B du Protocole; à une deuxième période d'engagement de cinq ans; et à une réduction spectaculaire des UQA excédentaires de la première période d'engagement. Le délégué a souligné: que des QELROs inscrits à l'annexe B pour la deuxième période d'engagement sont requis pour toutes les parties à l'Annexe I désireuses de participer aux mécanismes; et que les non- parties au Protocole de Kyoto devraient prendre des engagements ambitieux dans le cadre de l'AWG-LCA.

L'Arabie saoudite, au nom du Groupe des Etats arabes, a souligné l'importance de parvenir à un accord à Doha sur une deuxième période d'engagement qui commence le 1^{er} Janvier 2013. Le délégué s'est dit préoccupé par les efforts fournis par les pays industrialisés pour faire en sorte que leurs mesures d'atténuation soient tributaires de celles des pays en développement, et, de concert avec les pays du groupe ALBA, a déclaré que l'accès au MDP devrait être conditionné par la ratification de la deuxième période d'engagement.

Soulignant que le Protocole de Kyoto est le seul instrument juridique disponible pour lutter contre l'augmentation des émissions des pays industrialisés, la république Dominicaine, au nom du groupe ALBA, a fait part de son inquiétude concernant le détournement des discussions du Protocole de Kyoto vers l'ADP.

L'Iran, au nom de l'Algérie, de l'Argentine, de la Bolivie, de la Chine, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de Dominique, de l'Equateur, de l'Egypte, du Salvador, de l'Inde, de l'Iran, de l'Irak, du Koweït, de la Malaisie, du Mali, du Nicaragua, du Pakistan, des Philippines, de l'Arabie saoudite, du Sri Lanka, du Soudan et du Venezuela, a déclaré que la réussite à Doha, nécessitera: une deuxième période d'engagement ambitieuse et juridiquement contraignante comprenant des contributions équitables et fondées sur la science par les Parties visées à l'Annexe I, à combler l'écart en matière d'ambition; un résultat convenu ambitieux dans le cadre du PAB, qui assure en matière d'atténuation, une ambition comparable par les non-parties au Protocole de Kyoto; une ambition de financement et la résolution des diverses affaires en suspens dans le PAB; et une plus grande clarté au sujet du travail de l'ADP.

La République démocratique du Congo, au nom de la Coalition des Nations de la forêt pluvieuse, a déclaré que la REDD+ peut apporter une contribution significative au comblement de l'écart en matière d'ambition, pour peu que le financement visant à soutenir la prise de mesures axées sur des résultats concrets, soit assuré.

Le Nicaragua, au nom du SICA, s'est dit préoccupé par la lenteur des progrès accomplis à Bangkok, et s'est demandé si les engagements volontaires atteindront le niveau d'atténuation exigé par la science. Le délégué a signalé que les pays du SICA sont volontairement en train d'utiliser leurs propres ressources pour les activités d'atténuation.

La présidente de l'AWG-KP, Diouf, a encouragé les parties à se concentrer sur les propositions qui sont déjà sur la table entre Bangkok et Doha, et a clôturé la séance plénière informelle à 18h46.

LE GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL POUR UNE ACTION CONCERTEE A LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION

Le président de l'AWG-LCA, Aysar Tayeb (Arabie Saoudite), a ouvert la plénière non officielle de l'AWG-LCA, faisant état des tâches assignées au groupe, à Bangkok, dont notamment, la poursuite des travaux pratiques et l'exploration d'autres décisions qui pourraient être nécessaires, et l'élaboration d'une plate-forme textuelle pour le résultat de l'AWG-LCA à finalier à Doha. Le délégué a mis en exergue l'élaboration: de tableaux matriciels donnant un aperçu des questions soulevées par le mandat du PAB et la détermination des progrès accomplis depuis Bali; et les notes officieuses concernant les questions qui rendent compte également des différents niveaux de maturité des divers articles.

L'Australie, au nom du Groupe Parapluie, a déclaré qu'aucune décision supplémentaire n'était nécessaire pour l'achèvement de l'AWG-LCA, à Doha. Le délégué a encouragé la détermination des domaines où un consensus pourrait être possible, faisant observer que les questions en suspens ne bénéficieront pas toutes d'un consensus, et a souhaité en savoir davantage sur le résultat ou le produit qui est envisagé à l'issue de la session de Bangkok.

L'Algérie, au nom du G-77/Chine, a souligné la nécessité: d'un équilibre entre l'atténuation et l'adaptation; et d'un financement permettant l'amélioration de l'ambition, mettant en exergue l'importance du financement public à long terme et du non transfert du fardeau financier aux pays en développement.

L'UE a préconisé la détermination de l'organe ou des organes les plus appropriés pour faire avancer le travail sur les questions spécifiques lorsque l'AWG-LCA s'achèvera à Doha, et l'évitement de leur transfert à l'ADP. La représentante a indiqué que les décisions relatives à l'achèvement de l'AWG-LCA ne devraient pas retarder les progrès au sein de l'ADP.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a appelé à des avancées, de la part des pays industrialisés, dans la conversion des engagements en faveur d'objectifs de réduction d'émissions dans l'ensemble des secteurs de l'économie, et la Gambie, au nom des PMA, s'est dite préoccupée par l'absence de prévisions claires quant au financement à moyen terme. L'Equateur, au nom du groupe ALBA, a qualifié l'atténuation par les pays industrialisés de sujet crucial en attente du PAB. Le délégué a identifié le principe des RCMD et les capacités respectives comme étant l'élément principal pour l'orientation du travail du groupe, et a appelé à l'examen, par le groupe, du projet de texte de la décision. L'Afrique du Sud, au nom du groupe BASIC, a fait état des questions en suspens, y compris l'équité, la propriété intellectuelle et les mesures commerciales unilatérales. L'Egypte, au nom du Groupe des Etats arabes, a appelé: à l'affirmation des principes de la Convention; à la mise en œuvre effective du PAB; et à l'examen de la façon de poursuivre le travail inachevé de l'AWG-LCA.

La République démocratique du Congo, au nom de l'Algérie, de l'Argentine, de la Bolivie, de la Chine, de Cuba, de l'Equateur, de l'Egypte, du Salvador, de l'Inde, de l'Irak, du Koweït, de la Malaisie, du Nicaragua, des Philippines, de l'Arabie Saoudite, du Sri Lanka, du Soudan, de la Thaïlande et du Venezuela, a déclaré que l'achèvement de l'AWG-LCA, à Doha, ne devrait se produire qu'après un résultat convenu réussi sur tous les éléments du mandat de PAB. Le délégué a mis en exergue les questions en suspens, dont, notamment: l'amélioration de l'entente commune sur ce qu'il a appelé « éléments contextuels », tels que la responsabilité historique, l'accès équitable au développement durable et les droits de propriété intellectuelle; l'amélioration de l'ambition en matière d'atténuation pour la deuxième période d'engagement; et la garantie de la comparabilité des efforts pour ceux qui ne sont pas partie au Protocole. Le Costa Rica, au nom de la Coalition des Nations de la forêt pluvieuse, a souligné la nécessité de parvenir à un accord sur les mécanismes de marché et d'accroître les investissements dans la REDD+.

Le Nicaragua, au nom du SICA, a déclaré que parvenir à un résultat consensuel sur tous les piliers du PAB est une condition préalable à l'achèvement de l'AWG-LCA, et a mis en exergue les questions en suspens concernant, entre autres, le financement à long terme et la vision commune.

LE GROUPE DE CONTACT (POINTS 3, 4 ET 5 DE L'ODRE DU JOUR): Le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a présidé le groupe de contact, assisté par des modérateurs sur différentes questions. Après les discussions à Bonn, les parties ont poursuivi l'examen des questions mandatées par la CdP 17 en vue de leur mise en œuvre, dans des sous-commissions, questions portant notamment sur: la vision commune; l'atténuation par les pays industrialisés; l'atténuation par les pays en développement; l'évaluation; la REDD+; les approches sectorielles et les approches diverses, y compris les marchés.

Les technologies, l'adaptation, le financement, le renforcement des capacités, les mesures d'intervention et les économies en transition (EET) ont été examinés dans le groupe de contact de l'AWG-LCA. Le groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA a eu lieu lundi 3 septembre, où des progrès ont été signalés sur tous les points. La séance plénière de clôture de l'AWG-LCA a eu lieu mercredi 5 septembre. Les travaux menés à Bangkok, ont été saisis dans une note informelle de 34 pages, établie par le président de l'AWG-LCA.

La vision commune: Cette question a été examinée dans une sous-commission modérée par Zou Ji (Chine). Le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a rapporté au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA qu'il y avait des divergences de vues sur le point de savoir s'il fallait examiner en premier le contexte ou les chiffres d'un objectif mondial et de sa période de pointe. Il a précisé que les parties n'ont pas encore discuté de l'organe qui se chargera de cette question après la clôture de l'AWG-LCA.

L'Atténuation: Les mesures d'atténuation à prendre par les pays industrialisés: Cette question a été examinée dans une sous-commission modérée par Andrej Kranjc (Slovénie). Les Parties y ont examiné une note officielle et un tableau matriciel reflétant les décisions prises depuis Bali. De nombreux pays industrialisés parties ont souligné les progrès réalisés sur des points tels que la clarification des engagements et l'évaluation internationale, alors que de nombreux pays en développement parties ont fait part de leur déception face, entre autres: au manque de résultats concrets; au faible niveau d'ambition dans les engagements disponibles des pays industrialisés; et aux écarts dans la comparabilité des efforts. La Norvège, appuyée par l'Australie et l'UE, mais contrée par le Brésil, la Chine, l'Inde et le Kenya, a proposé l'adoption de règles comptables communes à toutes les parties.

Dans son rapport au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA, Kranjc a parlé d'un échange utile sur les questions de fond et sur la voie à suivre, ajoutant que les parties ont convenu de la nécessité de poursuivre leur participation à des discussions consacrées à l'éclaircissement des objectifs et des approches permettant de mesurer les progrès accomplis.

Les mesures d'atténuation à prendre par les pays en développement: Cette question a été examinée dans une sous-commission modérée par Gary Theseira (Malaisie). Les Parties y ont examiné deux outils de facilitation: un tableau matriciel donnant une vue « plongeante » du travail effectué sur les MAAN par les pays en développement parties, depuis la CdP 13; et une note officielle contenant des éléments de charpente, des éléments concernant les MAAN communiquées par les parties et des éléments concernant le soutien apporté à l'élaboration et à la mise en œuvre des MAAN.

Les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Canada, l'UE, l'Australie, la Suisse et les îles Marshall, au nom de l'AOSIS, ont souligné que le mandat du groupe consiste à continuer à clarifier les engagements d'atténuation devant être pris par les pays en développement parties, chose essentielle pour le renforcement de la confiance et la détermination de solutions pratiques pour aller de l'avant. Ils ont encouragé les parties qui n'ont pas encore soumis leurs engagements, à le faire, et ont demandé une compilation plus structurée des mesures déjà présentées.

La Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud ont souligné que des travaux supplémentaires sont nécessaires sur la question du processus de QNV du soutien devant être accordé aux pays en développement. S'opposant à cela, l'UE a précisé que la question est à l'étude ailleurs, et a mis en garde contre la duplication des travaux. La Chine a indiqué que les données pertinentes concernant les MAAN ont été compilées dans le Registre. Le Mali a appelé à un soutien par le biais d'ateliers régionaux et d'un manuel consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre des MAAN pour la CdP 18.

Dans son rapport au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA, Theseira a souligné que la sous-commission a examiné une note sur les éléments susceptibles de faire partie du résultat à Doha, signalant que les éléments déterminés par les parties ont englobé: la réitération des appels pour des MAAN et pour la fourniture d'un soutien amélioré; la poursuite des discussions sur la compréhension de la diversité des MAAN; l'élaboration de directives pour le processus de QNV du soutien; et des propositions pour le renforcement de la capacité des pays à élaborer et à mettre en œuvre des MAAN.

LA REDD+: Cette question a été examinée dans une sous-commission modérée par Yaw Osafo (Ghana). Dans son rapport au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA, Osafo a déclaré que les discussions du groupe avaient pour plate-forme, les conclusions de l'atelier en session sur la REDD+, et ont mis l'accent, entre autres, sur: les principes directeurs; la création des conditions nécessaires à l'intensification et à la facilitation du financement; les questions ayant besoin d'être explorées davantage; et les signaux requis de la part de la réunion de Doha, pour inciter le financement destiné à la mise en œuvre intégrale de la REDD+. Il a rapporté de riches échanges sur les dispositions institutionnelles nécessaires, y compris la mise en place d'un comité directeur de la REDD+, de registres, de mécanismes d'assurance ou de réserve et l'évaluation et les organismes de réglementation. Il a précisé qu'une note officielle actualisée serait élaborée pour examen par les parties.

Les approches sectorielles: Cette question a été examinée dans une sous-commission modérée par George Wamukoya (Kenya). Dans son rapport au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA, Wamukoya a signalé que les parties ont échangé leurs vues sur les quatre options retenues pour le cadre général, et que des divergences subsistent. Au sujet des combustibles de soute, il a indiqué que les discussions ont porté sur cinq options que le groupe va continuer à affiner.

Les approches diverses: Cette question a été examinée dans une sous-commission modérée par Alexa Kleysteuber (Chili). Kleysteuber a rapporté au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA, que les discussions du groupe se sont basées sur une note officielle contenant une carte des éléments qui devaient être examinés. Au sujet du cadre à mettre en place pour les

approches diverses, elle a indiqué que les parties ont échangé leurs vues sur les buts et les rôles. Au sujet du besoin d'un nouveau mécanisme de marché, elle a souligné que des échanges fructueux ont eu lieu sur les modalités et les procédures.

Les mesures d'intervention: Le président de l'AWG-LCA Tayeb a rapporté au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA, que des vues divergentes ont été exprimées sur les points de savoir si un texte décisionnel devait être élaboré pour Doha et quelle instance devait examiner la question des mesures unilatérales.

L'adaptation: Au cours des discussions du groupe de contact, présidé par Tayeb, les parties ont examiné une note officielle sur le « renforcement des mesures d'adaptation », soulignant les éléments d'ossature et les questions découlant de la session de Bonn et, notamment celles concernant: le soutien à l'adaptation; les plans nationaux d'adaptation; le renforcement du rôle catalytique de la Convention; et la diversification économique pour renforcer la résilience. Un tableau matriciel illustrant les décisions et les mesures prises en matière d'adaptation depuis la CdP 13 jusqu'aux SB 36, a également été introduit.

L'Argentine, au nom du G-77/Chine, le Bangladesh, au nom des PMA, et d'autres ont souligné la nécessité de renforcer et d'intensifier les moyens de mise en œuvre destinés à l'adaptation. La Bolivie, au nom d'un certain nombre de pays, a proposé l'établissement, par le biais du Comité d'adaptation, en collaboration avec le Comité permanent, d'un processus pour l'élaboration de recommandations avec les organes appropriés de la Convention et d'autres, sur les voies et moyens d'inciter à la mise en œuvre des mesures d'adaptation, et l'organisation, en parallèle avec les SB 38, d'un atelier sur les voies et moyens de promouvoir la mise en œuvre des mesures d'adaptation renforcées, de manière cohérente.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé à une mise en œuvre conjointe de la gestion des risques de catastrophe et des mesures d'adaptation au changement climatique, et a souligné la nécessité de renforcer les institutions au niveau national.

La Norvège a noté les décisions pertinentes de soutenir et étayer les travaux qui seront effectués sur l'adaptation. Le délégué des Etats-Unis a fait observer que des mécanismes pertinents, tels que le comité d'adaptation, ont été mis en place, mais a fait état de ses préoccupations concernant la façon dont les mécanismes allaient fonctionner. Il a indiqué que la question des moyens de mise en œuvre a été examinée par le groupe financier.

Dans son rapport à la plénière sur le bilan de l'AWG-LCA, Tayeb a indiqué que les parties ont déterminé les questions nécessitant des travaux supplémentaires, y compris: les moyens de mise en œuvre des mesures d'adaptation; le financement pour 2013-2015; les liens avec le financement; les plans nationaux d'adaptation des non-PMA; et, le rôle catalytique de la Convention. Il a signalé que des divergences de vues demeurent sur les points de savoir si l'AWG-LCA devait continuer à examiner ces questions et si des décisions supplémentaires sont nécessaires.

Le financement: Au cours des discussions du groupe de contact présidé par Tayeb, les parties ont examiné une note officielle sur « une action renforcée dans la fourniture de ressources financières et d'investissement pour soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique », mettant en exergue les éléments d'ossature

et les questions concernant: le financement durant la période 2012-2020; les liens avec d'autres organismes et institutions financières; le processus de QNV; le à financement à démarrage rapide; le FVC; et, le financement à long terme. Un tableau matriciel illustrant les décisions et les mesures prises depuis la CdP 13, a également été introduit.

Des vues divergentes ont été exprimées sur le projet de décision concernant le point de savoir si un texte décisionnel était nécessaire. Les pays industrialisés ont évoqué les décisions de Cancun et Durban, soutenant que l'AWG-LCA a déjà obtenu des résultats significatifs et que d'autres dispositions ont été mises en place, dans lesquelles les discussions sur le financement se poursuivraient. Plusieurs pays industrialisés ont indiqué que l'AWG-LCA n'est pas l'instance appropriée pour discuter du financement à moyen terme. Appelant à la prise d'une décision sur le financement, à Doha, les pays en développement se sont dits préoccupés par le déficit de financement à moyen terme, et ont souligné la nécessité d'examiner le processus de QNV du soutien financier et d'accroître la transparence de sa mise en place.

Au cours de sessions ultérieures du groupe de contact, les parties ont examiné une note révisée établie par le président de l'AWG-LCA, présentant diverses options pour la continuité du financement de la protection du climat durant la période 2013-2020, le fonds de démarrage rapide, le processus QNV et les dispositions entre le FVC et la CdP.

S'agissant des dispositions entre le FVC et la CdP, les parties ont examiné: le point de savoir si le FEM a été un bon modèle; le besoin de s'assurer d'un vrai dialogue entre le FVC et la CdP; et les directives au Comité permanent concernant l'élaboration de dispositions régissant le FVC. L'Australie a déclaré que ce n'était pas le lieu approprié pour débattre de cette question. La Barbade a déclaré qu'une décision doit être prise en fonction de l'hôte du FVC, des arrangements entre la CdP et le FVC et de la capitalisation initiale, pour fournir un certain degré de certitude. Au sujet de la continuité du financement climatique durant la période 2013-2020, certains pays en développement ont demandé l'élaboration de réassurances par les pays industrialisés. Le délégué des Etats-Unis a établi une distinction entre la fourniture d'une réassurance concernant la continuité du financement après 2012 et le fait d'avoir un objectif numérique, signalant que son pays était en passe d'augmenter le financement initial. Tout en se félicitant des travaux entrepris, la Colombie a déclaré que cela ne fournissait pas une réassurance suffisante que l'objectif de 100 milliards de dollars serait respecté.

Dans son rapport au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA, Tayeb a indiqué, entre autres, qu'un désaccord persistait sur le point de savoir si d'autres décisions de l'AWG-LCA étaient nécessaires, et sur la manière dont les questions de financement allaient devoir être examinées.

La technologie: Au cours des discussions du groupe de contact présidé par Tayeb, les parties ont examiné une note officielle intitulée « action renforcée dans la mise au point et le transfert de technologie », y compris: les éléments de charpente; les fonctions du CRTC et du Comité exécutif de la technologie (CET); et les liens avec le mécanisme de financement et d'autres organes thématiques. Il a également présenté un tableau matriciel sur les décisions technologiques prises depuis l'adoption du PAB. Au cours du débat qui a suivi, les parties ont présenté leurs points

de vue, notamment: sur la relation entre le CET et le CRTC; les fonctions et mandat de ces nouveaux organismes; la nécessité de discuter de points autres que ceux décidés à Durban; la portée des décisions nécessaires à Doha; et le point de savoir s'il fallait aborder les questions de DPI dans le cadre de la CCNUCC.

Dans son rapport au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA, Tayeb a indiqué que les parties ont déterminé les questions en suspens, telles que: la relation entre le CTCN et le CET; les fonctions supplémentaires éventuelles des deux organes; et les DPI. Il a rapporté qu'un accord a été atteint sur la nécessité d'examiner davantage ces questions, mais que des désaccords demeurent sur la façon et le moment de le faire.

Renforcement des capacités: Cette question a été examinée dans le groupe de contact de l'AWG-LCA. Dans son rapport au groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA, Tayeb a fait observer que les opinions étaient divergentes sur le lieu et la manière d'aborder les questions en suspens, et sur le point de savoir si l'AWG-LCA devait fournir des directives supplémentaires.

L'évaluation: Cette question a été examinée dans une sous-commission modérée par Gertraud Wollansky (Autriche). Wollansky a rapporté au groupe de contact sur le bilan que deux options concernant la portée de l'évaluation sont sur la table, l'une, basée sur le paragraphe 138 de la décision 1/CP.16 (révision), et l'autre, reprenant la définition de la portée pour y inclure l'évaluation de la mise en œuvre de dispositions au titre de la Convention, y compris, les moyens de mise en œuvre fournis aux pays en développement. Au sujet de l'examen des contributions, par les experts, il a souligné que deux options étaient en discussion: un groupe d'experts sur l'évaluation, qui doit être établi à Doha; et un groupe de contact conjoint du SBSTA et du SBI.

IET et les pays dont la situation particulière a été reconnue par la Conférence des Parties: Tayeb a indiqué que les consultations menées par le vice-président de l'AWG-LCA étaient toujours en cours.

Le Groupe de contact sur le bilan de l'AWG-LCA: Les délégués ont fait des interventions sur les progrès accomplis à ce jour. La Suisse, au nom du GIE, a mis en garde les parties de « ne pas changer l'orientation et le caractère » du groupe de contact, a appelé à concentrer les énergies sur les discussions menées dans les sous-commissions et a indiqué que les sujets de discussion devraient compléter le résultat convenu dans le cadre de l'AWG-LCA. Le délégué a mis en exergue les réalisations de l'AWG-LCA, y compris les engagements d'atténuation de 87 pays et le renouvellement de la focalisation sur l'adaptation, la technologie et le financement.

L'Australie, au nom du Groupe Parapluie, a déclaré que la construction de « foyers permanents » pour le renforcement du financement, de la technologie et du renforcement des capacités n'a pas été une mince affaire, et a souligné que ce travail se poursuivra à travers les mécanismes nouvellement établis.

La représentante des Philippines a exhorté les parties à examiner les domaines où des progrès ont et n'ont pas été accomplis dans la mise en application du PAB, soulignant que le travail de l'AWG-LCA n'est pas achevé. Elle a souligné l'importance de fournir des moyens de mise en œuvre pour que les pays en développement puissent respecter leurs obligations au titre de la Convention.

L'UE a souligné la nécessité de construire « une meilleure compréhension technique » de l'échelle de la lacune de mise en œuvre, appelant à une clarification des engagements et à des progrès dans le financement de la REDD+ et sur la question des combustibles de soufre.

La Colombie a déclaré que le PAB a mis en place « un horizon à long terme », et n'a pas de point final déterminé. La représentante a recommandé d'explorer une transition dans un scénario post-AWG-LCA.

Le Kenya, au nom du Groupe africain, a appelé à un processus visant à faire avancer les questions techniques, signalant qu'une décision « très exhaustive » sur ce point sera nécessaire à Doha.

L'Inde a recommandé de recenser les questions techniques et politiques qui ne peuvent pas être complétées à Doha, y compris, le calendrier du pic des émissions, les questions de financement à long terme et les aspects des DPI touchant au commerce, aux fins de déterminer la façon de faire avancer ce travail. Le délégué a souligné que « l'achèvement réussi » de l'AWG-LCA était un élément clé de la décision de Durban.

L'Afrique du Sud a parlé d'un manque de clarté sur les éléments clés, tels que la comparabilité, le financement, la technologie et l'adaptation. Le délégué a déclaré que les institutions établies à Cancun et à Durban ne sont pas la bonne plate-forme pour discuter des engagements au titre de la Convention, et a encouragé l'engagement d'un débat de fond sur ces questions pour les faire aboutir à une conclusion logique à Doha.

Singapour a déclaré que les mises à jour illustrent la « triste réalité » de ce qui se passe dans l'AWG-LCA, et le fait que nous avons « cristallisé nos divergences » et que nous n'avons pas beaucoup avancé vers la convergence. Le délégué a signalé qu'une décision était nécessaire pour la clôture de l'AWG-LCA à Doha. Le délégué des Etats-Unis a déclaré qu'une décision sur la clôture de l'AWG-LCA n'est pas nécessaire, mais qu'une décision formelle serait nécessaire pour sa prorogation.

L'Arabie saoudite a déclaré qu'une convergence doit être atteinte sur les domaines où il ya désaccord, et que des voies et moyens novateurs pour y remédier doivent être trouvés, sinon ils « continueront à refaire surface » à l'avenir.

Le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a déclaré que la clôture d'un point de l'ordre du jour ne signifie pas que la discussion sur ce point soit terminée ou que le travail ne peut pas continuer, signalant que tout le monde veut clore les travaux de l'AWG-LCA.

LES ATELIERS EN SESSION DE L'AWG-LCA: Jeudi 30 août, un atelier a eu lieu sur les options de financement de la pleine mise en œuvre des actions fondées sur des résultats dans le domaine de la REDD+, y compris les modalités et procédures de financement. Pour la couverture détaillée de l'atelier, voir <http://www.iisd.ca/vol12/enb12549f.html>

Vendredi 31 août, deux ateliers ont eu lieu: un cadre pour les approches diverses; et le nouveau mécanisme de marché. Pour la couverture détaillée, voir <http://www.iisd.ca/vol12/enb12550f.html>

Dimanche, 2 septembre, deux ateliers ont eu lieu: Objectifs quantifiés de réduction d'émission dans l'ensemble des secteurs de l'économie, à adopter par les pays industrialisés, et Compréhension de la diversité des MAAN par les pays en

développement parties, les hypothèses sous-jacentes et le soutien nécessaire à la mise en œuvre de ces actions. Pour une couverture détaillée, voir <http://www.iisd.ca/vol12/enb12552f.html>

LA PLÉNIÈRE DE CLÔTURE: Au cours de la plénière de clôture, mercredi après-midi, le président de l'AWG-LCA, Tayeb, a retracé le processus entrepris et a présenté sa « note officieuse » qui, a-t-il dit, regroupait les questions abordées à Bangkok. Il a indiqué que ce document de 34 pages rendait compte des échanges sur les différents points de l'ordre du jour de l'AWG-LCA et des voies et moyens éventuels de résoudre les problèmes, mais qu'il ne représentait pas un consensus quant au contenu, au forum ou à la voie à suivre, y compris le texte décisionnel éventuel. Il a précisé que la note s'inspirait des points de vue, interventions et options présentés par les parties, signalant aux délégués que la note avait pour but d'aider les parties dans leur réflexion sur les progrès accomplis et sur les défis qui restent à relever.

L'Algérie, au nom du G-77/Chine, a appelé les parties à envisager de combler l'écart de financement de la période 2012-2020; l'examen de la question du financement à long terme; l'examen des arrangements entre la CdP et le FVC; et le processus de QNV du soutien financier, en particulier à la lueur des nouvelles obligations issues de Durban.

La Gambie, au nom des PMA, a demandé: une décision sur l'objectif global à long terme de réduction des émissions; un examen de la pertinence de l'objectif global à long terme dans le cadre du processus d'évaluation; l'adoption de règles comptables communes; l'aide aux pays en développement pour la prise d'engagements, y compris l'élaboration d'un manuel pour l'élaboration et la mise en œuvre de MAAN; une décision sur le financement à long terme avec référence au FVC; un processus de QNV du soutien; et un financement à moyen terme couvrant la période d'ici 2020.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a appelé à des décisions sur les moyens de mise en œuvre, y compris le financement, le transfert de technologie et le renforcement des capacités, et a fait part de sa préoccupation concernant le manque de financement pour la période 2013-2020. Le délégué a appelé à des règles comptables communes pour les mesures d'atténuation prises par les pays industrialisés, et a souligné que les parties ne peuvent pas « choisir » des portions du paquet de Durban.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé à une plus grande diligence qui soit à la mesure de l'ampleur du défi posé, en particulier dans la détermination du calendrier pour le pic des émissions mondiales. Le délégué a rappelé aux parties que la portée et les modalités de l'examen de 2013-15 ont été approuvés dans le cadre d'un compromis politique pour l'acceptation de l'objectif. Il a requis une comparabilité des engagements et des objectifs à travers un cadre comptable commun et l'adoption d'un objectif financier à moyen terme propre à assurer la clarté et la prévisibilité.

Le Venezuela, au nom du groupe ALBA, a appelé à des efforts en faveur: d'un objectif mondial pour la réduction des gaz à effet de serre et un calendrier pour le pic des émissions mondiales; de moyens de mise en œuvre pour les pays en développement, avec fourniture, à travers les institutions créées à Cancun, d'un financement et un transfert de technologie; et d'un système de règles et de méthodologies claires et permettant de promouvoir

l'intégrité de l'environnement. Le délégué a demandé que des résultats agréés soient exprimés dans des décisions de fond et; là où un accord n'est pas possible, dans des décisions de procédure.

La Suisse, au nom du GIE, a assuré les parties que la clôture de l'AWG-LCA à la CdP 18 ne mettra pas fin aux travaux sur le financement et sur l'adaptation, et a déploré que la note officieuse du Président ne rende pas compte des progrès accomplis à Bangkok.

L'Arabie saoudite, au nom du Groupe des Etats arabes, a appelé à une mise en œuvre complète et équitable de l'accord d'ensemble de Durban et à une clôture réussie de l'AWG-LCA, après la réalisation d'un résultat agréé au titre du PAB.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des Nations de la forêt pluvieuse, a fait part de sa crainte que les pays industrialisés ne soient pas en train d'aller de l'avant sur la question de la couverture des paiements liés à la REDD+.

Chypre, au nom de l'UE, s'est dite déçue par l'absence, dans la note officieuse, d'une distinction entre les thèmes mandatés par Durban et les autres questions. Le délégué a souligné que la clôture de l'AWG-LCA ne conduirait pas à un vide et que les thèmes seraient un élément clé du régime de 2012 à 2020.

L'Australie, au nom du Groupe Parapluie, a fait observer que des progrès utiles ont eu lieu sur la plupart des tâches mandatées par Durban. Le délégué a signalé l'absence d'accord sur diverses questions que le groupe de contact va devoir examiner, et que la note officieuse du président ne rendait pas tout à fait compte des échanges qui ont eu lieu durant la semaine écoulée. Il a indiqué que l'AWG-LCA doit se focaliser sur les quelques questions mandatées de Durban.

Le Nicaragua, au nom du SICA, a exprimé sa déception et frustration pour le manque de progrès dans le cadre de l'AWG-LCA, évoquant l'absence de décisions permettant de faire avancer les travaux, et a appelé à l'élaboration d'un projet de texte décisionnel d'ici la réunion de Doha, ainsi qu'à une plus grande clarté sur ce qu'il va advenir des questions non résolues et des questions en suspens.

La Bolivie, parlant au nom de l'Algérie, de l'Argentine, de la Bolivie, de la Chine, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de Dominique, de l'Equateur, de l'Egypte, du Salvador, de l'Inde, de l'Iran, de l'Irak, du Koweït, de la Malaisie, du Mali, du Nicaragua, du Pakistan, des Philippines, de l'Arabie Saoudite, du Sri Lanka, du Soudan et du Venezuela, a indiqué qu'il a proposé un projet de décision sur quasiment tous les éléments du PAB, et a souligné la nécessité de parvenir à un accord sur des résultats ambitieux et équitables concernant tous les éléments du PAB, en vue de clore l'AWG-LCA. Le délégué a appelé à une liste signalant les questions résolues avec succès et celles qui sont encore en suspens.

La République dominicaine, au nom du Chili, de la Colombie, du Costa Rica et du Pérou, a souligné les mesures importantes prises au sujet de l'AWG-LCA, depuis Bali. La représentante a indiqué que le processus climatique est caractérisé plutôt par des jalons qui marquent les accomplissements, que par des points d'arrivée, et que la clôture de l'AWG-LCA ne signifie pas la clôture des pourparlers sur l'ensemble de ses questions.

Le délégué des Etats-Unis a exprimé ses préoccupations au sujet du processus. Il a indiqué que l'accord conclu à Durban et Bonn était de se concentrer sur les travaux touchant, entre autres, à la REDD+, à la vision commune et aux mécanismes

du marché. Il a souligné que les pays auraient pu examiner les diverses questions si un consensus avait été atteint sur l'opportunité de les discuter, mais que cela ne fut pas le cas à Bangkok. Il a déclaré que l'absence d'équilibre dans le document était « inquiétante », et a déploré que les observations formulées par sa délégation, notamment sur la comptabilité des pays en développement et le travail sur le financement, entrepris par divers organes de la CCNUCC, n'aient pas été suffisamment reflétées. Il a précisé que la note officieuse du président n'a pas fourni un cadrage utile pour Doha, et qu'elle introduit 34 pages de libellés « contestés », y compris un nouveau chapitre sur les mesures d'intervention.

Singapour a déclaré que, pour obtenir des résultats à Doha, les parties doivent saisir à la fois les points de convergence et les points de divergence, de manière aussi précise que possible. Il a fait part de ses préoccupations au sujet de la note du président, qui, a-t-il précisé, est déséquilibrée et a dénaturé une proposition sur le commerce, avancée par Singapour.

Le délégué des Emirats arabes unis a déclaré que l'AWG-LCA « nous a bien servis » et a réalisé beaucoup de progrès.

L'Indonésie s'est félicitée de la note officieuse du président, mais a aussi fait part de ses préoccupations concernant l'absence de progrès, en particulier, sur les mesures d'adaptation et sur les moyens de mise en œuvre. Le délégué a encouragé les parties à soumettre, dès que possible, toutes les propositions de textes à prendre en considération à Doha.

L'Inde a souligné que l'AWG-LCA doit s'acquitter de son mandat à Doha, et que cela est un élément central de l'équilibre réalisé dans l'accord global de Durban. Le délégué a indiqué que les grandes questions politiques non résolues doivent être envoyées à l'ADP, et celles techniques, aux nouveaux organes de la CCNUCC.

La Chine a souligné que la décision de Durban ne met pas fin à l'AWG-LCA, et qu'elle devrait poursuivre les travaux de l'AWG-LCA, jusqu'à ce qu'un résultat positif soit atteint.

Encourageant les parties à clore le riche chapitre de l'AWG-LCA à Doha, le président Tayeb a clôturé la session à 20h47.

BREVE ANALYSE DE LA REUNION

Les discussions officieuses de Bangkok sur le climat ont eu lieu dans un contexte de nouvelles déprimantes et donnant à réfléchir sur la fusion de la banquise arctique qui, en août, a battu son précédent record établi en 2007. D'éminents scientifiques affirment que la glace qui recouvre le pôle Arctique pourrait disparaître complètement en moins de quatre ans. Par ailleurs, des manifestations météorologiques extrêmes, souvent attribuées au changement climatique, ont été vécues et on a vu des villes et des côtes frappées par des ouragans, des sécheresses dévastatrices ravager cultures et terres agricoles et des feux de forêt destructeurs faire rage.

Les délégués à Bangkok ne sont pas parvenus à un accord sur de nouvelles mesures pour la lutte contre le changement climatique, mais ils ont fait quelques progrès qui, on espère, permettront une issue heureuse et l'adoption d'un ensemble équilibré de mesures à la Conférence de Doha sur les changements climatiques en fin d'année. C'était tout à fait une « session de retrouvons nos manches et travaillons », comme l'a dit le Secrétaire exécutif de la CCNUCC au cours de sa conférence de presse inaugurale, se référant en particulier à

la nature informelle de la réunion. La session informelle de Bangkok, qui a failli ne pas avoir lieu à cause d'un manque de financement, avait un programme chargé, un délégué élaborant clairement sur ce qui devait être au menu: un ou des amendements de Doha au Protocole de Kyoto, prévoyant une deuxième période d'engagement robuste; l'aboutissement de l'AWG-LCA; et une première consolidation des travaux de l'ADP, qui permettra de tracer la voie vers la conclusion des négociations sur un nouveau régime juridique, à mettre en œuvre à compter de 2020.

Cette analyse examine la réunion de Bangkok dans le cadre de ces trois éléments et du point de savoir dans quelle mesure la session a pris la voie d'une contribution à la réussite de la réunion de Doha.

QUAND ON S'ENGAGE A QUELQUE CHOSE, ON N'ATTEND PAS D'EXCUSES, MAIS SEULEMENT DES RESULTATS - KENNETH BLANCHARD

Les discussions menées sur la voie du Protocole de Kyoto ont mis l'accent sur la question de la deuxième période d'engagement. Une robuste deuxième période d'engagement comprend plusieurs éléments, dont, notamment une « bonne » transition ou « transition en douceur » entre les première et seconde périodes d'engagement, ainsi qu'une continuité juridique, technique et opérationnelle. Pour s'assurer de la continuité juridique, les QELROs ou les engagements présentés par les pays industrialisés pour la deuxième période d'engagement doivent être juridiquement contraignants à compter du 1^{er} janvier 2013, date du démarrage de cette deuxième période d'engagement. L'adoption d'un ou de plusieurs amendements de Doha au Protocole de Kyoto pourrait régler ce problème, mais la ratification d'un tel amendement est, pour de nombreux pays, un long processus interne. Après avoir raté l'occasion d'adopter cet amendement à Cancun ou à Durban, les parties doivent désormais faire preuve d'une grande ingéniosité créative et juridique pour contourner l'entrave de l'inévitable ratification.

Les pays en développement et, en particulier l'AOSIS, ont plaidé pour une application provisoire, consistant à faire en sorte que les amendements au Protocole de Kyoto soient appliqués, à titre provisoire, à partir du 1^{er} janvier 2013, en attendant l'entrée en vigueur ou la ratification par chacune des parties. Il y a eu des précédents. Par exemple, le GATT, qui a précédé l'OMC, est connu pour avoir été appliqué à titre provisoire de 1948 à 1995. Reste qu'en raison de contraintes législatives nationales dans certains pays, cette option ne serait pas ouverte à toutes les parties. Par exemple, l'application provisoire semble être un obstacle pour les pays comme l'Australie, dont la constitution ne permet pas à leur pouvoir exécutif d'appliquer provisoirement des traités sauf en cas « d'urgence et intérêt public ». Les délégués à Doha devront trouver un accord sur la manière de procéder pour la question de la validité juridique de la deuxième période d'engagement.

Une autre question à résoudre durant une deuxième période d'engagement est celle de l'admissibilité à l'utilisation des mécanismes de souplesse du Protocole de Kyoto. Différents points de vue demeurent, l'AOSIS proposant que seuls les pays qui ont signé sur une deuxième période d'engagement et qui sont en train d'appliquer provisoirement les amendements au Protocole ou qui ont déposé leur instrument d'acceptation,

devraient avoir accès à ces mécanismes. Les parties auront également à décider, à Doha, du point de savoir si les pays qui ne sont pas parties au Protocole de Kyoto et aussi ceux qui en sont parties, mais qui n'ont pas l'intention de prendre part à la deuxième période d'engagement sont admissibles à l'utilisation de ces mécanismes.

Les délégués ne sont pas encore parvenus, non plus, à s'entendre sur la question de savoir si la nouvelle période d'engagement devait durer cinq ou huit ans. Certains partisans d'une période d'engagement de huit ans estiment « qu'un chevauchement est plus facile à gérer qu'un vide », se référant au fait qu'un petit chevauchement aura lieu avec tout nouveau régime mis en œuvre en 2020, par opposition au besoin d'avoir à gérer un autre vide en 2018, si une période d'engagement de cinq ans était adopté. Ceux qui sont en faveur d'une période d'engagement de cinq ans pensent qu'une période d'engagement plus longue causerait un enfermement dans un niveau d'ambition moindre. Certains ont proposé de résoudre cette question à travers le réexamen ou l'amendement des engagements, qui permettrait une augmentation de l'ambition à n'importe quel moment.

A Bangkok, les parties ont accompli sur ces questions des progrès qui ont été saisis dans le document officieux du vice-président de l'AWG-KP sur les amendements éventuels pouvant figurer dans une décision de Doha adoptant de l'amendement ou des amendements au Protocole de Kyoto. Les parties ont encore beaucoup de travail à faire à Doha, mais au moins ce document officieux a bien fait avancer les choses en mettant les options possibles sur la table.

TOUT IRA BIEN A LA FIN... ET SI ÇA NE VA PAS BIEN, ALORS CE N'EST PAS ENCORE LA FIN - PROVERBE INDIEN

Dans l'AWG-LCA, les délégués étaient aux prises avec les divers éléments du Plan d'action de Bali, les pays formant des « mondes séparés » sur certaines questions touchant au point de savoir si davantage de travail était requis dans le cadre de l'AWG-LCA. Comme énoncé dans la décision 1/CP.17 adoptée à Durban, les délégués ont décidé de proroger le mandat de l'AWG-LCA « d'une année, pour lui permettre de poursuivre ses travaux et d'atteindre le résultat agréé », conformément au Plan d'action de Bali, au terme de laquelle « il sera clos ». Le texte lui-même est « délibérément ambiguë et sujet à interprétation », a estimé un observateur. Durban a mandaté des travaux supplémentaires, à entreprendre à Doha, sur des questions spécifiques, à savoir: la vision commune; les mesures d'atténuation à prendre par les pays industrialisés; les mesures d'atténuation à prendre par les pays en développement; la REDD+; les approches sectorielles; les approches diverses, y compris les marchés; et l'évaluation. A Bonn, les parties ont convenu de lancer des sous-commissions sur ces questions, et les discussions non officielles se sont poursuivies à Bangkok, en parallèle avec plusieurs ateliers.

Des désaccords persistent, cependant, sur le point de savoir si les questions relevant du Plan d'action de Bali, qui n'ont pas été examinées dans les sous-commissions devaient être abordées avant la clôture de l'AWG-LCA. Les pays industrialisés considèrent que de nombreuses questions mandatées par le Plan d'action de Bali ont déjà été suffisamment examinées et transmises, pour un examen plus approfondi, à différents organes,

y compris les institutions créées à cet effet à Cancun et à Durban. Dans cette perspective, si toutes les questions pertinentes ne n'étaient pas résolues à Doha, les organes subsidiaires permanents ou la CdP seront en mesure de les traiter. De nombreux pays en développement, en revanche, ont désapprouvé catégoriquement l'idée que des questions telles que celle du financement à prévoir pour la période 2012-2020, aient été traitées de manière adéquate. Cela a donné lieu, à Bangkok, à des conjectures sur le point de savoir si les travaux de l'AWG-LCA allaient pouvoir être effectivement clôturés à Doha, si ces questions n'étaient pas examinées. « Nous n'avons pas accepté de proroger l'AWG-LCA seulement pour y mettre fin », a déclaré le délégué d'un pays en développement. « Nous devons avoir une issue heureuse sur ces questions que nous jugeons d'une importance cruciale pour nous ». Ces points de vue diamétralement opposés ont conduit certains pays à faire des conjectures sur la question de savoir si une décision – et donc un consensus – allait être indispensable pour la clôture ou la prorogation de l'AWG-LCA. Ce qui est certain pour beaucoup, en tout cas, c'est qu'un texte contenant le travail accompli par l'AWG-LCA depuis Durban devra être présenté à Doha.

Durant la dernière journée de la réunion de Bangkok, le président de l'AWG-LCA a présenté une note officieuse destinée à aider les parties dans leur réflexion sur les progrès accomplis et les défis qui restent à relever. Alors que de nombreux pays en développement ont exprimé leur satisfaction à la compilation, plusieurs pays industrialisés ont déclaré qu'ils « ne la considéreraient pas comme étant une plate-forme pour les négociations ». Dans leurs remarques de clôture, certaines parties ont déploré que la note « n'ait pas suffisamment établi une distinction entre les éléments mandatés pour examen par Durban et les autres questions, que certains, mais pas d'autres, estiment avoir besoin d'un examen approfondi ». Un négociateur chevronné a expliqué: « une issue heureuse à Doha dépendra, dans une large mesure, du point de savoir si les parties vont pouvoir rétablir la confiance entre eux et se mettre réellement d'accord sur quoi, où et comment les principales questions restées en suspens dans le cadre de l'AWG-LCA allaient pouvoir être examinées ».

N'ENTERREZ PAS VOS PENSEES; TRANSFORMEZ VOTRE VISION EN RÉALITÉ - BOB MARLEY

Quant à l'ADP, après avoir passé, en juin dernier, la majeure partie de leur temps à essayer de se mettre d'accord sur l'ordre du jour et sur l'élection des officiers, les parties, à Bangkok, ont pu avoir un premier échange de vues sur les axes de travail convenus à Bonn. Dans le cadre de l'ordre du jour convenu de l'ADP, les deux axes de travail traitent des questions touchant aux paragraphes 2 à 6 de la décision 1/CP.17 (régime de la période post-2020) et aux paragraphes 7 et 8 (amélioration de l'ambition des mesures d'atténuation au cours de la période pré-2020). A Bangkok, les discussions sur l'ADP ont eu lieu dans des tables rondes qui ont fourni aux parties un espace pour « faire la lumière » sur ce qu'elles envisageaient pour le régime prévu pour la période post-2020, sur la façon d'aborder le travail sur l'ambition durant la période pré-2020, et sur la façon d'organiser leurs travaux de Doha et des réunions au-delà. Comme un délégué l'a si bien dit, « L'avion de l'ADP a décollé sous la responsabilité de

deux copilotes, mais il est encore trop tôt pour déboucler notre ceinture de sécurité, en raison des turbulences attendues, mais nous volons et le voyage a commencé ».

Comme à Bonn, les parties ont exprimé des vues différentes sur la manière dont les principes devraient guider le travail de l'ADP et sur ce qu'implique le terme « applicable à tous ». Divers groupes de pays en développement ont soutenu que les principes de responsabilités communes mais différenciées et d'équité, tels qu'ils sont interprétés actuellement, devraient continuer à s'appliquer, étant donné que l'ADP reste encadré par la Convention. Ils ont ajouté que « universalité de l'application » ne doit pas devenir « uniformité de l'application » et que la participation universelle doit prendre en ligne de compte la diversité des situations nationales. Dans l'intervalle, les pays industrialisés qui se référaient de plus en plus aux réalités socio-économiques actuelles, ont appelé à des structures souples et dynamiques, qui soient capables « d'évoluer avec le temps, en vue de promouvoir l'augmentation de l'ambition à mesure que grandiront les capacités des pays et la confiance ».

Le point de savoir si la concentration doit se maintenir sur la réduction ou si elle doit s'étendre aussi aux autres piliers de Bali est resté controversé au sein des deux axes de travail. Alors que la plupart des pays industrialisés ont suggéré de se focaliser sur l'atténuation et, en particulier, sur le relèvement du niveau d'ambition pour la période pré-2020, les pays en développement ont déclaré que l'adaptation, le financement et la technologie devraient être également pris en considération. Au sujet des divergences de vue, un négociateur expérimenté a expliqué que « beaucoup craignent de voir l'ADP devenir le nouveau terrain de dumping pour les questions non résolues de l'AWG-LCA, » au lieu de permettre de réels progrès ou de rapprocher les vues sur le futur régime climatique. Les points de vue sur la voie à suivre ont également divergé à Bangkok, certains pays estimant que les discussions menées dans le cadre cet organe devraient jouer un rôle central à Doha et être équilibrées par des progrès réalisés dans les autres groupes de travail spéciaux. D'autres, cependant, ont souligné que « commencer à négocier trop tôt l'instrument risquait de contaminer les produits concrets destinés à Doha », qui sont, ont-il-dit, les travaux menés dans le cadre de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA ».

En outre, certains pays industrialisés estiment que le travail à et au-delà de Doha pourrait mieux avancer si un plan de travail avec des étapes concrètes à franchir, était convenu et si des ministres sont engagés dans les tables rondes de l'ADP, tandis que d'autres pensent que placer l'accent sur une « issue heureuse » des deux autres groupes de travail spéciaux doit être la priorité.

CE QUI REND LE DESERT BEAU, C'EST QUE PARFOIS IL CACHE UN PUIT - ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

A la fin de la semaine, la plupart des délégués ont reconnu que des progrès ont été accomplis sur les trois voies, mais à des degrés divers. La prochaine réunion importante est la pré-CdP qui aura lieu en République de Corée, vers fin octobre. « Nous devons amener les trois groupes ensemble à Doha », a dit un délégué. De nombreux pays en développement estiment que le travail ne peut progresser dans l'ADP que lorsqu'ils seront satisfaits des conclusions des deux autres groupes de travail spéciaux. Dans ce contexte, beaucoup pensent que Bangkok a atteint ses objectifs dans l'éclaircissement des liens et des

compromis entre les trois groupes de travail spéciaux. Bien qu'à la fin, certains aient remis en question la nécessité de cette réunion de Bangkok, le Secrétaire exécutif de la CCNUCC s'est montré optimiste dans sa conférence de presse de clôture, en soulignant que Bangkok a créé un espace pour une « zone d'atterrissage » à Doha. Doha ne sera pas une réunion facile. « Je sens qu'ici à Bangkok, nous étions en train de préparer nos armées et tout un chacun était en train de prendre sa position, mais il n'y a pas eu de coups de feu de tiré », a déclaré une représentante positionnée sur la ligne de front. La vraie bataille aura lieu dans le désert en décembre.

REUNIONS A VENIR

69^{ème} réunion du Conseil exécutif du MDP: Le Conseil exécutif du Mécanisme pour un développement Propre (MDP) tiendra sa 69^{ème} réunion consacrée à l'examen des questions touchant au fonctionnement du MDP. **dates:** 9-13 septembre 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php

14^{ème} Session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement: La 14^{ème} session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE-14) fournira aux ministres africains une plate-forme pour débattre des principaux résultats de la CNUDD (Rio +20), et traiter d'autres questions d'actualité. La réunion sera également, pour les ministres, l'occasion d'affiner leurs stratégies en vue de la CdP18 de la CCNUCC. **dates:** 10-14 septembre 2012 **lieu:** Arusha, Tanzanie **contact:** Angèle Luh Sy **téléphone:** +254-20-762-4292 **courriel:** Angele.Luh@unep.org **www:** <http://www.unep.org/roa/amcen/>

Transitions vers des systèmes énergétiques faibles en carbone: Quelles voies d'accès à l'énergie pour tous? Cet atelier est organisé par le Réseau « Energie faible en carbone pour le développement » et accueilli par l'Université de Sussex, Royaume-Uni. Il se penchera sur les résultats de la CNUDD et examinera la manière dont un développement sobre en carbone peut résoudre simultanément l'accès à l'énergie, la réduction de la pauvreté, l'essor humain et la croissance économique. L'objectif de l'atelier consistait à déterminer et à examiner les questions prioritaires qui doivent obtenir une réponse pour atteindre l'objectif des Nations unies « Energie durable pour tous ». **dates:** 10-11 septembre 2012 **lieu:** Brighton, Royaume-Uni **contact:** Dr. Rob Byrne **téléphone:** +44-1273-873-217 **courriel:** rpbayne@sussex.ac.uk **www:** http://www.ukcds.org.uk/event-Transitions_to_low_carbon_energy_systems_which_pathways_to_energy_access_for_all_-1819.html

Conférence internationale sur le climat, l'eau et les politiques: Cette conférence réunira des scientifiques du climat, des gestionnaires de ressources en eau et d'autres spécialistes, pour discuter des impacts du changement climatique sur les ressources en eau, à travers quatre catégories: les impacts de la variabilité climatique sur la disponibilité de l'eau et les inondations à court terme à l'échelle des variations saisonnières; les impacts des changements climatiques et de la variabilité sur la sécurité de l'eau et les inondations à l'échelle décennale et aux échelles inter-décennales; la diffusion de données probabilistes concernant le climat et l'eau pour la planification opérationnelle

et la prise de décision; et l'édification d'une coopération internationale et la coordination des politiques d'adaptation au changement climatique. **dates:** 11-13 septembre 2012 **lieu:** Busan, République de Corée **contact:** Jin-Ho Yoo **courriel:** jhyoo@apcc21.net **www:** <http://www.apcc21.org/eng/acts/int/ann/japcc020701.jsp>

Troisième symposium sur le milieu marin dans un monde riche en CO₂: Ce colloque est parrainé par le Comité scientifique pour la recherche océanographique (SCOR), la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO et le Programme international géosphère-biosphère. Le colloque vise à attirer plus de 300 grands scientifiques du monde entier pour discuter des impacts de l'acidification des océans sur les organismes marins, les écosystèmes et les cycles biogéochimiques. Il couvrira également les conséquences socio-économiques de l'acidification des océans, y compris les répercussions sur les politiques et la gestion. **dates:** 24-27 septembre 2012 **lieu:** Monterey, Californie, Etats-Unis **courriel:** secretariat@scor-int.org **www:** <http://www.highco2-iii.org>

30^e réunion du Comité de supervision de la mise en œuvre conjointe: Le Comité de supervision de la mise en œuvre conjointe se réunira en septembre. **dates:** 26-28 septembre 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49- 228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php

22^e Réunion du GEPMA: Le Groupe d'experts sur les pays les moins avancés se réunira fin septembre 2012. **dates:** 26-29 septembre 2012 **lieu:** Funafuti, Tuvalu **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php

Conférence d'UNU-WIDER sur les changements climatiques et la politique de développement: La Conférence de l'Université des Nations Unies (UNU)-Institut mondial de recherche sur l'économie du développement (WIDER) sur « le changement climatique et la politique de développement » vise à rendre compte de la diversité des points de vue sur la façon d'établir un équilibre entre les objectifs climatiques et les objectifs de développement. La conférence permettra d'évaluer la manière dont la recherche peut éclairer les politiques de développement et d'identifier les lacunes dans les connaissances existantes, en se concentrant sur des stratégies de développement à la fois sobres en carbone (atténuation) et résilientes au changement climatique (adaptation). **dates:** 28 et 29 septembre 2012 **lieu:** Helsinki, Finlande **contact:** Anne Ruohonen **courriel:** anne@wider.unu.edu **www:** http://www.wider.unu.edu/events/2012-conferences/Climate-change-2012/en_GB/28-09-2012/

Deuxième atelier sur les financements à long terme: L'objectif du programme de travail du financement à long terme est de contribuer aux efforts en cours pour intensifier la mobilisation de financement de la lutte contre le changement climatique dans l'après 2012. **dates:** 1-3 octobre 2012 **lieu:** Le Cap, Afrique du Sud **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/cooperation_support/financial_mechanism/long-term_finance/items/6814txt.php

Réunion d'octobre du MDP: Le 8^{ème} atelier de l'équipe d'évaluation du MDP se tiendra les 1^{er} et 2 octobre, la 39^{ème} réunion du groupe de travail sur la petite échelle du MDP aura lieu du 9 au 12 octobre, la 5^{ème} table ronde du MDP aura lieu le 12 octobre, la 58^{ème} session du Groupe d'experts sur la méthodologie du MDP aura lieu du 15 au 19 octobre, et la 62^{ème} réunion du Groupe de travail sur d'accréditation du MDP aura lieu du 22 au 25 octobre 2012. **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php

Réunion ministérielle pré-CdP 18: Cette réunion ministérielle sera organisée en préparation de la 18^{ème} session de la Conférence des Parties (CdP 18) à la CCNUCC. **dates:** 21-23 octobre 2012 **lieu:** Séoul, République de Corée **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int/2860.php>

Académie d'été africaine sur le financement de l'énergie durable: L'Académie d'été africaine sur le financement de l'énergie durable, qui s'est tenue dans le nouveau cadre de l'École de Francfort - Centre de collaboration du PNUE pour le financement destiné à la protection du climat et à l'énergie durable, fournira un cadre global sur les énergies renouvelables et le financement de l'efficacité énergétique, à Nairobi, au Kenya, et placera un accent particulier sur les énergies renouvelables en Afrique. **dates:** 21-26 octobre 2012 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** Summer Academy Team **téléphone:** +49-069-154008-692 fax: +49-069-154008-4692 **courriel:** summeracademy@fs.de **www:** http://www.frankfurt-school.de/content/en/consulting/ias/summer_and_winter_academies/sustainable_energy_finance_nairobi.html

Cinquième Conférence ministérielle asiatique sur la prévention des risques de catastrophes: La cinquième Conférence ministérielle asiatique sur la prévention des risques de catastrophes (AMCDRR) sera organisée conjointement par l'Agence nationale indonésienne de gestion des catastrophes (BNPB) et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC), avec le soutien des partenaires au développement régionaux et internationaux. L'AMCDRR se tiendra sous le thème « Renforcement des capacités locales pour la prévention des risques de catastrophes (RRC) ». **dates:** 22-25 octobre 2012 **lieu:** Yogyakarta, Indonésie **téléphone:** +62-21-4452-1802 **télécopie:** +62-21-3860-745 **courriel:** secretariat@5thamcdrr-indonesia.net **www:** <http://5thamcdrr-indonesia.net/>

Aide à l'action: l'aviation et le changement climatique: Ce séminaire est organisé par l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) et fournira aux Etats et autres parties intéressées l'occasion d'échanger des vues et des informations sur l'aide nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et mesures liées au transport aérien international et aux changements climatiques. En outre, le séminaire examinera les synergies, les mesures existantes et les mécanismes à travers lesquels l'OACI et autres parties prenantes peuvent aider les Etats à élaborer et à appliquer des politiques et des mesures pour la protection du climat. Les sujets abordés seront les suivants: le renforcement des capacités; les carburants alternatifs; le financement des mesures de réduction des émissions; le transfert de technologie; et l'appui technique - outils et bases de données de l'OACI sur le Web. **dates:** 23-24 octobre 2012 **lieu:** Montréal,

Québec, Canada **contact:** Secrétariat de la branche de l'OACI pour le développement du transport aérien **téléphone:** +1-514-954-8219, ext. 8243 **courriel:** acli@icao.int **www:** <http://www.icao.int/meetings/acli/Pages/default.aspx>

Huitième Forum africain pour le développement: Le huitième Forum africain pour le développement (FAD) se tiendra sous le thème « administration et exploitation des ressources naturelles pour le développement de l'Afrique ». Le FAD mettra l'accent sur les six domaines suivants: la base de données, les capacités humaines et institutionnelles; les politiques et les questions juridiques et réglementaires; les questions économiques; la gouvernance, les droits de l'homme et les questions sociales; la participation et l'appropriation des ressources naturelles; et la gérance matérielle et environnementale et le changement climatique. **dates:** 23-25 octobre 2012 **lieu:** Addis Abeba, Ethiopie **contact:** Isatou Gaye **téléphone:** +251-11-544-5098 **télécopie:** +251-11-551-0365 **courriel:** igaye@uneca.org **www:** http://new.uneca.org/adfviii/adf_news.aspx

Neuvième réunion du conseil d'administration du Programme Politique de l'ONU-REDD: Les pré-réunions de la neuvième réunion du Conseil du Programme politique de l'ONU-REDD auront lieu le 25 octobre. La réunion du Comité des participants au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) aura lieu au même endroit du 21 au 23 octobre; et, en option, une visite sur le terrain pour les participants des deux réunions, aura lieu le 24 octobre. **dates:** 26-27 octobre 2012 **lieu:** Brazzaville, République du Congo, **contact:** Rosa Andolfato, Programme du Secrétariat d'ONU-REDD **téléphone:** +41-22 917-8946 **courriel:** rosa.andolfato@un-redd.org **www:** <http://www.un-redd.org/PolicyBoard/tabid/102628/Default.aspx>

Exposition sur l'Énergie alternative au Nigéria: L'Exposition sur l'énergie alternative au Nigéria réunira des professionnels de l'énergie et de l'électricité renouvelable, les gouvernements et des représentants de la société civile, ainsi que plus de 200 entreprises exposantes venues d'un peu partout dans le monde. Elle vise à: créer, pour toutes les parties prenantes, une plate-forme pour le réseautage et le transfert de compétence; conscientiser et sensibiliser le public sur les changements climatiques, et mettre en valeur les initiatives locales et internationales et les technologies de pointe dans les domaines des énergies renouvelables et de la résilience au changement climatique. **dates:** 29-31 octobre 2012 **lieu:** Centre culturel de Kuto, Abeokuta, Ogun, Nigeria **contact:** Les organisateurs de la Conférence **téléphone:** +234-9-480-6271 **courriel:** info@nigeriaalternativeenergyexpo.org **www:** <http://www.nigeriaalternativeenergyexpo.org/>

Forum du Partenariat du Fonds d'investissement climatique et réunions connexes: Les fonds d'investissement climatiques (FIC) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) co-organisent l'édition 2012 du Forum du Partenariat du FIC, les 6 et 7 novembre, ainsi que les réunions connexes. Le Forum sera, pour les parties prenantes, l'occasion de contribuer à l'approfondissement de la compréhension globale des liens entre le changement climatique et le développement tels qu'ils ont été abordés dans le cadre du FIC. Le Forum sera précédé par des réunions de pays pilotes relatives à tous les programmes du FIC (le Fonds pour les technologies propres, le Programme d'investissement forestier, le Programme pilote pour la résilience climatique et le Programme pour l'augmentation de l'énergie renouvelable dans les pays à

faible revenu), du 30 octobre au 1^{er} novembre, et un Forum du secteur privé, le 5 novembre. **dates:** 30 octobre - 7 novembre 2012 **lieu:** Istanbul, Turquie **contact:** Unité administrative du FIC **courriel:** cifevents@worldbank.org **www:** http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/partnership_forum_2012_home

Lancement de l'édition 2012 de la perspective mondiale de l'énergie: L'Agence internationale de l'énergie (AIE) lancera l'édition 2012 de sa publication phare, « World Energy Outlook (WEO) 2012. WEO-2012 qui comprendra une analyse et un aperçu général des tendances mondiales du marché de l'énergie et leur signification pour la sécurité énergétique, la protection de l'environnement et le développement économique. Elle contiendra également des prévisions actualisées d'ici 2035 de la production d'énergie et de la demande, de l'investissement, du commerce et des émissions, ventilées par pays, par combustible et par secteur. WEO-2012 étudiera également des questions énergétiques stratégiques, y compris: « Règles d'or » pour « un âge d'or des gaz », un examen approfondi de l'importance de l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'importance croissante du lien eau-énergie, les rétroactions climatiques sur les tendances énergétiques, et l'Année internationale de l'énergie durable pour tous. **date:** 12 novembre 2012 **lieu:** Paris, France **contact:** Pawel Olejarnik AIE, **téléphone:** +33-1-40- 57-67-57 **courriel:** pawel.olejarnik@iea.org **www:** <http://www.worldenergyoutlook.org/publications/weo-2012/>

70^e réunion du Conseil exécutif du MDP: La 70^{ème} réunion du Conseil exécutif du MDP précède la CdP 18/RdP 8 de la CCNUCC. **dates:** 19-23 novembre 2012 **lieu:** Doha, Qatar **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php

Sommet de Bogota: Les Villes et le Changement Climate: Organisé par le maire de Bogota, avec le soutien de Latin American Development Bank, de l'ambassade de France, de l'Agence française de développement (AFD), de la Fondation Avina, de la banque FINDETER, d'El Tiempo, d'ONU-HABITAT et d'autres, ce sommet a pour objectif de réunir experts, organismes de financement, organisations internationales et régionales d'Amérique latine, et des dirigeants nationaux et municipaux, pour discuter de mesures concrètes que les villes latino-américaines peuvent prendre pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et qui pourraient en faire des villes résilientes et sobres en carbone. La conférence comprendra une série de débats thématiques et des ateliers sur des questions clés comme la densité des logements, la construction durable, l'efficacité énergétique, les services d'eau, la gestion des risques et la gestion de la mobilité. **dates:** 19-21 novembre 2012 **lieu:** Bogota, Colombie **contact:** Eleonora Betancur, direction des affaires internationales, Bureau du maire **courriel:** ebetancur@alcaldiabogota.gov.co **www:** <http://www.ciudadesycambioclimatico.org/>

14^e réunion du Forum des AND du MDP: La 14^e réunion du Forum des Autorités Nationales Désignées (AND) du MDP se tiendra fin novembre. **dates:** 24 et 25 novembre 2012 **lieu:** Doha, Qatar **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php

CdP 18 DE LA CCNUCC: La 18^e session de la Conférence des Parties (CdP 18) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la huitième session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (RdP 8), entre autres réunions connexes, devraient avoir lieu à Doha, au Qatar. **dates:** 26 novembre - 7 décembre 2012 **lieu:** Doha, Qatar **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/doha_nov_2012/meeting/6815.php

GLOSSAIRE

| | |
|---------|--|
| ADP | Groupe de travail ad hoc sur la Plate-forme de Durban pour une action renforcée |
| UQAs | Unités de quantités attribuées |
| ALBA | Alliance bolivarienne pour les peuples de Notre Amérique |
| AOSIS | Alliance des petits Etats insulaires |
| AWG-KP | Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto |
| AWG-LCA | Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention |
| PAB | Plan d'action de Bali |
| BASIC | Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine |
| RCMD | Responsabilités communes mais différenciées |
| MDP | Mécanisme pour un développement propre |
| CdP | Conférence des parties |
| RdP | Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au titre du Protocole de Kyoto |
| CTCN | Centre et Réseau des technologies du climat |
| FVC | Fonds vert pour le climat |
| GIE | Groupe pour l'intégrité de l'environnement |
| EET | Economies en transition |
| HFCs | Hydrofluorocarbones |
| DPI | Droits de propriété intellectuelle |
| PMA | Pays les moins avancés |
| QNV | Quantification, notification et vérification |
| MAAN | Mesures d'atténuation appropriées au plan national |
| QELROs | Objectifs quantifiés de réduction et de limitation des émissions |
| REDD+ | Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'amélioration des stocks de carbone forestier dans les pays en développement |
| SBI | Organe subsidiaire de mise en œuvre |
| SBSTA | Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique |
| SICA | Système d'intégration centraméricain |
| CET | Comité exécutif chargé de la technologie |
| CCNUCC | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |